

journal de la Confédération Musicale de France

N° 342

AOUT-SEPTEMBRE 1981

ORGANE MENSUEL DES 49 FÉDÉRATIONS,
DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉSLa C.M.F. est reconnue d'utilité publique par
décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministè-
re de la Culture et le ministère de la Jeunesse
et des Sports. Elle est affiliée à la Confédéra-
tion Internationale des Sociétés Populaires de
Musique et membre du Comité National de la
Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

Editorial

GRAND merci, la situation est générale-
ment satisfaisante et l'harmonie règne
entre les Etablissements Municipaux et
nos Fédérations. Cependant, je dois faire quel-
ques remarques, car je souhaiterais vivement que
cette « harmonie » soit unanime.

Les conservatoires et nous...

par
André AMELLER



Si nos Ensembles Instrumentaux (Harmonie, Fanfares, Orchestres) et nos Chorales sont municipaux, il n'y a pas de soucis. Ceux-ci commentent lorsque les formations sont autonomes. Les Conservatoires ont le rôle essentiel de former des amateurs ; ils le font à 98, 99 %, et pourtant nombreux sont ceux qui considèrent ne former que des « professionnels »... ce qui me fait sourire ! Leur rôle est aussi de former un auditoire averti, souvent oublié. Cela existe, certes, mais sur la totalité des élèves, ceux qui se destinent à une carrière musicale ou à un métier de la musique, peuvent se compter sur les doigts de la main...

Un autre problème est celui des professeurs qui s'engagent à assurer un pupitre au sein de l'harmonie ou de l'orchestre et qui, au bout de quelques années, renient leur engagement. Très souvent pourtant, ils sont issus de nos Sociétés Populaires qui les ont formés, aidés, et ils semblent l'avoir oublié. Aussi, les municipalités devront-elles le porter maintenant sur les contrats, cela évitera de nouveaux soucis.

Nos Harmonies, en général, ont fait d'énormes progrès et la preuve en est : l'engouement très grand de la jeunesse pour la musique, mais je crains qu'une mentalité spéciale « Conservatoire » soit, dans certaines villes, regrettable, lorsque des élèves se prennent un peu pour des « caïds ».

Cependant, lors du Concours C.M.F. au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris pour l'obtention du Prix d'Excellence, 75 % des élèves des modestes Ecoles de Musique de nos Sociétés, sont les lauréats de ce prix, devançant ainsi de nombreux élèves des Conservatoires... Je souhaiterais que cette mentalité disparaisse. Je ne connais pas d'exemples où de vrais artistes éminents rejettent leur origine et ne gardent des contacts constants avec nos amateurs, pour ne citer que : Maurice André, Roger Delmotte, Guy Touvron, Pierre Ganzoinat, Michel Becquet, Michel Nouaux, Henri Druard, François Poullot, Jean-Marie Londeix, presque tous les musiciens de la Garde Républicaine, et tant d'autres ! Le Quintette Arban s'enorgueillit de ce que tous ses membres soient d'anciens amateurs ayant débuté dans une de nos formations. Je me souviens avoir moi-même appartenu à l'Orchestre Symphonique de Lagny et à l'Orchestre de l'Enseignement, et d'avoir fait mes débuts de Chef avec « l'Harmonie-Express » de la région Est et, croyez-moi, j'en suis très fier !

Il faut que tous y mettent de la bonne volonté : nos Présidents de sociétés et de Fédérations, qui trouveront auprès de professionnels chevronnés de judicieux conseils, et nos Directeurs et Professeurs de Conservatoires, qui apporteront une aide tangible à nos Sociétés et à nos Musiciens qui en ont grand besoin...

Lors d'un Congrès de l'Association des Directeurs Européens de Conservatoires à Varsovie, M. Gallois-Montbrun, Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, indiquait que 80 % des « vents » fréquentant son Conservatoire, émanaient de nos Sociétés d'amateurs.

Enfin, je citerai la phrase du grand Yehudi Menuhin : « Il n'y a qu'une Musique qui s'exprime de manières différentes... »

instrument

PERCUSSION

par René Cuenot
Professeur au Conservatoire
National de Région de Dijon

René Cuenot est né le 24 janvier 1925 à Ornans dans le Doubs.

Il obtint un premier prix de Conservatoire de trompette et solfège en 1947, puis son certificat d'aptitude à l'enseignement de la percussion.

Il fut professeur, d'abord au Conservatoire de Besançon, puis au Conservatoire national de région de Dijon, où il enseigne depuis le 21 septembre 1970.

Il fut timbalier solo à l'Orchestre du Théâtre de Besançon et, depuis 1970, il est soliste de la Société des concerts du Conservatoire de Dijon.

Il a été le Directeur apprécié de l'Harmonie de Besançon et de l'Harmonie municipale de la Ville de Dijon de nombreuses années.



• Voir article page 2

Les instruments

Par René CUENOT

Professeur au Conservatoire national de région de Dijon

PERCUSSION DU LATIN « PERCUSSIO » (coup, choc d'un corps contre un autre)

L'origine de la percussion remonte au fond des âges avec l'apparition des premiers humains sur terre. Pour s'exprimer dans les événements de sa vie, un homme a utilisé des objets devant être percutés pour produire des sons (pierres, bois creux, en bois plein, des peaux, des tubes, des métaux, des tiges, etc.).

On retrouve même dans l'ancien testament l'existence d'instruments de bois et métal « David et toute la maison d'Israël jouaient devant l'Éternel de toutes sortes d'instruments de bois de cyprès. Les harpes, les luths, des tambourins, des sistres et des cymbales « 2 » Samuel 6.5.

Depuis une trentaine d'années la Percussion a pris une place prépondérante dans les œuvres des auteurs contemporains. Musique de ballet, Musique de chambre. Concertos pour percussion et orchestre, Morceaux pour percussion et piano. Œuvres symphoniques, etc.

La famille des instruments à percussion est tellement diversifiée que le classement n'en est pas aisé. J'adopte la formule suivante :

Les peaux, les bois, les métaux.

LES PEAUX (membranophones)

LES TIMBALES : Instruments à sons déterminés.

D'origine asiatique, la timbale est une transformation du tambour. On en retrouve les traces de volumineux spécimens sur des bas-reliefs babyloniens à Guda.

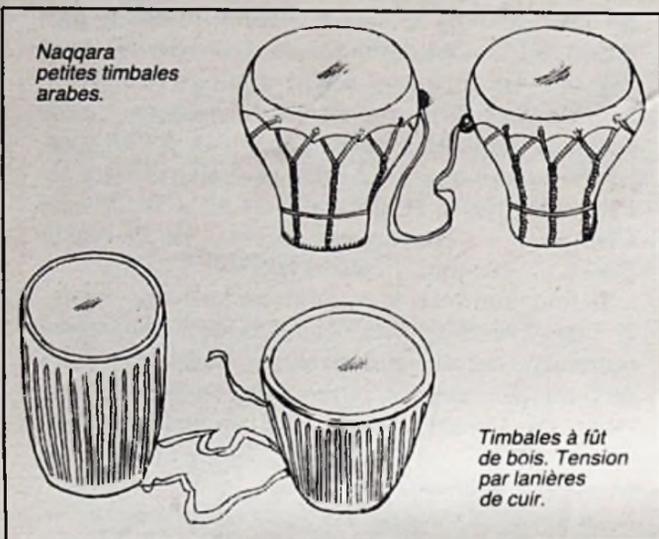
Elles font leur entrée en Europe occidentale au moment des croisades. Au Moyen Âge, on distingue deux sortes de timbales : à partir du XIV^e siècle, la petite. « Naqqara » petite timbale arabe, et au XV^e siècle leur succéderont des timbales plus grandes qui se portent par paire à la ceinture.



Les grosses timbales font leur apparition en 1457 portées sur des chevaux par des envoyés Magyars venant demander à Charles VII la main de sa fille pour leur souverain. Devenues symboles du pouvoir, de la dignité, liées à la cavalerie comme les trompettes auxquelles elles serviront désormais de basse. Divers documents iconographiques du XVI^e siècle, gravures sur bois de Lucas Cranach ou livre de

prières de Maximilien I^{er} avec dessins d'Albrecht Dürer, gravures sur cuivre de Hans Burgkmair nous donnent de précieux renseignements sur le rang social des

timbaliers dont les privilèges sont de plus en plus nombreux dans les cours d'Europe où ils sont attachés personnellement aux Monarques.



H.M.M.O.

ORCHESTRE D'HARMONIE

ENFIN DISPONIBLES

Dallas, niveau facile (2).....	140 F
Dallas, niveau moyen (4).....	175 F
Frank Sinatra en concert (4).....	280 F

AUTRES NOUVEAUTÉS

Intermezzo (Cavalleria Rusticana) (4).....	210 F
Rakoczy March (Mozart) (2/3).....	120 F
Rondo pour flûtes (Beethoven) (2/3).....	100 F
Deux marches russes (Tchaikovsky) (3).....	112 F
Deux marches de Mozart (2/3).....	100 F

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

ENFIN DISPONIBLES

Ainsi parlait Zarathoustra (3/4).....	175 F
Holiday for Strings (3/4).....	210 F

AUTRES SUCCÈS

Danse hongroise N° 1 (3).....	100 F
Brahms Waltz et Dance (2/3).....	140 F
Michel Legrand en concert (3/4).....	240 F
Guerre des Etoiles (5).....	225 F

ECOLES ET CONSERVATOIRES DE MUSIQUE

Demandez notre documentation (sonore) pour ensembles à cordes. Notre documentation détaillée « MES PREMIERS PAS A L'ORCHESTRE » (bois et cuivres) applicable dès la fin de la première année d'instrument.

ORCHESTRES DE JAZZ (petite et grande formation)

Les stocks les plus importants. Les plus grands standards. Les arrangements originaux (C. Basie, L. Bellson, T. Jones, S. Kenton, G. Miller, etc.).

IMPORTANT

Si vous n'avez pas reçu notre documentation pour le 30-9-81, faites-nous parvenir une simple carte de visite en indiquant vos fonctions et la catégorie qui vous intéresse particulièrement. Dès réception une documentation complète et sonore vous sera adressée.

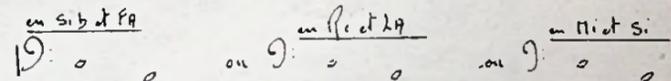
HENRY MAY MUSIC ORGANIZATION

60, rue Racine, 59100 Roubaix. Tél. : (20) 70-79-31

Jusqu'à l'époque classique, le rôle des timbales est essentiellement militaire et on ne les utilise dans l'orchestre que pour souligner l'entrée des cuivres (Te Deum de M.A. Charpentier, Requiem de J. Gilles). La Salzburger Festmesse, d'O. Benevoli (1628) semble être la première partition où les timbales sont exactement notées.

Les timbales commencent à apparaître à l'orchestre au XVII^e siècle où la notation propre à leurs parties commence véritablement à se développer. Dans les dictionnaires historiques des musiciens on retrouve que Lully introduisit le premier les timbales à l'orchestre à l'occasion de son opéra « Thésée » en 1675. Il semble qu'en Angleterre les timbales aient été utilisées en 1673

dans « Psyche », de Matthew Locke (chants et danses avec accompagnement pour ensembles de timbales, instruments à vent, violons, etc.). En 1674 pour le « Grand Masque » donné à Whitehall, sur la liste des 53 musiciens, apparaît le nom de Walter Vanbrigh, timbalier. Vers 1729 Jean Sébastien Bach employa les timbales à l'orchestre uniquement avec les trompettes dans les Tutti et forte. Haydn et Mozart donnent aux timbales une place plus importante dans leurs symphonies. On utilisait deux timbales accordées à la quarte. Elles étaient souvent considérées à cette époque comme instruments transpositeurs. Leurs parties étaient écrites en ut, en clé de fa, et les notes réelles étaient indiquées au début de la façon suivante :



Avec Beethoven, l'utilisation des timbales a fait un bond en avant, tant par les notes que par le rythme, il ne limite plus l'écriture aux quarts et aux quintes, et donne au timbalier de nouvelles responsabilités (solo initial du concerto pour violon, le duo avec le piano dans le final du concerto l'Empereur, la cinquième symphonie en ut mineur, la 6^e Pastorale, la 7^e en la majeur, et une voix très puissante dans la neuvième, en ré mineur où, en jouant simplement les notes, un bon timbalier doit faire sentir à l'auditoire son autorité sur l'orchestre.

Antoine Reicha d'origine tchèque a employé huit timbales jouées par quatre exécutants pour accompagner une « Ode » à Schiller (1775).

Meyerbeer, le premier, emploie 4 timbales jouées par un seul exécutant dans « Robert le Diable » en 1831 et dans « le Prophète » en 1849.

H. Berlioz a abordé sous un angle entièrement nouveau la percussion en général et l'écriture et le jeu des timbales en particulier. Il semble avoir été le premier compositeur à indiquer quel type de baguettes à utiliser, à tête en

de percussion

bois, couverte de peau ou d'éponge. Son célèbre Requiem réclame seize timbales et dix timbaliers. Six disposent chacun de deux timbales et quatre d'une seule. Dans la Symphonie fantastique, l'effet du tonnerre du troisième mouvement nécessite quatre timbaliers.

A l'époque, il fallait faire appel à plusieurs timbaliers lorsque la partie nécessitait beaucoup de changements d'accords.

Depuis le XIX^e siècle de nombreux perfectionnements ont été apportés dans la facture des timbales permettant ainsi de réduire le nombre des exécutants. Où il en fallait deux pour quatre timbales, un seul timbalier suffit, à moins d'avoir à jouer des parties séparées.

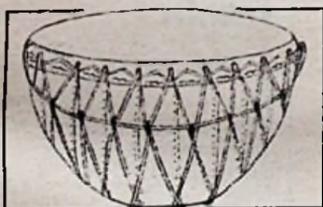
Dans la musique contemporaine, l'usage de 4 ou 6 timbales est très courant. Les compositeurs ayant pris conscience de la valeur de cet instrument n'hésitent pas à lui confier des parties importantes demandant des changements de notes très rapides, voire même des glissandos. L'influence de Bartok sur les timbales et la percussion au XX^e siècle est comparable à celle de Berlioz au XIX^e siècle.

DESCRIPTION

La timbale se compose d'une membrane unique tendue sur un résonateur hémisphérique (fût).

Les fûts en Orient, d'abord en terre cuite, se firent très vite en métal, toujours en forme de demi-sphère. Dans les pays anglo-saxons ils étaient très souvent en cuivre et en France, en laiton. On choisit de préférence des métaux faciles à marteler. Il en existait également en aluminium et en acier. Plus récemment on y a ajouté des matières synthétiques. La fibre de verre. Celle-ci a pour avantage son prix moins élevé et est plus légère, donc plus facile à transporter. Mais de nos jours, la timbale la plus jouée est la timbale montée avec un fût en cuivre assurant une sonorité puissante et ronde dans tous les registres.

La membrane, peau tannée, d'âne ou de veau, possède un timbre particulier. Autrefois, les peaux étaient tendues au moyen de lanières de peau ou de cuir : mode de tension orientale.



C'est vers la fin de XVI^e siècle qu'un changement a été réalisé pour modifier le mode de tension.

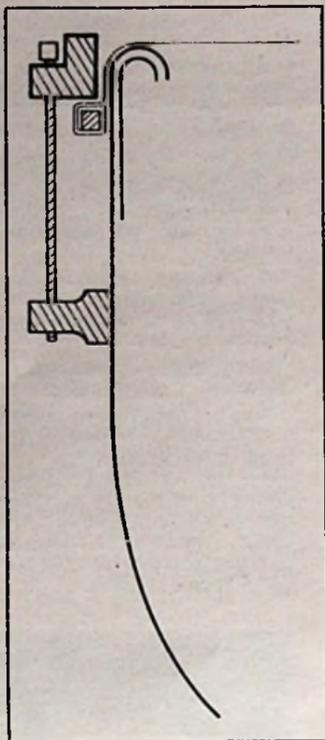
Cette membrane est tendue par enroulement sur un premier cercle de bois, fixé sur le bord du fût : un second cercle en règle la tension en coinçant le premier. 6 à 10 vis selon la dimension du fût.

**DRAPEAUX
A. S. ROBERT**
26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel: 08.24.87



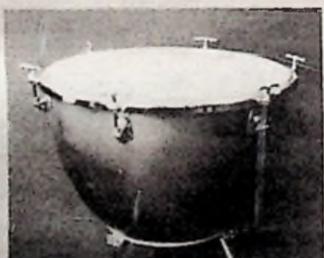
POUR SOCIÉTÉS
BANNIÈRES
PAVOISEMENT
et Tous Articles
de Fêtes
Catalogue sur demande

disposées à intervalles réguliers sur le bord de celui-ci agissent par serrage ou desserrage, sur la tension de la peau qui fait varier la hauteur de son d'une quinte.



Pour réaccorder ses timbales avec une clé mobile, il fallait un certain temps. La pratique a conduit à l'amélioration du système par des poignées en forme de T. Elles étaient plus aisées à manipuler et surtout, plus silencieuses. Ces poignées présentaient un inconvénient car elles dépassaient le haut de la timbale de 5 à 6 cm, ce qui gênait pour le déplacement des baguettes en passant d'une timbale à l'autre.

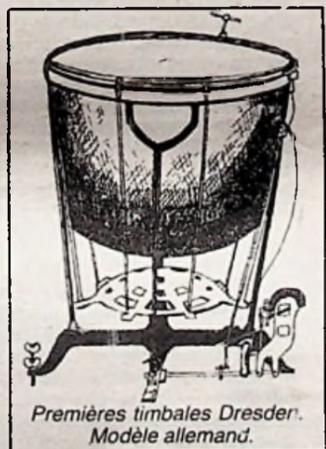
Pour obtenir une tension uniforme de la peau, il fallait tourner très vite toutes les poignées, ce qui perdait du temps.



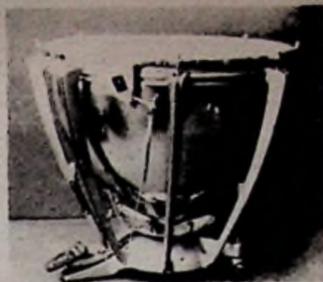
Au XIX^e siècle la construction des timbales fut l'objet de grandes améliorations techniques. En 1812 le timbalier de la Cour de Bavière Gerhard Kramer trouve un mécanisme à réglage central au moyen de leviers ajustant toutes les vis en même temps.

En 1821 à Amsterdam un système giratoire intérieur ou extérieur à la timbale est imaginé par Stumpff, originaire de Saxe. 30 ans plus tard, en 1855 une pédale sera adaptée sur la timbale agissant sur un ressort central relié à des tiges à l'extérieur ou à l'intérieur du fût. Elle transmet au second cercle la force de tension souhaitée.

Faisant suite à ces découvertes C. Pitthich de Dresde surmontait l'ensemble des problèmes qui se posaient auparavant (le mécanisme à l'intérieur du fût était nuisible à l'amplification des vibrations de la membrane) innovant un système à pédale plus élaboré que les précédents, qui donnaient le jour aux célèbres timbales Dresden.



Signalons enfin l'apparition des timbales rotatives. La tension de la peau s'obtient en tournant le fût de la timbale dans un sens ou dans l'autre suivant la hauteur de son désir. Un panier situé à l'intérieur du fût doté d'un mouvement vertical agit plus ou moins fortement sur la peau. Ce système quoique pratique, ne permet pas une grande rapidité d'exécution. Ces timbales sont encore usitées de nos jours.



Ces timbales sont équipées de peau plastique (apparition en Grande-Bretagne vers 1960). Comparativement aux peaux animales trop sensibles aux variations atmosphériques, la peau plastique nous apporte quel que soit le lieu (salles chauffées, studios, air humide, plein air, etc.) l'étendue exacte de la tessiture de l'instrument tout en gardant son volume et sa richesse sonore demandés.

Les baguettes de timbales.

Le choix des baguettes de timbales est très important. La baguette elle-même peut être en jonc, en bois rigide, en aluminium tubulaire ou en bambou. La tête de la baguette peut être sphérique ou le plus souvent cylindrique : elle peut être en bois, liège, caoutchouc ou plastique, et le revêtement en feutre de différentes duretés. Le timbalier professionnel dispose d'un choix appréciable de baguettes allant de la plus douce à la plus dure. Ce qui lui permet d'avoir une grande variété de couleurs sonores.

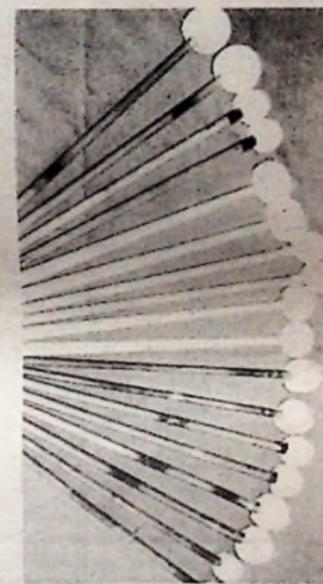


Aujourd'hui, le timbalier dispose à l'orchestre d'au moins 5 timbales à pédale dont le diamètre varie de 57 à 81 cm. L'étendue du registre de ces 5 timbales atteint deux octaves et permet l'exécution de toutes les œuvres actuelles du répertoire classique et moderne. Les tailles diffèrent légèrement selon les divers fabricants (Premier, Ludwig, Rogers, Dresden, etc.).

Description de la timbale à pédale.

La timbale se compose d'un fût hémisphérique en cuivre (certains instruments possèdent un fût en fibre de verre, mais de qualité sonore inférieure, insuffisante pour un orchestre symphonique professionnel). Le haut du fût doit former un cercle parfait pour réaliser une note pure. Cette partie de l'instrument supporte tout l'effort. Il faut qu'elle soit d'une propreté irréprochable, la peau étant posée sur cette partie. Un cercle métallique, permettant de coincer un autre cercle sur lequel est monté la peau, sert à tendre celle-ci au-dessus du fût par l'intermédiaire de vis de serrage.

Le fût amovible, repose sur un anneau externe solidaire du châssis, à la base duquel se trouve le mécanisme de la pédale. Sans rentrer dans les détails techniques cette pédale silencieuse agit sur un levier commandant le mouvement vertical des tirants agissant sur le cercle de tension de la peau. Un contrôle visuel de tonalité est en relation directe avec la pédale ce qui permet d'obtenir une justesse absolue.



DERNIERES NOUVEAUTES POUR LA PERCUSSION



Boursault-Lajudie. ETUDE PROGRESSIVE DE BATTERIE, méthode en 3 volumes : I, I bis, II, chaque	63,70
Chauvière. LE TAMBOUR, LA CAISSE CLAIRE, manuel d'enseignement en 1 volume	44,50
Humair. DRUMS BOOK pour batterie : Volume I, Indépendance et rythmes croisés	146,10
Lefèvre. LE TAMBOUR, TECHNIQUE SUPERIEURE : Séquences, marches, variations, études, solo, basés sur la technique du tambour d'ordonnance français.....	68,70
Bozza. RAG-MUSIC pour 5 timbales, glockenspiel, xylophone, marimba, vibraphone, percussion (1 exécutant) et piano (7 ^e).....	65,20
Dupin. AARON, pastiche pour xylophone et piano (1 ^{er} , 2 ^e)	25,50
— LE MAMMOUTH DEBONNAIRE, pour xylophone et piano (1 ^{er} , 2 ^e).....	25,50
— LE ROI IGOR, pastiche pour 3 timbales et piano (3 ^e , 4 ^e).....	22,60

1^{er}, 2^e, 3^e : facile - 4^e, 5^e, 6^e : moyenne force - 7^e, 8^e, 9^e : difficile

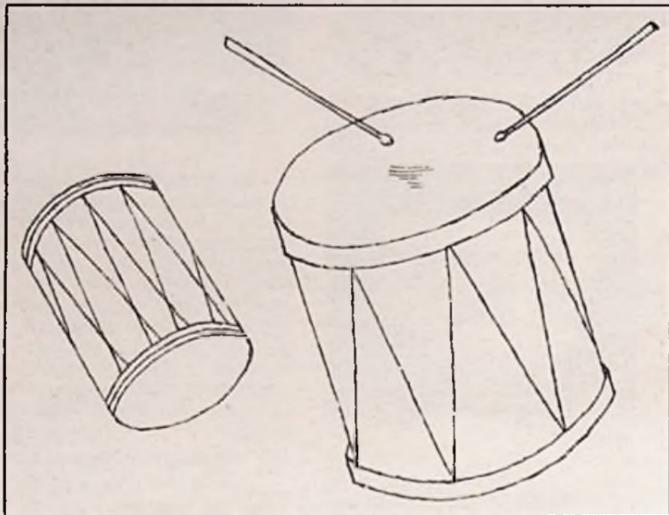
Catalogue complet sur demande
chez votre marchand habituel ou chez :

ALPHONSE LEDUC, 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

Les instruments de percussion

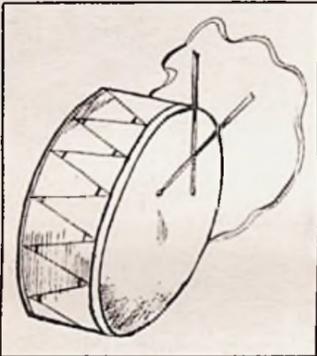
• Suite de la page 3

SONS INDETERMINES



LE TAMBOUR

L'origine du tambour remonte à la plus haute antiquité. Des vestiges retrouvés sur des fresques de tombes égyptiennes remontent à la XII^e dynastie (environ 2500 avant Jésus-Christ). Il semble que les Egyptiens l'utilisaient fréquemment dans leurs festivités : les fûts de ces tambours étaient en bois ou en terre cuite, une peau était tendue sur une ouverture. Mille ans plus tard les Assyriens se servaient de tambours de bois coniques attachés à leur ceinture et dont la peau était fixée par des



clous sur lesquels ils frappaient avec leurs mains. Les Grecs, les Romains et les peuples d'Asie connaissaient le tambour, mais c'est en Afrique que le tambour a fait sa carrière, il présidait à toutes les fêtes religieuses. De nombreux modèles, des variétés de formes innombrables, fûts cylindriques, toujours en bois, les peaux recouvrant les deux ouvertures sont tendues par des lanières de cuir ou par des boyaux. Ils sont frappés par les mains ou avec une seule baguette.

Le tambour fait son apparition en Europe où il est importé par les Sarrasins et immédiatement utilisé par les Espagnols, les Allemands, les Italiens et les Anglais, à des fins militaires.

C'est Edouard VIII faisant son entrée à Calais, en 1347, qui l'introduisit en France. Ce n'est qu'en début du XVI^e siècle qu'il fait vraiment son entrée, dans les usages militaires. Vers 1515 François 1^{er} en régleme pour la première fois l'emploi dans l'armée, comme instrument de marche des fantassins. Th. Arbeau dans son Orchésographie (rédigée très tôt, mais publiée en 1589) donne les bases essentielles des formules rythmiques et de

la technique avec deux baguettes et encore en usage chez les militaires. A cette époque il semble que l'on connaisse déjà le roulement continu. Pour les cérémonies funèbres dès cette époque et encore de nos jours on utilise le tambour avec le timbre détendu. On obtient le même effet en recouvrant la peau supérieure par un drap. C'est le **tambour voilé**. A l'orchestre on trouve ce même instrument dans certains passages de drames lyriques (Faust de Gounod, La Tosca de Puccini, et le Dialogue des Carmélites de Francis Poulenc).

On pense que le tambour est entré dans l'orchestre en 1706, avec la fameuse page symphonique de M. Marois connue sous le nom de « Tempête » dans l'opéra « Alcyone » puis ensuite en 1769 par P.A. Monsigny dans son opéra comique « le Déserteur ». On trouve aussi le tambour utilisé par Meyerbeer dans la scène de la Bénédiction des poignards des Huguenots, puis dans le Prophète, par Berlioz dans sa Symphonie fantastique, dans le Te Deum et la Damnation de Faust, par Wagner dans Rienzi, par Gounod dans Faust, par Léo Delibes, Bizet, Lalo, etc.

Après avoir suivi bien des modifications, soit en largeur, soit en hauteur, le règlement militaire semble avoir prévu une hauteur de 30 cm pour un diamètre de 40 cm. Toujours de forme cylindrique après avoir été en bois, puis en métal, souvent en cuivre, le tambour comporte à chaque extrémité de son fût un cercle de bois, une peau, un cercle d'enroulage sur lequel est fixée la peau, une corde passant dans les trous percés dans chaque cercle de bois et assurant la cohésion de l'ensemble des tirants (sorte de coulants tronconiques en cuir assurant la tension et le réglage de la corde), un timbre (corde de boyau disposée sous la peau inférieure fixée au fût par une petite pièce métallique, le pontet) dont la tension variable permet de modifier à volonté la sonorité du tambour. La peau supérieure (peau de frappe) sur laquelle frappent les baguettes est plus épaisse que la peau inférieure (peau de timbre) sur laquelle est tendu le timbre.

Actuellement, dans la fabrication du tambour moderne, les cordes sont remplacées par des tringles se terminant sur la partie supérieure par des coquilles et la partie inférieure par des clés de serrage qui permettent de tendre les peaux en plastique.

Les baguettes de tambour sont en bois de diverses essences. Les baguettes employées par l'armée et en général par les sociétés sont en ébène. Les baguettes se décomposent en trois parties :

1) L'olive, extrémité renflée de la même forme que le fruit, avec laquelle on frappe sur la peau.

2) Le corps, qui relie l'olive à l'embout.

3) L'embout, terminant la baguette, partie tenue dans la main, en cuivre ou nickelé pour les baguettes en ébène.

Les baguettes d'étude ou d'orchestre n'ont pas d'embout.

Pour les défilés et les marches, le tambour est suspendu à un large collier de cuir blanc ou noir passé en écharpe sur l'épaule droite. Une plaque métallique comportant deux douilles permettant d'y passer les baguettes lorsqu'on ne joue pas est fixée sur ce collier appelé baudrier.



A l'orchestre ou pour les concerts le tambour se pose sur un pied métallique orientable.

Le tambour militaire de construction moderne, est un tambour sur lequel on a fixé un déclencheur qui permet très rapidement d'enlever le timbre pour obtenir un son plus sourd ou de le remettre



pour obtenir très vite un son clair. Il remplace la caisse roulante à l'orchestre. Il a été employé dans certaines œuvres contemporaines : la Danse des Morts, la Création du Monde, les Choéphores de Darius Milhaud, dans les 3^e et 4^e symphonies d'Honneger, dans Phèdre, ballet de Georges Auric.

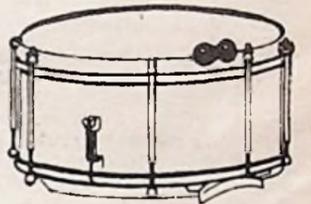
DIVERS TAMBOURS.

La caisse roulante.

La caisse roulante est un tambour sans timbre. Autrefois, elle remplaçait la timbale dans les harmonies et fanfares. A l'orchestre pour exécuter les parties de caisse roulante que l'on trouve encore dans l'ancien répertoire, on utilise le tambour militaire sans timbre. Glück l'associe aux timbales dans le chœur des Scythes d'Iphigénie en Tauride.

La Tarolle.

La tarolle, est une caisse intermédiaire entre le tambour militaire et la caisse moderne. On la trouve encore de nos jours dans



les musiques militaires, harmonies et fanfares. La tarolle, avec un fût de cuivre ou d'aluminium à un seul serrage à vis et timbrée avec des boyaux est une des premières caisses claires utilisées à l'orchestre.

• Vous trouverez dans nos prochains numéros la suite de cet article sur la percussion.

Les œuvres d'André Ameller

pour percussion

GO pour percussion, voix, orgue, cuivres et bande magnétique.

SHOW-SHOW extrait de « Si tous les enfants du monde ».

INSTRUMENTS DE MUSIQUE A VENT



ARLOD S.A.

8, PLACE DES VICTOIRES 75002 PARIS
Téléphone : 260.00.40 -1-

VENTE

SERVICE APRES VENTE

Depuis plusieurs années le Conseil Régional du Nord - Pas-de-Calais vote au profit de la Fédération Régionale des sociétés musicales de ces deux départements constitués en région, une subvention d'investissement de deux cent mille francs pour l'achat d'instruments de musi-

Une initiative du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais

que au profit des Harmonies et Fanfares de cette Fédération. C'est une initiative heureuse à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir et nous nous devons de remercier les membres de ce Conseil Régional et en particulier son Président devenu aujourd'hui notre Premier Ministre, M. Pierre MAUROY.

Cette année, sur les conseils du Comité économique et social régional dont fait d'ailleurs partie M. Robert LESTAVEL,

Président de la Fédération Régionale des sociétés musicales du Nord - Pas-de-Calais, une demande a été faite à l'Office Culturel Régional présidé par M. Noël JOSEPHÉ lui-même, premier Vice-Président du Conseil Régional, pour augmenter cette subvention après inventaire des différents types d'instruments désirés par nos sociétés. Ce travail a été demandé et nous avons pu chiffrer approximativement une demande de plus de deux millions d'instruments souhaités par nos différentes sociétés. Le Conseil économique et social régional émettait d'ailleurs le vœu de nous créditer de cette somme en trois ans.

La réponse officielle du Conseil Régional à cette demande ne nous est pas encore parvenue et pour cause, il y a bien d'autres éléments prioritaires pour l'instant. Nous pouvons cependant espérer qu'une première tranche substantielle nous sera accordée dans les prochains mois, étant donné la sollicitude constante dont a toujours fait preuve le Conseil Régional et l'Office Culturel à notre égard.

Applaudissons donc ce geste généreux et souhaitons que tous les Etablissements publics régionaux de France prennent la suite de l'E.P.R. du Nord - Pas-de-Calais.

R. LESTAVEL.

André Amellér : 28 années de la vie musicale de Dijon

Une progression... harmonieuse

A l'heure où la municipalité dijonnaise s'apprête à rendre à André Amellér l'hommage qui lui revient pour près de trente années de présence musicale à Dijon, il convient de tenter une esquisse du bilan de cette carrière protéiforme et à tout le moins inlassable. Ceux qui ont connu, de près, l'homme et le musicien, savent que ce volontariste et cet entêté, cet homme sensible et rusé, accrocheur et optimiste, menait une vie débridée, dans l'espace comme dans le temps. Omniprésent au conservatoire de Dijon, il était à même de diriger dans la même semaine un concert en Australie, de composer une partition, de présider un jury ou de donner une conférence.

Avant d'être nommé, sur concours, directeur du Conservatoire de Dijon, André Amellér avait déjà derrière lui une impressionnante carrière musicale. Ce natif de Lorraine (il est né à Arnaville en 1912) eut une jeunesse difficile. Il exerça dès son plus jeune âge mille « petits métiers » tout en apprenant le violon. Passant un jour devant une colonne Morris où brillait une affiche de l'Opéra de Paris, il prit sa décision : musicien ou rien. Et il ne s'arrêta plus. Entré au Conservatoire de Paris, il obtint des prix de contrebasse, contrepoint, fugue, harmonie, histoire de la musique et, en 1947, un 1^{er} Prix de composition musicale. Membre de l'Orchestre Lamoureux (il joua sous la direction de Maurice Ravel), il entra à l'orchestre de l'Opéra de Paris où il restera 16 ans.

De 170 à 1.500 élèves

Arrivé à Dijon le 1^{er} avril 1953, il prend en charge un conservatoire qui ne comporte que 10 professeurs et un peu plus de 170 élèves. En 27 ans, le nombre des premiers va quintupler, et celui des seconds sera multiplié par 10... Veillant à une pédagogie aussi riche que complète, soucieux des jeunes qu'il a eu en charge (et qu'il saura toujours défendre et... pousser), attentif à tout ce qui touche à la musique à Dijon, il réussira à faire franchir à son école tous les degrés qui la mènent au rang de Conservatoire national de région qui est aujourd'hui le sien. Relançant la Chorale universitaire de Dijon,

créant le Festival de chant choral, qui réunira jusqu'à 5.000 scolaires de la ville, obtenant la création de postes d'auxiliaires musicaux dans les écoles primaires, André Amellér parviendra à la mise en place des classes à horaires aménagés, puis à l'habilitation de la musicologie à l'université (avec l'impulsion finale du président Feuillée).

275 concerts...

C'est dès 1953 également qu'il avait relancé la Société des concerts du conservatoire avec laquelle il donnera plus de 275 concerts en compagnie des plus grands solistes de l'époque. Cet orchestre original, où les professeurs sont entourés le plus souvent de leurs propres élèves, ne devrait pas, on le sait, survivre au départ d'André Amellér. Mais on n'aura garde d'oublier le lien heureux qu'il a tissé entre le conservatoire et la ville, la place qu'il a tenue dans la diffusion de la musique à Dijon (en particulier de la musique contemporaine). Les « Vendredis du Conservatoire », la « Semaine d'art de Dijon » sont également à mettre au crédit de ce directeur grâce à qui Dijon occupe aujourd'hui l'excellente place qui est la sienne dans la vie musicale.

Des œuvres et... des titres

André Amellér aurait certes pu se contenter, à Dijon, d'exercer calmement ses fonctions de directeur du conservatoire sans qu'on lui en fasse grief. Il ne l'a pas voulu. Parce que ce n'était pas dans son tempérament, sans doute. Parce que la musique n'existe pas pour lui dans un monde clos, certainement. Parce qu'il voulait faire rayonner la musique et les musiciens français, sûrement. Compositeur, chef d'orchestre, conférencier, missionnaire, inspecteur, il aura aussi été cela.

Plus de 250 œuvres

Compositeur, cela ne se commande pas. C'était en lui. L'ancien élève de Roger Ducasse a un catalogue énorme de plus de



1966, Cuisines ducales à Dijon (de g. à d.) : Olivier Messiaen, Yvonne Loriod, André Amellér, André Ampaud, adjoint aux Affaires culturelles, et le chanoine Kir, député-maire de Dijon.

250 œuvres, toutes plus originales les unes que les autres : musique de chambre, musique symphonique, opéras (« Cynnos » fut créé à Nancy en 1962), ballets, œuvres d'harmonies, œuvres pour orgue, hélicon, hautbois, trios d'anches, trombone, saxophone, violon, contrebasse et combien d'autres ! L'occasion était sa muse. La rencontre d'un instrumentiste déterminait son inspiration. Avec sa grande facilité de travail et sa vie très organisée, il put donner cours à son tempérament généreux et toujours en recherche. Sa musique est à son image : sensible, variée, changeante, audacieuse. Néoclassique, comme disent les musicologues. Musique d'un des « petits maîtres » de ce siècle, comme il la qualifie lui-même en empruntant les termes du temps de Mozart. On en oubliera sans doute beaucoup. Mais on restera marqué par (entre autres) le « Quintette avec piano », la « Suite d'Illusions », les « Hétérodoxes », « Crescendo », « Cynnos », les « Trois moments musicaux » et jusqu'à cet « Ada-

gio pour violon et orchestre d'harmonie » créé le 1^{er} avril dernier. Des pages qui restent gravées dans les mémoires comme des moments de grâce, de lumière et d'une certaine quête d'idéal.

Quant aux autres activités d'André Amellér, leur énumération suffira à dire l'ampleur et la curiosité de l'esprit qui les a menées (1). Président de la Confédération musicale de France (et de la Fédération de Côte-d'Or), vice-président de l'I.S.M.E. où il a beaucoup milité pour l'introduction en France de la musicothérapie, membre de la Fédération européenne des directeurs de Conservatoire, membre du Comité national de la musique, président de l'ordre des Musiciens, que d'assemblées et de débats, de militantisme et de foi musicale !

Le relais à Jean-Louis Gand

Arrivé à Dijon en 1953, André Amellér repart en 1981, avec un bilan que l'Histoire jugera mais

qui n'est pas mince. Lui-même prétend qu'il y a encore plus à faire qu'il n'a été fait... Mais la ville de Dijon doit beaucoup à ce musicien venu lui donner tant : il est heureux qu'une cérémonie d'hommage ait été organisée en son honneur, en présence de Jacqueline Amellér, sa femme, qui aura su jouer à ses côtés un rôle de discrète et très efficace collaboration.

Le propre des grandes œuvres est d'être remplacées par d'autres. Celle de Jean-Louis Gand commence. Elle sera différente, probablement gigantesque aussi. Mais elle n'aura été rendue possible que grâce à celle d'André Amellér, qui, s'il figure déjà dans un dictionnaire musical, mériterait bien qu'une salle portât son nom dans le nouveau conservatoire.

Michel HUVET.

Avec l'aimable autorisation de l'auteur.

(1) André Amellér, entre autres, est officier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Mérite, commandeur des Palmes académiques.



*André Amellér
un artiste et un homme
de bien*

Toute la Gamme

B. CHŒUR

TEL. : 88-69-27

32, rue des Minimes, DOUAI 59500



3.500 F

CARILLON PORTATIF

Caisses claires : 605 F

CONFERENCE INTERNATIONALE DE MANCHESTER

Harmonies, ensembles de vents Chef d'Harmonie, compositeurs et éditeurs

Cette conférence s'est déroulée à Manchester du 20 au 26 juillet 1981.

La France y était représentée par André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, et Gérard Leclerc, le jeune Animateur de l'Harmonie de Fougères, et Directeur du Conservatoire Municipal de cette ville.

Environ 250 délégués des différentes disciplines proposées représentaient de nombreux pays, et conférences et concerts se sont déroulés au Royal Northern College of Music, mis à la disposition des organisateurs par Mr John Manduell, Principal. Une belle salle était agencée pour les conférenciers et aménagée pour les nombreux concerts qui s'y déroulèrent.

Le Président André Ameller devait, dès le premier jour, faire un exposé très apprécié sur la formation musicale chez le musicien amateur en France, sur la vie de nos Sociétés, en précisant le rôle très important de la Confédération Musicale de France.

C'est Jan Molenaar qui, avec sa gentillesse, devait donner lecture de ce texte en langue anglaise.

Nous devons déplorer le manque de traduction, d'autant que de nombreux délégués de pays tels que l'Espagne, le Libéria, le Canada, la Suisse, la Belgique, l'Italie, le Portugal auraient souhaité une traduction en langue française.

Un temps très large était réservé aux discussions et de nombreux échanges de vues intéressants se sont déroulés entre les compositeurs, éditeurs et représentants des formations musicales.

Dans l'ensemble, ils furent constructifs, mais combien il est navrant de noter le peu d'intérêt marqué par les éditeurs français pour les formations d'harmonies, considérées dans notre pays comme « mineures ». Pourtant, le marché est vaste pour ceux qui entreprennent...

Il existe des milliers de Sociétés aux Etats-Unis, au Japon, en Grande-Bretagne, Norvège, Suède, Danemark, Belgique, en Espagne où, dans la seule région de Valence, on en dénombre plus de 300.

Il reste beaucoup à faire car le répertoire est encore désuet, et Jan Molenaar confiait combien il appréciait l'effort de renouvellement du répertoire, entrepris par des musiciens de qualité, français, belges et néerlandais.

Les formations elles aussi ont évolué mais elles conservent un certain retard sur le choix du répertoire : œuvreries où tous se doublent... Exemple : la formation japonaise « All Japan High School Honor Band », remarquable par ailleurs d'équilibre et de justesse ; plus de 100 jeunes gens et jeunes filles de la « High School of Tokyo » la composent.

Voici, à titre indicatif, la composition de cette harmonie : 10 Flûtes (3 Piccoli), 22 Clarinettes, 2 Hautbois, 10 Sax, 8 Cors, 3 Bassons, 13 Trompettes, 10 Trombones, 7 Barytons et Basses, 7 Contrebasses Tubas, 1 Contrebasse à Cordes, 12 Percussions.

D'autres formations nordiques furent appréciées par leur qualité ; citons pour la Norvège : les harmonies d'Oslo et de Trondheim ; pour la Suède, celles de Stockholm et Göteborg.

Voici la composition du « Symphonic Band of Göteborg » : 4 Flûtes (1 Piccolo), 2 Hautbois, 9 Clarinettes, 1 Clarinette Alto, 1 Clarinette Basse, 2 Bassons, 3 Cors, 4 Cornets, 4 Trompettes, 2 Barytons, 3 Trombones, 4 Sax, 4 Contre-Tubas, 4 Percussions.

Nous avons aussi entendu l'ensemble à vent de Graz en Autriche, l'harmonie juniors de Zurich. Pour la Grande-Bretagne, « The British Youth Wind Orchestra », « Surrey County Wind Orchestra » et le « Besses o' th' Barn Brass Band ».

Les Etats-Unis étaient représentés par les Universités de Californie, de Virginie, du Colorado, du Michigan et « The United States Collegiate Wind Band ».

Tous ces ensembles sont de grande qualité.

Il est à noter que les filles jouent excellemment de tous les instruments à embouchure : cor, trompette, trombone, baryton, contrebasse, tuba.

Il faut noter les efforts pour le choix des programmes de l'ensemble de l'Université de Virginie, sous la baguette de Dan Wilcox qui programme Paul Hindemith, avec son Konzert Musik Op 41 et une Symphonie Sacrée de T. Broege.

Cet ensemble est composé de : 4 Flûtes (1 Piccolo), 2 Hautbois, 1 Cor « Anglé », 2 Bassons, 1 Clarinette MiB, 5 Clarinettes SiB, 1 Clarinette Basse, 4 Sax, 4 Cors, 5 Trompettes, 3 Trombones, 1 Baryton, 2 Tubas Basses, 5 Percussions.

Chacune de ces formations est dirigée par un excellent musicien et l'on sent combien les efforts sont grands chez tous ces jeunes qui possèdent de grandes qualités indéniables de technique instrumentale.

Nombreux furent les délégués des nations présentes qui firent un exposé : Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Norvège, Suède, Belgique, Hollande, France, Suisse, Autriche, Espagne, Portugal.

Une importante exposition à laquelle participaient de nombreux éditeurs et facteurs d'instruments, fut largement visitée.

L'hébergement se faisait à l'Université de Manchester, au Parc Owen ; les repas y étaient très bien préparés, ainsi qu'à la cantine du Conservatoire : qualité dans la simplicité.

Le premier jour, il y eut au Town Hall de Manchester, une réception cocktail sympathique, au cours de laquelle le Maire, qui était accompagné de son épouse, exprima quelques mots aimables.

L'organisation de ce congrès a été bonne et l'on doit en féliciter son Secrétaire Général, M. F.L. Battisti, qui, avec son aimable équipe, s'est dépensé pour la réussite de cette grande manifestation.

Nous reproduisons in extenso l'exposé du Président Ameller à la Conférence de Manchester.

L'éducation musicale chez le musicien amateur en France

« L'éducation musicale en France est la même pour tous, là où elle existe. Le Ministère de l'Education a la responsabilité de l'enseignement général et, malheureusement, la musique en est encore à l'état sporadique au second degré, de la 6^e à la 3^e ; elle existe depuis peu au premier degré. Elle était laissée jusqu'alors à la responsabilité des municipalités.

« Cependant, il existe depuis peu une convention entre le Ministère de l'Education et celui de

la Culture qui a favorisé la création des classes à horaires aménagés et d'un baccalauréat musical.

« Les jeunes musiciens fréquentant le collège ou le lycée et pouvant consacrer une partie importante de leur temps à leurs études musicales, effectuées dans le cadre de nos Conservatoires — certains jeunes musiciens ont la chance d'habiter une ville ou à proximité d'une agglomération où il existe une école de musique — pour eux, pas de pro-

blème : ces jeunes musiciens recevront, dans le cadre de cette école, nanti souvent d'excellents professeurs, un enseignement complet.

« Ce sera, il faut le savoir, la même formation que celle d'un étudiant envisageant de choisir la vocation professionnelle : le professeur, jouer dans un orchestre ou encore un des nombreux métiers de la musique.

« Bien sûr, les études doivent être orientées en fonction de la branche choisie.

« Situons maintenant plus spécialement ceux de nos jeunes musiciens qui ne bénéficient pas de ces avantages. Leur nombre est important, car les cités rurales sont nombreuses en France et souvent éloignées des grands centres, voire même isolées, et là, le rôle de nos Fédérations et de leurs Sociétés de musiciens amateurs est capital.

« Ces Sociétés bénéficient d'aides plus ou moins substantielles, soit de la Municipalité, soit du Conseil Départemental. Elles peuvent alors envisager d'appeler un Directeur ou des cadres pour former leurs jeunes musiciens.

« Elles ont parfois la chance de compter dans leurs rangs un musicien chevronné ayant fait partie d'une grande formation et qui, par ses conseils, peut apporter beaucoup.

« Cependant, le problème est grave car, actuellement, il est souvent difficile de trouver, pour des raisons pécuniaires, des cadres sérieux et efficaces.

« La plupart de nos Sociétés sont pauvres, et elles subsistent

grâce aux seules cotisations versées par leurs adhérents.

« Rendons hommage à nos Présidents et Directeurs ; avec un courage et une abnégation qui les honorent, ils font le maximum pour offrir un enseignement aux jeunes instrumentistes, qui grossiront les rangs de l'orchestre, de l'harmonie, de la fanfare ou de la batterie-fanfare. Et n'oublions pas que toutes ces responsabilités sont assurées bénévolement !

« Au sein d'une formation possédant une école de musique, il sera enseigné aux jeunes postulants les éléments essentiels d'éducation musicale : dictée musicale, solfège chanté, lecture, rythme et, bien sûr, l'instrument choisi.

« A partir de la troisième année, quelquefois de la seconde pour les plus doués et... travailleurs, il sera possible à cette formation de présenter ces jeunes élèves aux examens annuels organisés par la Fédération régionale ou départementale dont elle dépend.

« Il existe 49 Fédérations à la Confédération Musicale de France, dont une à la Guadeloupe. Elles apportent une aide tangible à leurs sociétés par des subventions qui sont fonction du nombre d'élèves présentés aux examens, ainsi qu'une aide pour l'équipement en instruments, grâce à l'appui des Conseils de Région.

« C'est un espoir pour nos jeunes musiciens qui, souvent, sont obligés de se rendre, pour effectuer leurs études, dans une ville plus importante que la leur.

afin de fréquenter l'établissement de leur choix.

« Alors, ils auront la chance de s'inscrire à l'école de musique ou au Conservatoire de cette cité et d'y suivre un enseignement rationnel, d'autant plus bénéfique qu'ils auront été bien préparés musicalement.

« Une autre ressource pour nos jeunes musiciens est d'envisager d'effectuer leur Service National — sa durée est d'un an — au sein d'une musique militaire. Ils pourront s'y perfectionner et ensuite, grâce aux compétences qu'ils auront acquises, aider à leur tour les plus jeunes — plus tard sans doute car, hélas, les soucis de la vie, le choix d'un métier obligent souvent nos jeunes musiciens amateurs à s'éloigner de leur cité.

« Voici esquissé un tableau de la formation des jeunes musiciens de nos Sociétés. Mais elle ne s'arrête pas là, et ici commence le rôle de la Confédération Musicale de France.

Rôle de la Confédération Musicale de France

« Nous allons jeter un rapide coup d'œil sur le passé de la Confédération : cette Association a été fondée en 1906 et, cette année, nous en fêtons le 75^e anniversaire. Son rayonnement s'étend de plus en plus.

« Elle est constituée de 49 Fédérations rassemblant 6.000 Sociétés : orchestres, harmonies, fanfares, batteries-fanfares, ensembles instrumentaux tels que

• ETUDES MELODIQUES ET RYTHMIQUES. — J'ai pris connaissance des cahiers d'« Etudes mélodiques et rythmiques » de Pierre-Max Dubois.

Celles-ci sont très musicales et peuvent intéresser grandement nos directeurs.

Ainsi, le CAHIER VERT (n° 1) comprend 12 leçons chantées : 8 en clé de sol, 2 en clé de sol et de fa 4^e, 2 en 7 clés ; enfin, 16 leçons rythmiques parlées, ou jouées éventuellement (clé au choix). Le CAHIER JAUNE (n° 2) se compose de 9 études en clé

J'ai lu
pour
vous...

de sol, sol et fa dièse 4^e et 7 clés, plus 15 études rythmiques parlées ou jouées. Le CAHIER BLEU (n° 3) comporte des dictées à une, deux ou trois voix et des dictées rythmiques de moyenne difficulté.

Ces trois cahiers sont édités par Gérard BILLAUDOT.

André AMELLER.



La Place Saint-Pierre est un quartier central de la grande ville industrielle de Manchester, où s'est déroulée la Conférence.

plectres, accordéons ; chorales ; groupes de danse et de folklore, soit 650.000 musiciens amateurs.

« Ils participent aux fêtes officielles et, très souvent dans l'année, ils se font entendre et se produisent dans leurs villes et villages.

« La C.M.F., reconnue d'utilité publique, est aidée par deux Ministères de Tutelle : le Ministère de la Culture et le Ministère du Temps Libre.

« Les subventions du Ministère de la Culture vont à l'essentiel de l'éducation musicale dans nos Fédérations, et celles du Ministère du Temps Libre à la réalisation de nos stages, dispensés dans notre Ecole de Toucy (Yonne).

« L'un et l'autre de nos Ministères de Tutelle nous ont apporté une aide précieuse lors de la création de ce Centre National de Promotion Musicale, dont je vous parlerai plus loin.

« La Confédération Musicale de France est placée sous la responsabilité d'un Conseil d'Administration de quinze membres élus pour trois ans. C'est le Conseil d'Administration qui élit le Président, les quatre Vice-Présidents, le Secrétaire Général, le Secrétaire Général Adjoint, le Trésorier Général, le Trésorier Général Adjoint.

« Toutes ces fonctions sont bénévoles.

« Au siège, à Paris, une Administration permanente expédie les affaires courantes : préparation des concours, textes d'examens, assurances, comptabilité, et une très volumineuse correspondance. Le Bureau Administratif s'occupe aussi du Journal de la Confédération Musicale de France, qui paraît chaque mois. Le siège de ce journal d'environ 24 pages est aussi à Paris.

« Le Conseil d'Administration de la Confédération Musicale de France élit chaque année différentes Commissions : Commission de Vérification des Comptes, Commission de l'Administration Générale, Commission de Toucy, Commission Jeunesse, Commission Artistique, Commission de Conciliation et d'Arbitrage, Commission du Journal.

« Les différentes Commissions sont réunies chaque année, et c'est la Commission Artistique qui met au point les programmes des œuvres proposées aux Examens Fédéraux, du niveau préparatoire au niveau supérieur, soit 8 divisions, et qui propose des épreuves d'éducation musicale : lecture chantée et rythmique, théorie, lecture instrumentale pour tous les instruments, vents et cordes. En 1980, plus de 50.000 jeunes ont passé ces Examens.

« Les élèves les plus brillants des cours Supérieurs en éducation musicale et instrument sont proposés pour le Concours d'Excellence, qui se déroule chaque année au Conservatoire National Supérieur de Paris le dimanche qui suit notre Assemblée Générale annuelle. C'est un Concours difficile mais très suivi et hautement apprécié. Les épreuves de ce Concours sont élaborées elles

aussi par la Commission Artistique.

« La Commission Artistique est également chargée de programmer les œuvres d'ensemble pour harmonies, fanfares, batteries-fanfars, chorales, destinées aux différents Concours organisés par les Fédérations dans leur région.

« La C.M.F. subventionne ces Concours ; elle offre des prix sous forme d'espèces et d'instruments aux Sociétés participantes.

« Nos Sociétés peuvent appartenir à l'une des 9 divisions, allant de la Division d'Honneur à la 3^e Division B.

« Un règlement très précis favorise l'organisation de ces Concours, jugés par des personnalités musicales de notre pays.

« Par l'intermédiaire de leur Fédération, nos Sociétés obtiennent de la C.M.F. de nombreux avantages : comme je vous l'ai exposé, une aide, en fonction du nombre d'élèves présentés dans les diverses disciplines, aux Examens annuels ; la participation à un contrat-groupe d'assurances ga-

rantissant : la détérioration des instruments, l'incendie, les dommages corporels, etc., et cela moyennant une prime modeste et enfin, la possibilité de fréquenter les stages organisés dans notre Centre National de Promotion Musicale Albert-Ehrmann de Toucy.

« Sous la conduite de maîtres éminents, des formations de jeunes, et même des instrumentistes adultes, viennent se perfectionner dans des conditions exceptionnelles.

« Le rôle de cette Ecole est principalement la formation de cadres dans le milieu amateur, qui en est pratiquement dépourvu.

« Nous venons d'obtenir du Ministère de la Culture et de la Communication l'homologation d'un Diplôme : le Diplôme d'Aptitudes pour l'Animation des Sociétés Musicales (D.A.A.S.M.), qui donnera à ceux qui le détiendront une authenticité de musicien et une garantie à ceux qui solliciteront leur concours.

Les 8 Unités de Valeur se répartissent ainsi :

Epreuves	Coeff.
I) Epreuves éliminatoires	
1. Education Musicale : dictée, lecture, théorie.....	3
2. Education Musicale : chant donné ou choral à harmoniser à quatre parties (12 à 16 mesures).....	4
3. Rédaction d'une orchestration pour une formation proposée.....	4
4. Exécution instrumentale (instrument au choix).....	2
II) Epreuves définitives	
5. Leçon à donner à un ou plusieurs élèves (solfège ou instrument)	
6. Histoire de la Musique : formes, instruments (épreuve écrite ou orale)	
7. Epreuve de direction d'une harmonie ou fanfare	
8. Entretien avec le Jury sur l'administration et la gestion des Associations, loi de 1901, et sur les relations avec les pouvoirs publics.	

« Pour obtenir le Diplôme, ces Unités de Valeur pourront s'échelonner sur plusieurs années.

« Je voudrais vous indiquer que nos relations avec nos Ministères de Tutelle sont excellentes, et que nous trouvons toujours auprès d'eux des interlocuteurs compréhensifs.

« A la Direction de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, du Ministère de la Culture et de la Communication se tient chaque année le Comité National de la Musique Populaire, où nos problèmes sont examinés et où des solutions sont proposées afin de les résoudre au mieux de nos intérêts.

« Je terminerai en rappelant que, cette année, nous avons fêté le 75^e anniversaire de la fondation de notre Confédération Musicale de France au cours de notre 80^e Assemblée générale.

« Cette Assemblée s'est tenue dans les locaux de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (S.A.C.E.M.) à Neuilly-sur-Seine. Ces locaux ont été gracieusement mis à notre disposition.

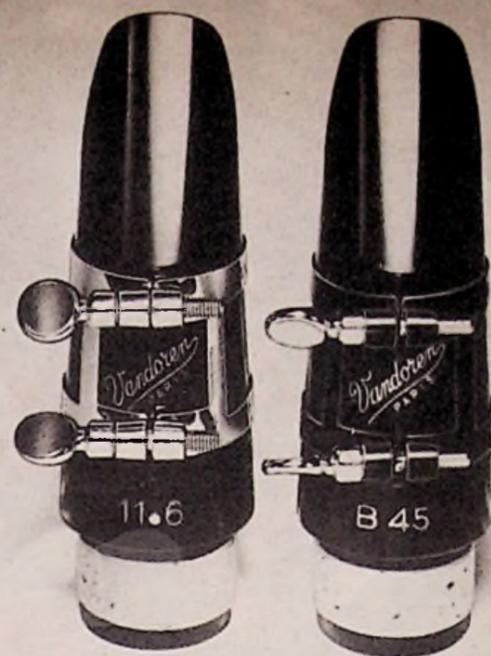
« De hautes personnalités du Ministère de la Culture et de la Communication, ainsi que de dif-

férents Ministères : Jeunesse et Sports, Intérieur... étaient présentes, et tous les Délégués ont pu évoquer leurs soucis, auxquels des solutions ont été apportées.

« Chaque année, les plus prestigieuses formations : la Garde Républicaine, la Musique des Gardiens de la Paix... apportent un concours bénévole en donnant un beau concert lors de notre Congrès. Cette année, pendant le déroulement de nos travaux, deux concerts de qualité ont eu lieu, et le vendredi soir, un grand concert a été donné par la Musique de la Police Nationale Française, placée sous la direction de son Chef, le Commissaire Principal Pierre Bigot. Il connut un vif succès.

« Pendant les deux jours qu'a duré cette Assemblée, nos Congressistes ont pu visiter une belle exposition d'Editeurs et de Facteurs d'instruments de Musique organisée par la Confédération Musicale de France à leur intention.

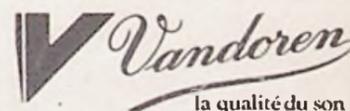
« Des efforts importants ont été accomplis, mais il reste beaucoup à faire, et les « lovers » que nous sommes ne ménageons aucun effort pour que vive, en France, la musique au sein de nos formations d'amateurs ! »



La musique évolue :

Grands intervalles à passer avec une vélocité croissante - Utilisation du suraigu - Enregistrements haute fidélité ne pardonnant aucune imperfection sonore... etc. Pour tenir compte des nouveaux problèmes auxquels sont confrontés les instrumentistes, Vandoren a mis au point les bords de clarinette d'aujourd'hui : B 45 et 11.6. Un même intérieur, deux tables différentes : celle du B 45 pour des anches Vandoren de force 2 ou 3, celle du 11.6 pour des anches plus tenues force 3 ou 4 avec la même étonnante facilité d'émission dans tous les registres.

Richesse en harmoniques inégalée : Un diagramme d'enregistrement en laboratoire comparant la richesse en harmoniques d'un B 45 Vandoren avec des bords jouissant d'une bonne réputation chez les clarinettes a montré la supériorité du B 45. S'y ajoute la stabilité obtenue par une nouvelle mentonnière plus plate pour une meilleure assise des incisives supérieures.



56, rue Lepic, 75018 Paris. Tél. 257.94.40.

Ets M.A.R.C.A. Pichard et C^o

Manufacture d'Anches et Roseaux de la Côte d'Azur



Roseaux bruts et préfabriqués ANCHES simples et doubles « RIVIERA Golden Cane » Coupe Anches « CORDIER » Accessoires - Instruments REPARATIONS Bec BOBBY DUKOFF U.S.A.

Atelier et bureau : Qt Le Grand-Plan, 83190 OLLIOULES
Tél. : (94) 63-04-84

Correspondant à PARIS : MAJOR PIGALE, 3, rue Duperré
Tél. : 874-75-24

Avenant au protocole d'accord signé le 6 février 1978 et à l'avenant signé le 6 décembre 1980 entre la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique et la Confédération Musicale de France

Cet avenant complète le protocole d'accord signé le 6 février 1978 et l'avenant signé le 6 décembre 1980

Article 5. — CONCOURS ET FESTIVALS

1° Les concours organisés par la Société suivant le règlement de concours de la Confédération Musicale de France

- a) sans aucune recette directe ou annexe, bénéficient d'une autorisation gratuite ;
- b) comportant des recettes directes ou annexes, donnent lieu au paiement d'une redevance calculée sur les bases suivantes :

1. Pourcentages

- **Tarification générale :**
6,875 % sur les recettes directes
3,437 % sur les recettes annexes ;
- **Tarification réduite :**
5,50 % sur les recettes directes
2,75 % sur les recettes annexes.

2. Minimums

- **Tarification générale :**
 - pour les localités au-dessous de 10.000 hab..... 15 F
 - pour les localités de 10.001 à 50.000 hab 30 F
 - pour les localités au-dessus de 50.000 hab..... 45 F
- **Tarification réduite :**
 - pour les localités au-dessous de 10.000 hab..... 12 F
 - pour les localités de 10.001 à 50.000 hab 24 F
 - pour les localités au-dessus de 50.000 hab..... 36 F

2° Les festivals organisés par la Société :

- a) sans aucune recette directe ou annexe, bénéficient d'une autorisation gratuite ;
- b) comportant des recettes directes et annexes, donnent lieu au paiement d'une redevance calculée sur les bases suivantes :

1. Pourcentage

- **Tarification générale :**
9,625 % sur les recettes directes
4,812 % sur les recettes annexes.
- **Tarification réduite :**
7,70 % sur les recettes directes
3,85 % sur les recettes annexes.

2. Minimums

- **Tarification générale :**
 - pour les localités au-dessous de 10.000 hab..... 19 F
 - pour les localités de 10.001 à 50.000 hab 37 F
 - pour les localités au-dessus de 50.000 hab..... 56 F
- **Tarification réduite :**
 - pour les localités au-dessous de 10.000 hab..... 15 F
 - pour les localités de 10.001 à 50.000 hab 30 F
 - pour les localités au-dessus de 50.000 hab..... 45 F

Les pourcentages, forfaits et minimums mentionnés sous la référence « Tarification réduite » sont appliqués aux adhérents de la Confédération Musicale de France sous la réserve qu'ils respectent les conditions prévues au 3° du présent article.

3° Afin de pouvoir prétendre bénéficier de la tarification réduite prévue pour les concours et festivals, la Société devra obtenir, pour chaque manifestation, le patronage de la Confédération Musicale de France.

En outre, il conviendra de respecter la procédure suivante :

- aviser, au moins pour quinze jours à l'avance, le délégué régional de la SACEM dans la circonscription duquel a lieu la manifestation ;
- fournir au délégué précité le bordereau des recettes réalisées (s'il y a lieu) ainsi que le programme exact des œuvres exécutées au plus tard quinze jours après la séance ;
- assurer le règlement des redevances dans le mois qui suit la séance.

4° Les pourcentage d'intervention stipulés pour les concerts et festivals s'appliquent exclusivement sur les recettes brutes réalisées. Pour ces manifestations, dans la détermination de la redevance, il n'est fait aucune référence au budget des dépenses engagées par exception aux dispositions de l'article 8, paragraphe A'b).

5° Les concours et festivals ayant fait l'objet d'un règlement de droits d'auteur peuvent bénéficier, une fois par an, du don de 50 % qui viendra s'ajouter aux deux dons prévus à l'article 6 du protocole d'accord et qui sera soumis aux mêmes conditions.

4° Les programmes des œuvres exécutées à l'occasion des manifestations ayant fait l'objet d'une autorisation gratuite sont remis aux délégués régionaux afin de permettre à la SACEM d'assurer la rétribution des ayants droit.

Le représentant départemental ou régional de la Confédération Musicale de France interviendra le cas échéant à la demande du délégué régional auprès des sociétés musicales qui auront omis de remplir cette condition.

7° En aucun cas, les bals pouvant être organisés à l'occasion de ces concours ou festivals ne peuvent bénéficier de la tarification indiquée au présent article. Pour ces bals, il est fait application de celle prévue à l'article 8 du protocole.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 1981.

Le Directeur Général de la Société des Auteurs,
Compositeurs et Editeurs de Musique.
J.-L. TOURNIER

Le Président de la Confédération Musicale de France.
A. AMELLER

Le Directeur de la Promotion et des Contrats.
E.P. ROCHICCIOLI.

EDITIONS HENRY LEMOINE

17, rue Pigalle, 75009 PARIS — ☎ 874-09-25

RAPPEL DE QUELQUES TITRES extraits de notre catalogue général

ENSEIGNEMENT

Solfèges :

- Collection « Solfège des solfèges » (A. Lavignac), 35 cahiers, avec et sans accompagnement de piano, du très facile au très difficile.
- Grand choix d'ouvrages divers d'Absil, Berthelot, Bourmonville, Damase, Dandelot, Ferté, Féris, Gervais, Jay, Jongen, Libert, Manen, Mein, Noël-Gallon, Philiba, Passani, Pennequin, Rougnon, Roussel, Salmon, Vignolo...

Ouvrages théoriques :

- Danhauser : Théorie de la musique. — Abrégé de la théorie de la musique. — Questionnaire sur la théorie.
- Fontaine : Traité du rythme.
- Carpentier : La formation de l'oreille chez les débutants (66 exercices d'intonation).
- Dandelot : Etude de l'audition (5 cahiers).
- Fusté-Lambezat : Principes élémentaires de théorie musicale.
- Lavignac : Notions scolaires de musique, 1^{re} année. — Notions scolaires de musique, 2^e année.
- Legron : 30 leçons de rythme et de chant.
- Philiba : Rythmes et durées.
- Sohet : Questionnaire encyclopédique de théorie musicale, en 5 cycles gradués.
- Woestyn : Exercices sur les intervalles. — Précis sur la transposition.

FLUTE

- P.-Y. Artaud : Méthode élémentaire de flûte traversière.
- R. Hériché : Exercices journaliers.
- G. Parès : Méthode élémentaire. — Gammes et exercices.

CLARINETTE

- Didier : Méthode complète. — Etude des gammes et principaux accords.
- H. Klosé : 6 études mélodiques.

- G. Parès : Méthode élémentaire. — Gammes et exercices.
- H. Rawson : Enseignement moderne du jazz, de l'improvisation, de la musique typique.
- Y. Didier : A la découverte de la musique des XVII^e et XVIII^e siècles (3 recueils élémentaires).

BASSON

- G. Dherin et P. Pierre : Nouvelle technique du basson : 1. Exercices et études ; 2. Textes d'application.
- E. Flament : 15 études.
- J.-B. Gambare : 18 études.
- H. Martelli : 15 études.
- Ozi : Grande méthode complète.
- G. Parès : Méthode élémentaire. — Gammes et exercices.

HAUTOIS

- H. Brod : Méthode (édition revue par G. Gillet). — 20 études extraites de la méthode.
- G. Parès : Méthode élémentaire. — Gammes et exercices.

SAXOPHONE

- J.-M. Londeix : Le saxophone en jouant, méthode en 4 cahiers (cours débutant, préparatoire, élémentaire). — Exercices mécaniques pour tous les saxophones (3 cahiers). — Les gammes conjointes et en intervalles pour tous les saxophones. — Le détaché (staccato) aux saxophones.
- G. Parès : Méthode élémentaire. — Gammes et exercices.
- J.-M. Londeix : A la découverte de la musique des XVII^e et XVIII^e siècles, pour saxo alto Mib et piano. — Idem, pour saxo Sib (soprano ou ténor) et piano.

COR

- T. Charlier : Méthode complète.
- P. Levet : La technique journalière du corniste.
- G. Parès : Méthode élémentaire. — Gammes et exercices.

ENVOIS DE NOS CATALOGUES SUR DEMANDE
(préciser : Enseignement, Vent, Cordes, Piano, etc.)

VENTE PAR CORRESPONDANCE DES PARTITIONS DE TOUS
LES FONDS, FRANÇAIS ET ETRANGERS — SERVICE RAPIDE

NECROLOGIE

C'est avec une grande émotion que nous avons appris le décès du président de notre Fédération de Guadeloupe, M. Norbert Mado.

Nous avons eu la grande joie de l'accueillir au congrès de mars à la S.A.C.E.M. où il avait prononcé une courte allocution, combien poétique et sensible. Il avait été chaleureusement applaudi par tous.

Nous n'aurons plus le plaisir de le revoir, mais nous savons qu'il a donné à sa Fédération une impulsion musicale très grande qui sera suivie par son successeur, M. Robert Dauberton, qui l'avait d'ailleurs accompagné au congrès.

Nous présentons à sa famille et à tous ses amis nos condoléances attristées, et les assurons de nos sentiments les plus cordiaux et dévoués.

A la fin du mois de juillet, nous avons appris le décès de Mme A.F. Trinquier, des suites d'une longue et douloureuse maladie.

Tout le monde à la Confédération connaît bien le président de notre Fédération du Vaucluse, M. Trinquier, si dévoué à notre belle cause de la musique populaire. Ce fut pour lui une terrible épreuve, et nous lui présentons nos condoléances les plus attristées et émues en cette circonstance particulièrement douloureuse, ainsi que l'amitié de tous.

Nous avons appris le décès du père de M. François Pouillot, un grand ami de la Confédération musicale de France, après une longue et douloureuse maladie.

M. Pouillot est tuba-solo à la Musique de la Garde républicaine, professeur de conservatoire et auteur d'excellents ouvrages dans sa discipline.

Il a écrit de très intéressants articles pour notre journal de la Confédération musicale de France, entre autres « Le Diapason » et une étude remarquable sur le tuba.

Nous présentons à M. François Pouillot, à sa famille, nos condoléances les plus émues et bien sincères.

POUR VOS REPARATIONS

PROFITEZ DE LA PERIODE ACTUELLE

de nos prix spéciaux
et de nos délais réduits

pour nous envoyer vos réparations
Une seule adresse :

GUILIARD BIZEL

2, rue d'Algérie, 69001 LYON - Tél. : (7) 828-44-22



Un devis pourra être établi sur demande. Munir chaque instrument d'une fiche avec votre nom, votre adresse et vos instructions.

Le Concours régional de chant choral scolaire organisé par l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace



Ce Concours qui a réuni à Mulhouse 28 chorales et à Strasbourg 24 chorales a été organisé pour la 33^e fois avec un succès toujours renouvelé. 54 chorales scolaires qui rivalisent d'ardeur et de foi pour la promotion d'un chant choral vivant, auxquelles s'ajoutent les 15 chorales du Festival de la Jeunesse de Colmar et les 17 chorales du Festival de Haguenau : 86 chorales au total, éloquent tableau de la jeunesse chantante d'Alsace avec un effectif de 3.000 choristes.

Le Concours de Mulhouse

Il a eu lieu mercredi, le 6 mai au Théâtre municipal mis gracieusement à la disposition de M. Jean-Pierre Moser, président de la Chorale Harmonie 1850 de Mulhouse et Secrétaire général de l'Association des Chorales d'Alsace, par la ville de Mulhouse. Le concours a bénéficié cette année de la présence de M. André Ameller, Président de la C.M.F. qui a pour la première fois eu l'occasion de prendre contact avec le chant choral d'Alsace. Les organisateurs en ont été très honorés et n'ont pas manqué d'exprimer au Président Ameller leur joie et leur reconnaissance, au nom de tous ces mille élèves qui ont chanté sur la scène du théâtre.

Au cours de la Conférence de presse qui a précédé le concours, M. Ameller a évoqué l'importance, dans la vie musicale du pays, des 49 fédérations, des 600.000 musiciens et 6.000 sociétés que compte la Confédération musicale de France qu'il préside avec une autorité souriante. « Les Français ont toujours aimé la musique » a-t-il déclaré et la jeunesse actuelle témoigne d'un intérêt grandissant pour la pratique d'un instrument. « L'Alsace est, sans conteste, la région pilote de France quant au chant choral » et tout au long de l'après-midi, le théâtre de Mul-

house a retenti des chœurs d'enfants et d'adolescents venus de tout le département du Haut-Rhin.

Près 1.000 jeunes, répartis en 28 chorales ont chanté à deux, trois et quatre voix des œuvres diverses, chansons populaires harmonisées, Chœurs des Maîtres, avec une musicalité toujours à la recherche de la beauté vocale et de la perfection.

M. Ameller assurait la présidence d'honneur du Jury composé de M. Joseph Muller, président de l'Association des chorales, MM. Jean-Louis Weber, Edmond Zind, Gérard Foltz et Roger Munch, professeurs et directeurs de chorales.

Chaque chorale présentait un chœur, imposé et un chœur choisis dans son répertoire. Voici la liste des chœurs imposés répartis en 8 groupes :

- GROUPE 1 : Interprétation à l'unisson (premier degré) « Ecoutez le guitariste », musique de Jean Naty-Boyer. Editions CieJor, 54, rue du Théâtre, 75013 Paris.
- GROUPE 2 : Chœurs à deux voix égales (premier degré) « Dans la rivière » paroles Th. Loup, musique J.-P. Von Elier. Editions Les Presses d'Ile-de-France, Ma Chanterie n° 3.
- GROUPE 3 : Chœurs à trois voix égales (premier degré) « Là-bas, se lève le soleil », Musique F. Weyse (Danemark). (Association des sociétés chorales d'Alsace).
- GROUPE 4 : Chœurs à deux voix égales (collèges-lycées) « Petits oiseaux de la campagne », chanson populaire. Harmonisation : V. Fortin (Association des sociétés chorales d'Alsace).
- GROUPE 5 : Chœurs à trois voix égales (collèges - lycées), « Nuages » Etienne Daniel. Editions « A Cœur Joie » n° 929.
- GROUPE 6 : Chœurs à trois voix mixtes (collèges - lycée),

« Vassilis, l'enfant grec », musique Jo Akepsimas. Harmonisation : Alain Langree. Editions « A Cœur Joie » n° 1003.

• GROUPE 7 : Chœurs à voix égales (écoles normales) — Voix de femmes « Le héraison » Francis Poulenc. Editions Salabert. — Voix d'hommes : « A la claire fontaine ». Harmonisation : Joseph Hetsch.

• GROUPE 8 : Chœurs à quatre voix mixtes (lycées) « Le temps de vivre », Georges Moustaki. Harmonisation : Jean Pagot.

Après les délibérations du jury, le vase de Sèvres qui récompense la meilleure chorale scolaire du département a été remis aux 40 exécutants de la chorale de l'école Wolf de Mulhouse que dirigeait Roland Jaeckel (notre photo). Après la remise des autres récompenses, des décorations ont été remises par M. Ameller, président de la Confédération musicale de France. En présence des personnalités, la médaille d'or de la CMF a été remise à Aimé Moser pour 65 années d'activités et services rendus au chant ainsi qu'à Joseph Muller pour 55 années d'activité.

Trois plaquettes souvenirs de la CMF ont encore été remises à l'adjoint Joseph Fortman, Albert Dantzer, président de l'OMAP et Jean-Pierre Moser, le dynamique président du comité d'organisation du concours de chant scolaire.

De nombreuses personnalités ont assisté à ce 33^e Concours de chant choral scolaire parmi lesquelles on notait la présence du Conseiller général le docteur Kientzler et des députés Gissingier et Weisenhorn.

Ce concours était pour toutes ces chorales venues des Ecoles Primaires, des Collèges, des Lycées et d'une Ecole Normale une véritable fête de la jeunesse s'exprimant en un hymne à la joie.



HARMONIE MUNICIPALE

Pensez dès aujourd'hui à commander vos

SOCIÉTÉS CALENDRIERS

aux spécialistes des Calendriers pour Musiques, Majorettes, Sports

IMPRIMERIE SIMATIS ET DE L'ÉDITION

Rue Cussinél 42100 ST-ETIENNE Tél. (77) 32.80.70

Catalogue illustré en couleurs sur demande

LES MAJORETTES DE CELLE

CONCOURS ET FESTIVAL

MONTLUÇON (ALLIER) - 23 ET 24 MAI 1981 :

GROS SUCCES DU CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE ET DE LA FETE FEDERALE DES SOCIETES MUSICALES DU CENTRE

• Suite du précédent numéro

M. Jean Julien, Vice-Président de la Fédération Musicale du Centre, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre, Président du Groupement des Fédérations Musicales de la Région de Bourgogne :

M. Serge Lancen, Compositeur de Musique, Grand Prix de Rome :

M. Jean Robert, Administrateur de la Fédération Musicale du Centre, Directeur de l'Harmonie et de l'Ecole de Musique du Cosne-sur-Loire.

Au cours de la matinée, des concerts étaient donnés dans divers quartiers de la Ville (10 lieux de concerts) par les sociétés qui avaient satisfait aux épreuves du concours. Elles obtinrent beaucoup de succès.

A 11 heures en l'Eglise Notre-Dame, l'Harmonie de Gannat se faisait entendre pendant la messe. L'audition fut particulièrement appréciée.

A 12 heures M. le Député-Maire, Président de l'Harmonie Municipale de

Montluçon, recevait les Personnalités, les Membres du Jury, les Organisateurs, les Présidents et Directeurs des sociétés.

Cette réception, qui se déroula dans une atmosphère cordiale et détendue, devait permettre à M. Goldberg, Député-Maire, de souligner l'importance de l'événement musical et de remercier, avec une réelle satisfaction, que toute la Ville vivait cette manifestation au rythme même de la musique.

Après avoir parlé de l'importance de la vie culturelle dans la Cité Montluçonnaise, notamment de l'Ecole Municipale de musique fréquentée par 600 élèves, M. Goldberg n'oubliait pas de remercier tous ceux qui ont œuvré pour faire de ces 23 et 24 mai une date qui marquera dans les annales de la Cité : le Comité d'Organisation et les services municipaux, le Président du Conseil Général, le Président et le Comité de Direction de la Fédération Musicale du Centre, la Confédération Musicale de France, en la personne de M. André Amellér, son président, sans oublier les musiciens, les

Commerçants, les bénévoles qui, par leurs dons ou leur aide amicale, ont contribué à cette réussite. Pour terminer, M. Goldberg émettait le vœu que cette manifestation, d'une dimension exceptionnelle, soit un nouveau tremplin pour l'Harmonie Municipale qui fête son cinquantenaire.

Puis il procédait, sous les applaudissements, à une remise de médailles et diplômes d'honneur à six Membres de l'Harmonie Municipale particulièrement méritants, dont certains sont Membres fondateurs de la Société. Il s'agit de : MM. Robert Revardeau, Roger Erard, Emile Combeau, André Estivalet, François Tardivat et André Labussière, M. Gilbert Maillard, Vice-Président et Trésorier de l'Harmonie Municipale remettait, ensuite, une médaille à M. Daniel Pinon en reconnaissance de son inlassable activité déployée pour la préparation et l'organisation de cette manifestation.

M. André Relin, Président de la Fédération Musicale du Centre, Conseiller Technique du concours, devait, en quelques mots mais avec beaucoup de chaleur, remercier tous ceux qui ont permis le bon déroulement du Concours et la réussite du festival et notamment les Membres des différents Jurys et tout particulièrement son Ami Amellér, Président du Concours.

Il rappelait que la Fédération Musicale du Centre a vu le jour en 1911 à Montluçon et que, par une coïncidence heureuse, elle fêtait son 70^e anniversaire en même temps que le cinquantenaire de l'Harmonie de cette Ville.

Il évoquait, non sans émotion, le souvenir de son Ami, le regretté Paul Troubat, qui fut Vice-Président de la Fédération Musicale du Centre et Directeur du Conservatoire et de l'Harmonie Municipale de Montluçon qu'il a su maintenir au plus haut niveau.

En terminant, il félicitait toutes les sociétés participantes au Concours et au Festival.

A son tour, M. André Amellér, Président de la Confédération Musicale de France, Président du Concours, adressait de vives félicitations à tous ceux qui apportèrent une aide tangible à la bonne marche de cette manifestation qu'il avait la joie de présider.

En soulignant le dynamisme de la Confédération Musicale de France qui groupe maintenant 650.000 musiciens amateurs et les évidents progrès des sociétés qui la représentent, il formulait le souhait que la musique populaire, celle qui sait toucher et émouvoir, gagne enfin sa place dans toutes les cités, grandes et petites, malgré les difficultés existant encore.

Il constatait, avec beaucoup de satisfaction, la qualité du concours de Montluçon et la bonne tenue des sociétés participantes.

Après avoir remercié M. Goldberg, Député-Maire, de son cordial accueil, ainsi que les membres de sa Municipalité et du Comité d'organisation, il avouait avoir passé d'agréables moments à Montluçon et remettait à M. Goldberg, en souvenir de cette journée, la médaille commémorative de la Confédération Musicale de France, geste ponctué par de chaleureux applaudissements.

Puis, on choqua le verre de l'amitié avant de se réunir pour le repas officiel.

L'après-midi, à 15 heures, par un temps ensoleillé, toutes les sociétés empruntant différentes artères, regagnaient en défilant le stade des Ilets, où devait se dérouler, jusqu'à 18 h 30, le grand festival.

Une foule considérable s'était rendue au stade.

Après une présentation impeccable de toutes les sociétés, l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P. et sa Batterie-Fanfare prirent place sur le podium afin d'offrir un concert de musique variée, sous la direction de MM. Jacques Mas et de Michel Bordes (Directeur de l'Harmonie Municipale de Montluçon) et de M. Guy Peron, pour la Batterie-Fanfare.

Ce concert connut un immense succès.

A 17 h 30, toutes les sociétés se rassemblèrent pour entendre la lecture du palmarès (voir ci-après) et recevoir les récompenses qui furent nombreuses, car le concours était bien doté.

Après la remise des récompenses, les 1.500 exécutants interprétèrent, avec beaucoup d'entrain, le morceau d'ensemble, sous la direction de M. André Relin, Président Fédéral. Il s'agissait précisément du Défilé Fédéral de A. Relin et G. Besson.

Ensuite, ce fut la cérémonie officielle de la remise du Fanion Fédéral à l'Harmonie Municipale de Montluçon par la délégation de l'Union Musicale Municipale de Fourchambault, qui comprenait notamment M. le maire de Fourchambault et M. Goldin, Chef de Musique, et de la remise de la Médaille du Cinquantenaire que le Président André Amellér épinglait sur la bannière de l'Harmonie Municipale de Montluçon.

Puis, le Président André Amellér dirigeait énergiquement une vibrante Marsillaise qui retentit alentour, clôturant en apothéose deux journées magnifiques qui auront bien servi la cause des sociétés populaires de musique.

Il convient de préciser que toutes les sociétés ayant pris part au Concours National et à la Fête Fédérale repartirent de Montluçon enchantées de l'accueil reçu et de l'organisation parfaite. C'est un hommage à rendre aux dévoués organisateurs qui ne ménagèrent ni leur temps ni leur peine.

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

Palmarès et récompenses

EXCELLENCE, 2^e SECTION

Alliance Musicale de Montargis (Harmonie). Directeur : Pierre Coquequin. 1^{er} prix. Coupe Anissette 51.

SUPERIEURE, 1^{re} SECTION

Union Musicale de Saint-Genest-Lerp (Harmonie). Directeur : Serge Debièvre. 1^{er} prix ascendant. Don de 500 F de la C.M.F.

Avenir du Bois-Verne de Montceau-les-Mines (Fanfare). Directeur : Robert Bertigny. 1^{er} prix. Coupe de la Hutte.

1^{re} DIVISION, 1^{re} SECTION

Harmonie Université Paris-Sud. Directeur : Louis-André Lompère. 1^{er} prix unanimité. Coupe Jardinière-Nouveautés.

Harmonie de Gannat. Directeur : André Langlais. 1^{er} prix ascendant. Prime de 300 F du Comité d'organisation. Coupe Harmonie municipale de Montluçon.

Société musicale de Beaugeney (Harmonie). Directeur : Serge Vaysse. 1^{er} prix unanimité. Coupe Editions Martin.

La Démocrate de Charquemont (Fanfare). Directeur : Pierre Vuillemin. 1^{er} prix ascendant. Don de 500 F de la C.M.F.

1^{re} DIVISION, 2^e SECTION

Harmonie municipale de Saint-Julien. Directeur : Jean Jeudy. 1^{er} prix ascendant. Don de 500 F de la C.M.F.

2^e DIVISION, 1^{re} SECTION

Lyre musicale de Saint-Genis-Pouilly. Directeur : Francis Lartigue. 1^{er} prix ascendant. 1 bon stage Toucy-C.M.F. Coupe Deschamp.

La Semeuse de Cusset (Harmonie). Directeur : Francis Coiteux. 1^{er} prix ascendant. Attribu-

tion du challenge Bourbie. Coupe Mamouth.

Les Amis réunis de Montchanin (Harmonie). Directeur : Joachim Balaguer. 1^{er} prix unanimité. Coupe Editions Marin.

2^e DIVISION, 2^e SECTION

Musique municipale de Nazelles-Négron (Harmonie). Directeur : Bernard Coutoux. 1^{er} prix ascendant. Prime de 500 F du Comité d'organisation.

Harmonie municipale de Decize. Directeur : Elie Poulard. 1^{er} prix ascendant. Prime de 300 F du Comité d'organisation. Coupe du Cinquantenaire.

Société Ecole de musique d'Appoigny (Harmonie). Directeur : Yves Chevallard. 1^{er} prix ascendant. 1 clarinette offerte par C.M.F.

Batterie-fanfare de Beaugeney. Directeur : Serge Vaysse. 1^{er} prix ascendant. Prime de 300 F du Comité d'organisation. Coupe Armurerie Bonnard.

3^e DIVISION, 1^{re} SECTION

Harmonie municipale de Saint-Pourçain-sur-Sioule. Directeur : Robert Virlogeux. 1^{er} prix ascendant. Attribution du challenge A.-Jouannet. Coupe Centre Musique.

Le Réveil bourboulieu de La Bourboule (Harmonie juniors). Directeur : Jacques Sturm. 1^{er} prix unanimité. Coupe Caisse d'épargne.

Lyre sanfloraine de Saint-Flour. Directeur : Denis Tridot. 1^{er} prix ascendant. 1 bon stage Toucy-C.M.F. Coupe Armurerie Saint-Hubert.

Musique municipale de Saint-Denis-d'Orgues (Harmonie). Directeur : Michel Lande. 1^{er} prix ascendant. Prime de 500 F du Comité d'organisation.

Les Enfants de Bourg-Lastic (Harmonie). Directeur : Bernard

Laurent. 1^{er} prix unanimité. Coupe Boutique 8.

Harmonie municipale de La Ferté-Saint-Aubin. Directeur : Jean-Denis Bennet. 1^{er} prix ascendant. Prime de 300 F du Comité d'organisation. Coupe Altitude 2000.

Batterie-fanfare de Nazelles-Négron. Directeur : Bernard Coutoux. 1^{er} prix ascendant. Coupe Association ROC.

3^e DIVISION, 3^e SECTION.

Les Enfants de la Toque-d'Huriel (Harmonie). Directeur : Eugène Chabridon. 1^{er} prix ascendant. Prime de 300 F du Comité d'organisation. Coupe Bravo Ville-Gozet.

Fanfare de Pougues-les-Eaux. Directeur : Jacques Véron. 1^{er} prix. Coupe Crédit agricole.

JUNIORS, DIVISION ELEMEN- TAIRE

Orchestre municipal juniors de Montceau-les-Mines. Directeur : Roger Nectoux. Mention excellence. 1 bugle offert par la C.M.F. Coupe des parents d'élèves de l'Ecole de musique de Montluçon.

La coupe de la ville de Montluçon a été décernée à l'Harmonie du personnel de la R.A.T.P., Musique d'honneur du Festival.

Trois sociétés ayant seulement participé au Festival, se sont vu attribuer les coupes suivantes :

— Fanfare de Diou (directeur : Henri Labussière) : coupe Bravo Ville-Gozet.

— Fanfare de Prémery (directeur : Robert Khany) : coupe Société lyonnaise.

— Batterie municipale de Nevers (directeur : André Klein) : coupe Banque Populaire.

Chaque société reçut, en outre, des mains de M. le Député-Maire, un fanion-souvenir du Cinquantenaire de l'Harmonie municipale de Montluçon.

Le 14 juin à La Rochelle : PALMARES DU CONCOURS NATIONAL

ORCHESTRES Juniors				
86. CHAUVIGNY		Mention bien		Félicitations au directeur
86. LENCLOITRE		Une clarinette offerte par C.M.F.		Félicitations au directeur
BATTERIES - FANFARES				
85. POUZAUGES	46/60	Supérieure	1 ^{er} prix	
85. MESNARD-la-BAROTIERE	48/60	2 ^e D 2 ^e S	1 ^{er} prix	300 F offerts par C.M.F.
81. GAILLAC	521/2/60	3 ^e D 2 ^e S	1 ^{er} prix	1 clairon offert par C.M.F.
79. NIORT	53/60		1 ^{er} prix	
37. MONTLOUIS-sur-LOIRE	54/60	2 ^e D 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	
85. REAUMUR	541/2/60	2 ^e D 2 ^e S	1 ^{er} prix	
17. SAUJON	541/2/60	3 ^e D 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	
79. MELLE	55/60	1 ^{er} D 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	300 F offerts par C.M.F.
85. LA BRETONNIERE	571/2/60	3 ^e D 3 ^e S	1 ^{er} prix	A l'unanimité
16. LUXE	571/2/60	3 ^e D 2 ^e S	1 ^{er} prix	A l'unanimité
36. ISSOUDUN	58/60	1 ^{er} D 2 ^e S	1 ^{er} prix	Ascendant mention au chef
17. JONZAC	58/60	2 ^e D 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	Ascendant. Mention au chef 300 F offerts par C.M.F.
CHORALES				
86. CHATELLERAULT	29/30	1 ^{er} D 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	Ascendant 300 F offerts par C.M.F.
42. ROANNE	30/30	1 ^{er} D 2 ^e S	1 ^{er} prix	Ascendant
HARMONIES				
17. BRIZAMBOURG	26/30	3 ^e D 2 ^e S	1 ^{er} prix	
79. LEZAY	26/30	2 ^e D 2 ^e S	1 ^{er} prix	
17. CHAMBON	26/30	3 ^e D 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	
79. NELLE	27/30	Supér. 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	A l'unanimité
86. LENCLOITRE	27/30	3 ^e D 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	A l'unanimité
85. MONTAIGU	27/30	1 ^{er} D 2 ^e S	1 ^{er} prix	A l'unanimité
17. JONZAC	27/30	2 ^e D 2 ^e S	1 ^{er} prix	A l'unanimité
71. CHALONS-sur-S. Plectres	27/30	Honneur	1 ^{er} prix	A l'unanimité 300 F offerts par C.M.F.
79. COULONGES-sur-l'AUTIRE	271/2/30	3 ^e D 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	A l'unanimité
56. HENNEBONT	271/2/30	2 ^e D 2 ^e S	1 ^{er} prix	A l'unanimité
37. YZEURES-sur-CREUSE	28/30	3 ^e D 2 ^e S	1 ^{er} prix	Ascendant
75. ORCHESTRE S.N.C.F. Plectres	28/30	Honneur	1 ^{er} prix	Ascendant
44. LA BAULE	28/30	2 ^e D 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	Ascendant
85. ILE-D'ELLE	281/2/30	3 ^e D 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	Ascendant. Mention au chef Bon pour Toucy
87. LIMOGES	281/2/30	1 ^{er} D 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	Ascendant
56. LORIENT	29/30	Supér. 1 ^{er} S	1 ^{er} prix	Ascendant
79. BRIOUX	29/30	3 ^e D 3 ^e S	1 ^{er} prix	Ascendant. Mention au chef
37. MONTLOUIS-sur-LOIRE	29/30	1 ^{er} D 2 ^e S	1 ^{er} prix	Ascendant 1 cornet offert par C.M.F.
67. STRASBOURG (E.D.F.)	30/30	Honneur	1 ^{er} prix	Félicitations au chef et aux musiciens Médaille de la ville de La Rochelle

Chaque société fut dotée d'une coupe et d'un livre sur la ville de La Rochelle, offerts par la municipalité.

— Ce concours, qui connut un immense succès, était présidé par M. Amellér, président de la C.M.F., sous le patronage de la C.M.F. et de la F.S.M.O.

L'organisation était assurée par le Comité interdépartemental de l'U.D. Charente-Maritime, présidée par M. Labbé, et, sur place, par M. Martin, directeur de l'Harmonie municipale de La Rochelle

Depuis trente-deux ans qu'elle ne s'était pas lancée dans une telle opération, l'Harmonie municipale de La Rochelle vient d'organiser un Concours National de Musique.

Si la date a été choisie trois ans à l'avance, il n'empêche que les manifestations ne manquaient pas ce jour-là : semaine du sport, clôturée par une course cycliste (avec une heure de dialogue) sur le parcours même du défilé ! course landaise, fête des chemins, foire écologique, concert de clavecins... Abondance de biens ne nuit pas ? qui sait ? La Rochelle est peut-être une ville pleine d'activités mais aussi pleine d'espoirs.

Pour le concours de musique, trente-cinq sociétés sont venues : depuis les batteries fanfares loca-

les jusqu'à l'Harmonie de l'Electricité de Strasbourg en passant par deux chorales et deux orchestres à Plectres.

Mais la veille, le samedi, un colloque organisé par Jean-Louis Martin, Directeur de l'Harmonie Municipale de La Rochelle, rassemble les Chefs de Musique, les Musiciens et les Compositeurs désireux d'améliorer le sort de nos Sociétés. On note la présence de Mmes Ida Godkovsky et Jacqueline Fontyn, Professeurs aux Conservatoires de Paris et Bruxelles ; mais aussi M. Jean Maillot, Chef de Musique Principal des Equipages de la Flotte et Directeur honoraire du Conservatoire de Limoges, MM. Briançon, Directeur de l'Harmonie de Strasbourg, Galinier, Directeur de l'Harmonie de Lorient, Labbé,

Président de l'Union départementale de la Charente-Maritime, Coiteux, Sauvanet, Larriba, Délégué régional de l'A.D.A.M. 33, Mulard, Animateur Musical de la Maison Municipale des Jeunes de La Rochelle.

Sur sept éditeurs contactés, deux ont répondu favorablement. M. Coiteux représentait les Editions Bessons, les Editions Leduc avaient envoyé des partitions à compiler.

Cette journée a passé vite, d'autant plus qu'un repas copieux aux fruits de mer rappelait aux participants l'un des avantages de vivre près des côtes... Retenu en début de journée à Mimizan où se fait entendre la Musique de la Garde, c'est dans la soirée du samedi que le président A. Amellér arrive sur les lieux du Concours, accompagné de Madame, alors que les concerts en plein air, dans les rues piétonnes, offrent aux touristes et aux Rochelais la joie d'apprécier les Harmonies de Limoges, Lorient et Strasbourg.

L'Orchestre à Plectre de la S.N.C.F., installé sur le parvis de l'église Saint-Sauveur, a quelques ennuis avec les haut-parleurs proclamant les résultats de la semaine du sport, puis avec les cloches animées par quelque diabolique bedeau électrique plectrophobe.

Sur la place de la Chaîne, l'animation qu'entraîne l'Orchestre à Plectre de Châlons est plus musicale puisqu'elle s'enflamme à partir d'Offenbach. Mais il est tard, il

fait noir, et le concours doit débiter très tôt le lendemain.

En effet, dès 6 heures, les organisateurs sont prêts à donner tous renseignements aux Sociétés qui vont se suivre pendant deux bonnes heures.

Les élections législatives avaient bloqué bien des salles municipales prévues initialement pour le concours. Ce sont donc des maisons de quartier (Mireuil, Port-Neuf, Saint-Eloi) et des locaux aimablement prêtés par la ville (salles de l'Arsenal et du Prieur) qui vont accueillir les concurrents. Les jurés étant suffisamment nombreux, les Sociétés se succèdent à un rythme soutenu, ce qui permet de respecter l'horaire (sauf pour Lencloître qui arrive hors des délais et ne peut concourir).

C'est à 12 h 15 que M. Michel Crépeau, Député-Maire de La Rochelle et ministre de l'Environnement accueille les personnalités officielles, les Directeurs et Présidents des Sociétés participantes et des Membres du Comité organisateur.

Faisant suite au discours de M. Dhumeau, Président de la F.S.M.O., le Président Amellér profite de la présence d'un ministre pour exposer les difficultés que rencontrent les amateurs dans nos sociétés de musique ainsi que le peu d'audience qu'ont ces Sociétés à la Télévision. Puis il remet à M. le Maire la médaille de la C.M.F. M. Crépeau répond

au Président Amellér en promettant de rapporter au ministre de la Culture les problèmes exposés puis invite tous les participants à goûter le traditionnel « Pineau des Charentes ».

Un car, mis aimablement à la disposition des organisateurs par Strasbourg, permet de rejoindre rapidement le Hall du Parc des Expositions où est servi un repas gargantuesque de 1.160 couverts. D'autres musiciens prêtent le pique-nique face à la mer dans le parc d'Orbigny.

A 14 h 30, le départ du défilé est donné sur les allées du Mail.

Sur le parcours de 800 mètres qui mène au parc Franck-Delmas, le public est très clairsemé. Puis les Sociétés se succèdent sur les deux podiums pour le plus grand plaisir des auditeurs qui recherchent les arbres, heureusement très nombreux, pour se préserver des chauds rayons du soleil.

A 18 h 15, dès la fin des auditions, M. Millet, président du comité organisateur, remercie tous les musiciens présents et remet au nom de Monsieur le Maire, la médaille de la Ville de La Rochelle au Président Amellér.

La lecture du palmarès vient clôturer ces deux magnifiques journées. Et quand le soir, les organisateurs commencent à démonter les stands, un humoriste lance :

« Attendrons-nous encore trente-deux ans avant de remettre ça ?... »

EDITIONS COMBRE

Consortium musical

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

Enseignement : SOLFEGES

- AUBANEL G. Solfège rythmé
- BOUTIN P. Cours pratique de Solfège en 3 volumes
- CALMEL R. Du tonal à l'atonal sans accompagnement et avec accompagnement
- CLASSENS H. Solfège des débutants en clé de sol en 2 cahiers
- CLASSENS H. Solfège des débutants en clé de fa
- CLASSENS H. Solfège des débutants en clés de sol et fa
- EHRMANN Abrégé de la théorie en 4 cahiers
- EXCOFFIER Solfège manuscrit
- LEMARIE Théorie élémentaire
- MAYEUR Théorie
- MERLOT M. Anthologie musicale (2 airs classiques) à chanter en clé de sol avec acc. 2 vol.
- MERLOT M. Equivalence rythmiques (25 exercices)
- MERLOT M. Initiation musicale par les rondes enfantines et les chansons populaires
- MERLOT M. Manuel pratique de lecture
- MERLOT M. Nouveau solfège progressif rythmé et chanté
- MERLOT M. Traité rythmique
- MERLOT M. 60 leçons de solfège
- MINARD Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers
- MOREAU Solfège sans accompagnement et avec accompagnement
- NERINI Emm. Notions préparatoires de théorie musicale
- NERINI Emm. Année scolaire de musique
- NERINI Emile Précis de théorie musicale
- NERINI Emile Questionnaire correspondant au précis
- OULLIE Mon premier solfège
- OULLIE Théorie simple et pratique
- PANSERON ABC du solfège
- REUSCHEL Solfège en 17 volumes
- REUSCHEL Solfège avec accompagnement, les volumes 1 et 2
- REUSCHEL Abrégé de la théorie
- REUSCHEL Théorie
- ROUGNON Petite théorie solfège
- ROUGNON Petit solfège récréatif
- ROUGNON Solfège élémentaire en 4 cahiers
- SCHVARTZ Traité théorique et pratique de lecture musicale en 2 volumes
- SCHVARTZ Année préparatoire de solfège
- THOMAS Solfège progressif en 2 cahiers
- VIGNOLO Solfège élémentaire
- VIGNOLO 50 leçons de solfège
- VIGNOLO La mesure
- WURMSER 8 leçons de solfège

**INSTRUMENTS A VENT.
UN CHOIX A COUPER
LE SOUFFLE.**

Le plus grand choix de marques.
Toutes les gammes de prix.
SELMER - BUFFET CRAMPON - YAMAHA
MARIGAUX - A.COURTOIS - LEBLANC - KING...

hamm

La passion de la musique!

135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité

Encore une journée de fête au cœur de la « Côte »...

La Musique municipale de Nuits-Saint-Georges a accueilli la 49^e Fête Fédérale des Sociétés Musicales à l'occasion du 160^e anniversaire de sa fondation

Il y a exactement cinquante ans que Nuits-Saint-Georges n'avait pas accueilli la Fête fédérale des Sociétés musicales de la Côte-d'Or. On imagine combien les musiciens nuitonnais ont à cœur de réussir pleinement, dimanche, cette fête qui leur revient pour le 160^e anniversaire de leur Musique Municipale. Après le fastueux congrès départemental des pompiers, voici à nouveau la cité nuitonne aux premiers rangs de l'actualité. Le vin a fait sa célébrité. Les pompiers ont récemment confirmé sa façon de recevoir. Voici maintenant que la musique se propose de chanter ses charmes. Si le temps est beau, dimanche, le jardin des Buttes sera, à tous les sens du mot, un jardin enchanté.

Il y aura donc, pour cette 49^e fête fédérale, plus de 200 musiciens à Nuits, et tous voudront rendre hommage à la vénérable société qui s'est récemment illustrée à l'émission télévisée « Les musiciens du soir » et qui a enregistré un

disque dont mille exemplaires ont déjà été vendus. Agée de 160 ans, la Musique de Nuits est aussi l'une des plus jeunes et des plus dynamiques de la région : en ce sens, elle ajoutera à la fête de dimanche prochain le symbole indispensable de la vitalité et de la nécessité des sociétés musicales des petites villes et petits villages de Côte-d'Or. Sans ces « harmonies », ces « fanfares » et ces « musiques », la musique française n'aurait plus de fondations, plus de racines, plus de raisons d'espérer. C'est grâce à toutes ces sociétés que se révèlent, depuis longtemps, les meilleurs talents, et c'est grâce à elles aussi que nos villages peuvent encore, en ce siècle de métropoles, prétendre garder un peu d'autonomie et de personnalité.

UNE « MUSIQUE » D'ORIGINE... PRUSSienne

Nuits-Saint-Georges a toujours été une ville musicale :

son orgue Saint-Symphorien témoigne de la qualité qu'on recherchait déjà bien avant le siècle dernier. Mais c'est, curieusement par Napoléon interposé que naquit, en 1813, la première formation nuitonne. C'est en effet un Autrichien d'occupation, excellent tromboniste de son état, qui fonda l'harmonie nuitonne. Ce Charles Valtmann, arrivé là après la défaite de l'Empereur des Français, trouva sans doute le vin bon et les Nuitonnais agréables : il ne retourna jamais en Prusse, et demeura longtemps le directeur estimé de la société musicale locale.

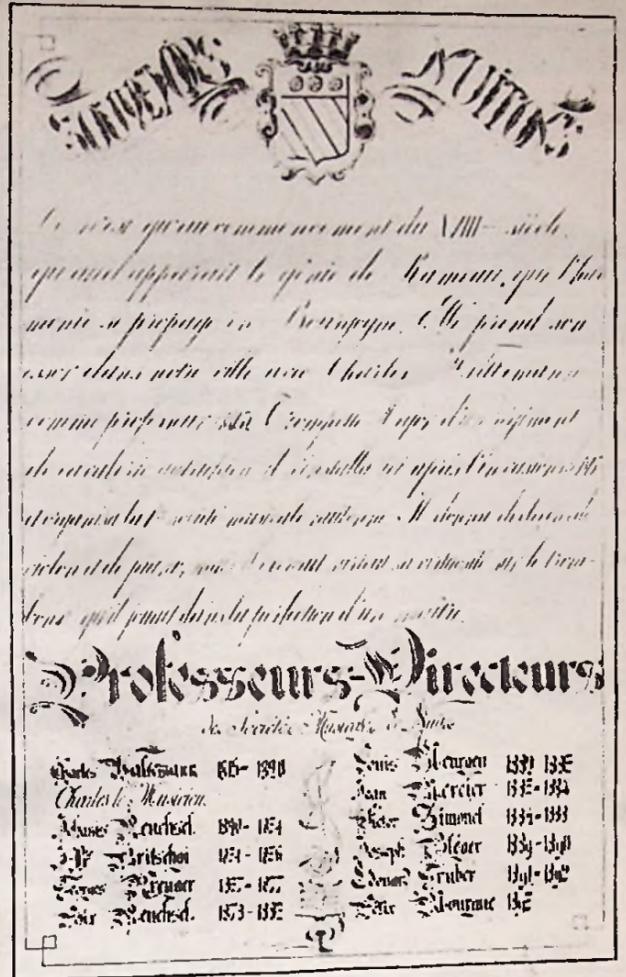


Arthur Bruninghaus
Président
de 1891 à 1930

Les responsables de la Musique municipale de Nuits-Saint-Georges

- Président d'honneur : Docteur Giraudon.
- 2^e président d'honneur : Jules Noirot.
- Vice-présidente d'honneur : Mme Georges Camus.
- Président : Bernard Barbier.
- Président délégué : André Forgemont.
- Vice-président : Jean Galland.
- Secrétaire : Régis Pauck.
- Trésorier général : André Philippe.
- Trésorier adjoint : André Pasquier.
- Directeur : Albert Henriot.
- Sous-directeur : Jacques Cacheux.

M. Valtmann se fit toutefois soit des ennemis, soit des envieux. Et l'on vit surgir plusieurs sociétés, dont la concurrence tourna parfois à la



La 49^e fête fédérale

— 11 heures : remise du fanion fédéral à la Musique de Nuits et dépôt de la gerbe au monument aux morts (jardins de l'hôtel de ville).

11 h 30 : réception à la mairie.

12 heures : déjeuner offert par la ville aux présidents et directeurs des sociétés musicales.

14 heures : départ des défilés.

14 h 30 : à l'esplanade des Buttes, audition des sociétés et grande kermesse champêtre.

Les sociétés participantes seront celles de : Dijon (3), Beaune (3), Plombières, Seurre (2), Meursault, Lamarche, Fleurey, Chenôve, Chassagne-Montmichel, Gevrey-Chambertin (2), Vitteaux, Mâlain, Meursault, Sombornon, Talant, Volnay, Vosne-Romanée, Arnay-le-Duc, Blaisy-Bas, Ahuy et Brochon.



Georges Camus
Directeur
de 1906 à 1956

guerre. Au point que le maire dut interdire les répétitions parce qu'au sortir de celles-ci, les musiciens allaient jusqu'à se jeter des cailloux à la figure. La « cacophonie » nuitonne prit fin en 1891 quand fut créée « l'Union » (!) musicale par un président... d'origine Prussienne

lui aussi et qui sut assurer concorde et qualité pendant un bon demi-siècle. Arthur Bruninghaus porta la société à bout de bras jusqu'en 1930, et les Nuitonnais lui gardent encore une profonde reconnaissance. Ernest Grandné lui succéda jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ce fut alors un nouveau départ : l'infatigable Camille Rodier, tasterin en main, prit les rênes de la musique de Nuits et la porta... jusqu'à la mairie qui, en 1967 seulement, la municipalisa. Jules Noirot, alors maire, en fut alors le président, tout comme l'est aujourd'hui Bernard Barbier, maire et conseiller général.

60 % DE MOINS DE 25 ANS...

Mais si les divers présidents firent beaucoup pour que la Musique Municipale de Nuits soit ce qu'elle est aujourd'hui, ils n'eurent rien pu faire si de très bons musiciens n'avaient pu prendre la baguette et diriger les répétitions, apporter un répertoire, donner un style. On évoquera particulièrement la figure de Georges Camus, qui tint la baguette de 1906 à... 1956 et fut l'un des fondateurs de la Fédération des Sociétés musicales de la Côte-d'Or. Le directeur actuel est M. Albert Henriot, musicien chevronné s'il en est, et ancien chef de la Musique de la Fatac, 1^{re} région aérienne. Sous son impulsion, la société n'a cessé de progresser : 60 % de ses effectifs ont moins de vingt-cinq ans, ses cours de musique sont fréquentés avec assiduité (1), et la municipalité n'a pas à regretter les efforts qu'elle fait pour l'équipement (tenues), les instruments (fournitures et réparations) et le traitement du directeur.

De tout cela on saura dimanche, se souvenir. Et il y aura sans doute un musicien nuitonnais qui sera plus ému que les autres : le remarquable « bugle solo » qu'est Lucien Chicotot sera en effet le seul musicien nuitonnais encore en activité qui pourra raconter la fête fédérale à Nuits-Saint-Georges de 1923.

Michel HUVET.

(1) Témoins de la vitalité de la Musique nuitonne : la formation des « Compagnons de la Gouzotte » et le quatuor de saxophones qui en sont issus.





Le samedi 27 juin :

Un concert de gala a été donné par l'Harmonie du Haut-Jura

Le samedi 27 juin en soirée, un concert de gala a été donné par l'Harmonie du Haut-Jura, sous la baguette experte de Bernard Dupaquier.

Le Président Amellér était l'invité d'honneur de ce concert, au cours duquel les excellents musiciens composant cette phalange ont interprété une œuvre récente de notre Président : « la 1^{re} Suite des Croquignoles ».

M. Daniel Zemp, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Franche-Comté - Territoire de Belfort, honorait de sa présence ce concert de gala et, en même temps, il faisait plus ample connaissance avec son Union Départementale du Jura.

Le programme était de qualité : « Les apprentis marins », de J. Farigoul ; « Tur-

ban noir », de Ken Rocard ; « Ouverture hongroise », de Kéler Bela ; « Findandia », de Jean Sibélius ; « Croquignoles », d'André Amellér ; « Marches et refrains de l'Empire » sur un arrangement de R. Fayeulle ; « Sylvia n° 5 », de Léo Delibes ; « My fair lady », de Frédéric Loewe ; « North Dakota », de James Cower ; « Marche des écoles de l'air », de A. Tourneil et, après l'entracte, nous eûmes le grand plaisir d'applaudir une autre œuvre d'André Amellér, « Arlequinade », interprétée par le Quintette de Cuivres Richard Delalande.

Il est nécessaire de rappeler comment est constituée l'Harmonie du Haut-Jura : c'est la fusion, pour les concerts, de l'Harmonie de Saint-Claude avec celle de Bois-d'Amont. Bernard Dupaquier, avec un dévouement extraordinaire, assure séparé-

ment les répétitions de l'une et de l'autre. Il les réunit à mi-chemin entre Saint-Claude et Bois-d'Amont pour deux ou trois répétitions d'ensemble avant les concerts.

Le résultat approche la perfection. C'est un exemple qui pourrait être suivi et, quand on connaît la situation de Bois-d'Amont, l'enneigement des routes en hiver pour y parvenir, alors on peut dire que la musique d'amateur est vraiment celle du cœur et de l'amour.

Bravo à Bernard Dupaquier et aux merveilleux musiciens qui, sous sa baguette, nous ont charmés à Saint-Claude et le dimanche 28 en soirée à Bois-d'Amont.

Les deux concerts se sont terminés sous les ovations chaleureuses des auditeurs.

Toutes les personnalités étaient présentes, tant à Saint-Claude qu'à Bois-d'Amont, entre autres MM. Louis Jaillon, Maire de Saint-Claude, Conseiller général ; Georges Vandel, Maire de Bois-d'Amont ; M. le Sous-Préfet de Saint-Claude ; M. Grenier, Conseiller général du canton de Moret...

Notre Président a été nommé Citoyen d'Honneur de la Ville de Saint-Claude.

Des médailles de la Confédération Musicale de France furent remises à de nombreuses personnalités et musiciens.

Le Président Amellér, lorsqu'il a dirigé son œuvre, tant à Saint-Claude qu'à Bois-d'Amont, avait assuré les répétitions avant les concerts. Son émotion a été très grande de constater combien chacun de ces musiciens a su comprendre et faire apprécier son œuvre au public. Tout cela lui a laissé un souvenir extraordinaire de sa venue dans cette belle région du Haut-Jura.

Bernard Dupaquier fut son élève au Conservatoire de Dijon. Là encore, devant la maîtrise et le talent avec lesquels il a dirigé cette magnifique harmonie, il a ressenti une profonde émotion, et c'est plein d'affection qu'il lui a adressé ses félicitations pour tous les efforts qu'il a accomplis afin de réunir ces deux très belles phalanges.

Le Président Daniel Zemp a lui aussi pris la baguette et dirigé avec le grand talent que nous lui connaissons tous « North Dakota », de James Cower.

Les deux municipalités avaient organisé, il faut bien le dire, des réceptions très sympathiques, où tous se retrouvèrent autour de tables bien garnies.



Bernard Dupaquier dirige l'Harmonie du Haut-Jura



Le Président Amellér, qui a dirigé la 1^{re} Suite de son œuvre « Croquignoles », félicite Bernard Dupaquier, qui en a assuré les répétitions

classique - moderne

MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74

**ABONNEZ-VOUS,
FAITES ABONNER
VOS SOCIÉTÉS !**

Votre journal
est le journal
officiel de
la Confédération
Musicale
de France

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94.40

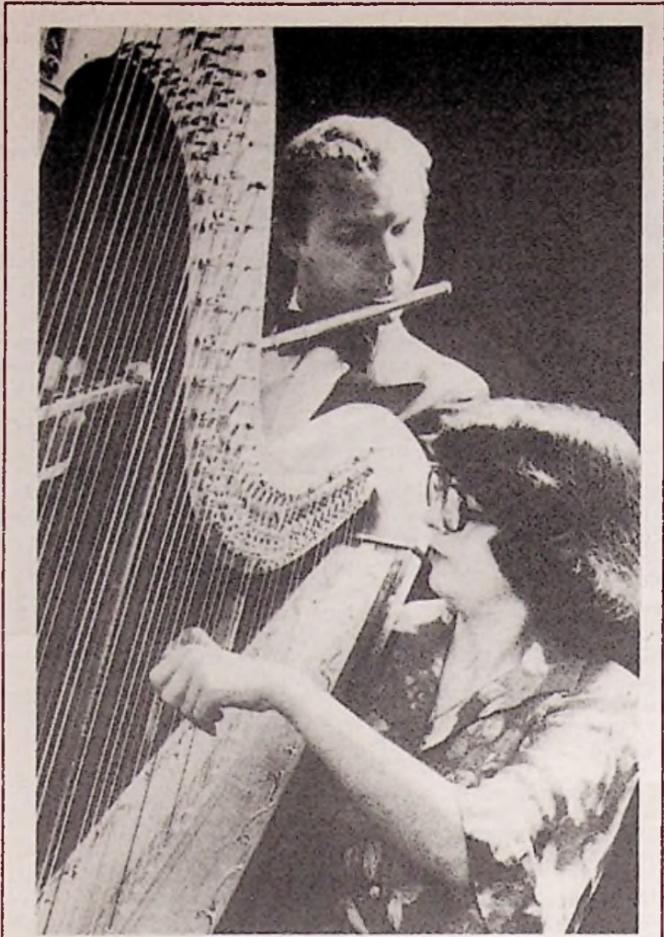
Antoine Courtois Paris

Le triomphe
de la
Qualité

Photo GERARD NICOLAI

Instruments de Musique
P. GAUDET
8, rue Nancy 75010 Paris
607.77.85

Documentation sur demande



Stage de harpe

Le stage de harpe a été assuré par Françoise Lieutaud, harpiste virtuose, lauréate du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, où elle obtint un Premier prix à l'unanimité et un Premier prix de musique de chambre.

Dans le journal d'octobre, nous donnerons un compte rendu détaillé du stage de harpe et de guitare.

Sur la photo, Françoise Lieutaud, en duo avec Loïc Poulain.



Confédération Française des Batteries et Fanfares

Ils étaient trente-deux candidats à suivre le stage national de la C.F.B.F. organisé à Toucy (Yonne), du 4 au 10 juillet. Trente-deux participants alors que nous en attendions le double. Outre la période des vacances scolaires encore non entamées dans la région de l'Est, il paraîtrait que l'information ne soit pas parvenue dans toutes les chaumières ! C'est dommage pour ces garçons et filles qui veulent s'initier et passer le cap de la routine.

D'abord, permettez que nous vous présentions le Centre National de Promotion Musicale. Un grand bâtiment en U bien conçu, des salles aménagées facilitant le travail par atelier, des chambres individuelles permettant les révisions dans le calme, un réfectoire sympathique avec un personnel tout autant, un accueil de tout premier ordre, enfin, des conditions exceptionnelles pour mener un travail efficace.

Malgré le programme chargé, les séances se sont succédé « tambour battant » de 8 h 30 à 12 heures pour la matinée, de 13 h 30 à 19 heures pour l'après-midi et de 20 h 30 à 23 heures pour les veillées. Ce plan respecté jusqu'au dernier jour fut pour certains difficile à assimiler, mais combien enrichissant pour tous.

Les cadres surmontèrent les difficultés inhérentes aux différences de niveaux qui se présentaient. C'est un problème qui devrait être vu pour les prochaines sessions. Sur ce point, les chefs de sociétés devraient y attacher plus d'importance et n'inscrire que des élèves capables de suivre les cours lorsqu'il

s'agit de stages de haut niveau. Il va de soi que nous nous efforcerons de porter l'information dans les différents coins du Pays dans le courant de la prochaine saison.

Les trente-deux participants appartenaient à vingt sociétés de quatre Fédérations (C.F.B.F., C.M.F., Fédération de Haute-Savoie et F.S.C.F.), elles-mêmes issues de seize départements. En fait, une belle représentation ; une des plus larges jusqu'à maintenant.

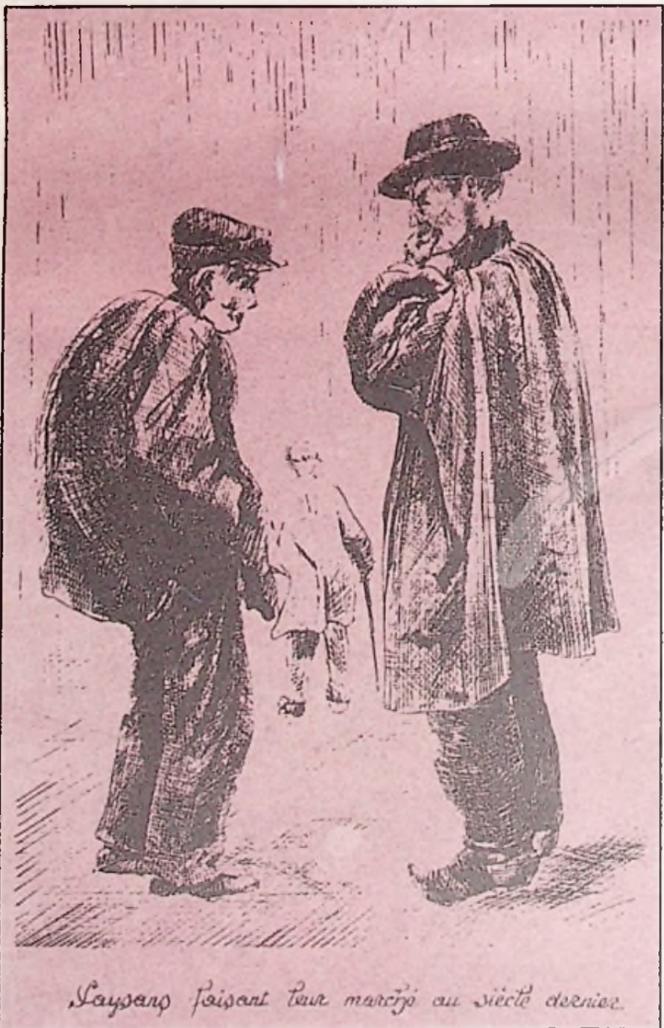
Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de MM. Lefebvre accompagné de son chef de musique (Grande Synthe-C.M.F.) ; Courdavault (Migennes C.M.F.) ; Klein et Minot (Nevers C.M.F.) ; Couson (Poussin F.S.C.F.) et Clerf (Auxerre F.S.C.F.). Leur présence dénote un certain souci de l'évolution de leur représentant.

Il nous plaît de souligner le sérieux et l'application exemplaires des garçons et de deux filles stagiaires venus à cette session dans un but bien défini. Même si les résultats ne sont pas probants pour beaucoup d'entre eux, nous pouvons affirmer que tous ces jeunes garderont un souvenir durable de leur séjour à Toucy. Il suffit d'évoquer la tristesse qui marquait le visage de chacun lors du départ pour comprendre qu'ils avaient vécu pleinement ce stage. Merci à Martine et à Roselyne d'avoir su, et avec quel talent, animer la veillée d'un soir.

Mieux que de longs textes laissons aux stagiaires le soin de nous faire part de leurs remarques.

R. GOUTE

Dans le but de préparer les prochaines sessions en tenant compte des désirs et des besoins des candidats, nous avons préparé un questionnaire. Voici les réponses qui nous sont parvenues.



Laysans faisant leur marche au siècle dernier.

Pour vos stages

Pour vos stages, le secrétariat de la Confédération Musicale de France tient à votre disposition des fiches de réduction S.N.C.F. permettant aux élèves de bénéficier d'un tarif réduit de 20 % pour se rendre à Toucy.

En faire la demande à la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en même temps que l'inscription.

Pensez-vous que le stage puisse être utile à votre société et de quelle manière ?

— Roland : Par l'utilisation de pratiques et techniques nouvelles.

— Denis : Oui, bien que pour l'ambiance qui a régné au cours du stage.

— Jean-Louis : Certainement, en appliquant les méthodes de travail découvertes au cours de ce stage.

— Yves : C'est une nouvelle manière de voir, l'amitié avec les copains, cette amitié que l'on ne trouve pas dans les cours de Musique.

— Christophe : Il peut être utile sur les moyens de procéder, la discipline, la façon d'enseigner et les connaissances musicales.

— Didier : Oui, pour pouvoir maîtriser de nouvelles techniques.

— Gilbert : J'ai appris à enseigner aux autres de nouvelles techniques.

Quels sont les cours qui vous ont le plus intéressés ?

— Roland, Jean-Michel : Tous, mais en particulier les leçons de rythmes et les vocalises.

— Eric, Jean-Jacques, Claudius : La pratique instrumentale.

— Christophe, Yves, Didier : Les dictées de sons et rythmes.

— Denis, Alain, Hervé, Didier, Laurent, J.-François : Les dictées de sons et de rythmes et la pratique instrumentale.

— Laurent, Thierry, Stéphane, Yves : Les cours rythmiques.

— Majorité des stagiaires : Tous.

— Yves : Etude des œuvres.

— Christophe : La technique instrumentale, les dictées de sons et de rythmes et les veillées.

Vos impressions générales ?

— Roland : Ce stage met un terme à une pratique routinière et ancestrale.

— Eric, Denis : Bon programme de travail.

— Gilles : J'ai découvert les veillées où l'on peut traiter les divers problèmes des sociétés.

— J.-Michel : On a bien travaillé dans une ambiance irréprochable.

— Jean-Louis, Claudius : Très bonne ambiance et esprit commun de travail.

— Alain : Les professeurs n'ont pas dédaigné les plus faibles. Ils ont aidé tout le monde.

— Hervé : Je pense que c'est admirable et que tout était parfait.

— Laurent, Christophe, Laurent, Yves : Stage trop court.

— Didier : Des stages comme celui-ci permettent de progresser d'une manière vertigineuse.

— Thierry, Gilbert, Martine : Ce stage m'a émerveillé tant pour l'ambiance que par le travail.

— Jean-Jacques : J'ai été frappé par le haut niveau des cadres.

— Christophe : Très bonne ambiance de camaraderie et beaucoup de travail.

Quels sont les cours que vous aimeriez voir développer ?

— Gilles, Jean-Michel, Christophe, Stéphane, Gilbert, Martine, Yves, J.-François : Les dictées de sons et de rythmes.

— Eric, Alain, Claudius, Yves, Jean-François : La pratique instrumentale.

— Denis : Les cours de musico-logie.

— Alain, Laurent, Christophe : Les cours de solfège.

— Jean-Louis : Les cours de musique d'ensemble.

— Hervé, Didier : La pratique instrumentale et la lecture à vue.

— Roland : Je pense que les cours sont très bien développés et dosés en fonction des moyens de chacun.

— Laurent, Yves, Didier, Jean-Jacques : Le rythme.

— Yves : La pédagogie appliquée.

— Laurent : La théorie musicale et raisonnée surtout.

— Jean-François : L'histoire que je ne connaissais pas m'a beaucoup intéressé.

— Christophe : Le solfège, la théorie, les dictées de sons et de rythmes.

Votre point de vue sur l'ambiance et l'état d'esprit qui ont régné au cours du stage ?

— Ambiance fraternelle. Discipline et respect des cadres.

— Admiration de leur savoir.

— Excellente ambiance. Travail dans des conditions exceptionnelles avec des cadres aussi compétents.

— Esprit de camaraderie. Nous avons été traités en êtres responsables et non en gamins.

(Ces phrases traduisent les pensées de tous les stagiaires.)

D'autres remarques méritent d'être soulignées.

— Jean-Louis : Ce stage m'a donné confiance.

— Roland : Le stage m'a surpris, je ne m'attendais pas à découvrir tant de choses en aussi peu de temps. Une meilleure information s'avère indispensable.

— Alain : Je n'aurais jamais pensé que les cours pouvaient être aussi intéressants.

— Martine : Ce stage a été plus complet que je ne le pensais. Je ne m'attendais pas à tant de travail pendant six jours.

— J'ai appris de nombreuses choses que je ne connaissais pas.

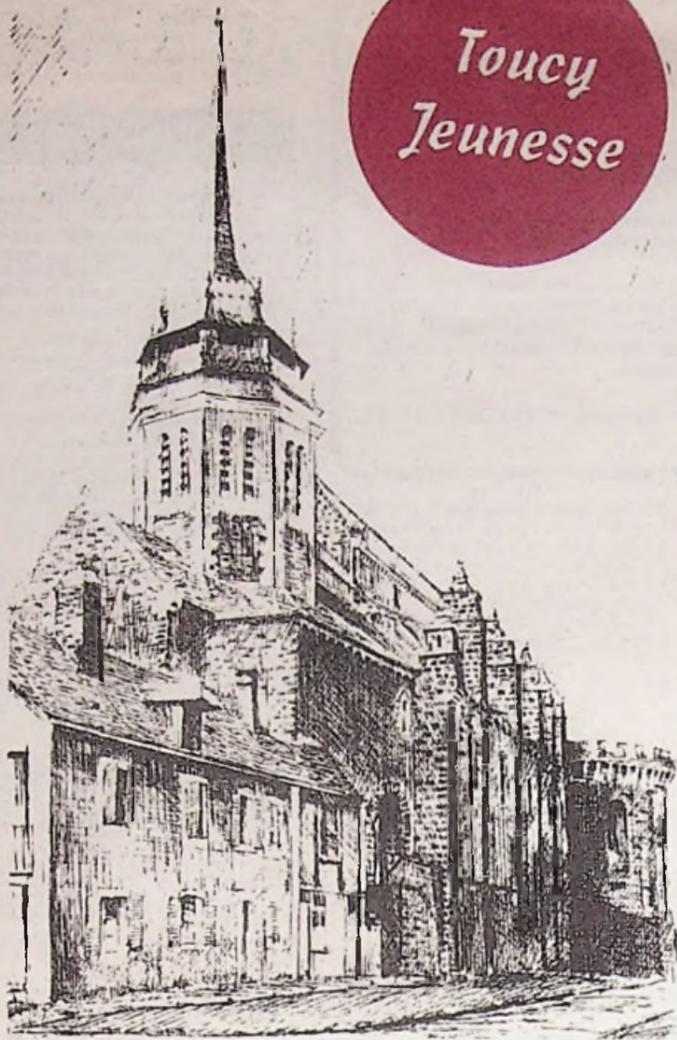
— Christophe : Pour le développement des sociétés ce genre de stage est absolument nécessaire.

Unanimement, les stagiaires réclament un stage semblable annuellement, quelques-uns en voudraient deux par an.

Pour l'un d'entre eux, il faudrait un recyclage des cadres qui utilisent les anciennes pratiques. On demande des stages par région à des niveaux différents.

En conclusion : Le stage de Toucy a été une réussite en bien des points. Un courant a passé et nous en sommes heureux.

Les cadres :
R. GOUTE
M. POIRRIER
R. REGEL



Stage de cordes du 2 au 14 août

Ce fut un excellent stage, et il était logique que notre président apportât lui aussi la preuve qu'un stage n'est pas une mince affaire !

Certains les envisagent à la légère et les confondent avec de simples cours, tels qu'on les dispense dans les écoles de musique.

Rappelons que pour les stagiaires, le centre d'intérêt doit être constamment éveillé, et la responsabilité de ceux qui y participent doit s'exercer 24 heures sur 24.

Il ne suffit pas de donner un cours, aussi brillant soit-il, mais il faut se préoccuper du travail de ceux qui le reçoivent, de l'intérêt qu'il aura éveillé en eux, et non pas considérer qu'on a terminé à une heure précise et qu'alors, on n'est plus concerné par quoi que ce soit.

Les 45 participants du stage de cordes ont pu profiter au maximum de leur séjour à Toucy, et ils ont unanimement manifesté leur satisfaction, que ce soient les harpistes, les guitaristes ou les autres instrumentistes de l'orchestre.

Mlle Françoise Lieutaud, harpiste, et M. Jean Perdreau, guitariste, l'un et l'autre virtuoses, se sont dispensés sans compter pour satisfaire ceux qui, avec juste raison, leur avaient fait confiance.

André Amellér était assisté par deux excellents musiciens : Bernard Dupaquier, violoniste et Jean-Luc Vernay, saxophoniste, l'un et l'autre brillants exécutants, qui ont démontré leurs qualités de chef.

Ils ont fait travailler un beau programme, ce qui n'empêcha pas de travailler chaque jour à la lecture d'œuvres méconnues. Bernard Dupaquier a également prodigué de judicieux conseils aux violonistes et bien souvent prêté son concours à l'orchestre.

Un beau programme a été exécuté à la grand-messe du dimanche 9 août à l'église de Toucy. A l'issue de ce concert, les fidèles furent invités à applaudir.

Chaque jour, après les répétitions et le travail individuel, les stagiaires ont pu assister, en soirée, à deux causeries du Président Amellér, l'une sur la musique chinoise et l'autre traitant de musiciens bourguignons.

Ces causeries furent très appréciées.

Au cours de deux autres soirées, nous eûmes l'occasion d'admirer de belles photographies, les unes sur le Japon, avec ses théâtres Nô et Kabouki, les autres sur le Canada et les Etats-Unis.

Un après-midi, les stagiaires furent très intéressés par la visite de l'église de Toucy et de son bel orgue de la fin du XVII^e siècle.

Un samedi soir, une soirée récréative alsacienne fut animée par le sympathique violoniste de Gebwiller, Philibert Meyer. Au cours de cette soirée, tous s'en donnèrent à cœur joie !

Le dimanche après-midi, les stagiaires adultes ayant une voiture emmenèrent les plus jeunes découvrir la basilique de Vézelay. Tous revinrent enchantés.

Une autre soirée fut consacrée à la musique variée, tzigane, chacun apportant son concours pour l'agrément de tous.

Jean Perdreau à son tour fit une très belle causerie sur son instrument, la guitare, illustrée de nombreux exemples enregistrés. Il nous a parlé des guitares aux différentes époques et a lui-même interprété brillamment diverses pièces classiques et contemporaines.

Ensuite, ce fut le concert de fin de stage, suivi par un nombreux auditoire.

A la fin de ce concert, André Amellér prit la parole pour exprimer sa gratitude et souhaiter aux stagiaires que les efforts faits durant ces quelques jours de stage leur soient profitables.

Nous avons eu, au cours du concert, la joie d'entendre M. Ameller participer à l'orchestre comme contrebassiste. Lorsqu'il était à l'Orchestre de l'Opéra de Paris, c'était son instrument. Il en joue toujours d'une façon émouvante, et sa sonorité est absolument remarquable.

Bravo à M. Amellér pour l'excellent stage qu'il a bien voulu diriger.



DEMANDES D'EMPLOIS

Prof. trompette retraité cherche classe trompette, trombone à coulisse, basse. M. Gaston ANDRE, 07370 SARRAS. Tél. : (75) 23-20-45.

Saxophoniste 1^{er} accessit Cons. Nat. donnerait leçons même à temps partiel. Acc. évnt. emploi municipal à mi-temps. Ecrire à Guy PHILIPPE, 30, rue d'Amerschwir, 68310 WITTELSHEIM.

Saxophoniste, 26 ans, 1^{er} prix de Conservatoire, soliste saisonnier à l'Harmonie et Orchestre Symphonique de Vichy, mention bien en Excellence au concours de classement suite au stage de saxophone d'Aix-les-Bains, donnerait leçons dans Ecole de Musique, région indifférente. Ecrire au journal sous n° 65.

Prix Conservatoire région Lille Nancy, et Rueil-Malmaison Beauvais cherche place prof. saxo solfège région Aix, Marseille, Toulon. Ecrire au journal sous n° 66.

Compositeur dip. concours intern. ch. direct. orch. ou harmonie rég. Paris, et tous travaux compos. argts, orchestrat. copie, etc. Tél. : (le soir) (6) 089-18-84.

OFFRES D'EMPLOIS

Société musicale de quarante musiciens rec. bon musicien pour faire directeur. S'adresser à M. Alain POITEVIN, Société Musicale de CHATILLON-SUR-INDRE 36700. Tél. : (54) 38-71-78, h. repas.

Ville de Charente recherche bon musicien pour diriger harmonie fanfare et donner cours de solfège instruments. Emploi municipal assuré à bon niveau comptabilité. Ecrire avec C.V. à M. le Maire de CHASSENEUIL 16260.

PETITES ANNONCES

VILLE DE RUMILLY (Haute-Savoie) recrute chef de musique pour diriger son Harmonie Municipale et pour exercer le poste de moniteur de mus. dans les écoles prim. Rens. et C.V. à M. le Maire de RUMILLY 74150.

VILLE D'ALENÇON (Orne) CONSERVATOIRE MUNICIPAL DE MUSIQUE (1^{er} degré) **AVIS DE VACANCE DE POSTE** Un poste de professeur de VIOLONCELLE et de SOLFÈGE à temps complet est à pourvoir pour la rentrée de septembre 1981. Peuvent faire acte de candidature : 1° Les professeurs titulaires dans d'autres écoles, par voie de mutation. 2° Les titulaires du C.A. non encore affectés. 3° Les instrumentistes de haut niveau susceptibles d'obtenir le C.A. dans un bref délai. Les candidatures seront adressées à M. le Maire d'Alençon, bureau du Personnel, hôtel de ville, 61014 ALENÇON. Elles devront comporter un curriculum vitae complet mentionnant les activités du candidat, ainsi que les diplômes dont il est titulaire.

Urgent. Société Vandoren (Paris 18^e) recherche hôtesse sténo-dactylo bilingue français-anglais à plein temps. Connaissances musicales, particulièrement instruments à vent, pour accueil musiciens, standard, facturation et travaux de frappe. Tél. : 257-94-40, pour rendez-vous.

Cherchons Directeur Harmonie et Ecole de Musique. Ville moyenne région Centre. Emploi rémunéré à plein temps. Ecrire à M. Robert ESTIC, place Saint-Jean, 43100 BRIOUDE.

Emploi municipal de jardinier avec B.E.P., libéré des O.M., préf. bon musicien amateur (petits cuivres, trombone, basse ou saxophone). Postes en création (ouvriers entretien voie publique) pour tambours ou clairons. Ecrire à M. GAUDET, Etablissements COURTOIS, rue Bretonneau, 37400 AMBOISE.

VILLE DE SAINT-FLORENTIN (Yonne) 7.207 habitants recherche **AGENT COMMUNAL** à temps complet (pouvant donner des leçons de clarinette à temps partiel). Adresser candidature avec C.V. au Maire de 89600 SAINT-FLORENTIN.

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 1981

de 1 à 5 lignes.....	70 F
de 6 à 10 lignes.....	130 F
de 11 à 15 lignes.....	200 F
de 16 à 20 lignes.....	280 F
+ de 20 lignes, la ligne supplémentaire.....	7 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Vends saxo soprano SELMER parfait état, clarinette à plateaux (rare) + clarinette mib COUESNON MONOPOLE. Tél. : 797-81-95 ou au journal, sous n° 64.

CONCOURS

Ville d'Albertville (Savoie), recrute pour son école municipale de musique agréée du 1^{er} degré, par voie de concours ou par mutation, un professeur de violon et solfège à temps complet. Indice 325 à 601. Adresser candidature à Monsieur le Maire, 73200 Albertville.

Conservatoire Municipal de Dole (39) Ecole agréée 2^e degré (en cours de nationalisation)

AVIS DE CONCOURS

Un concours sur épreuves est ouvert pour le recrutement d'un Professeur de violon, pouvant enseigner le violon-alto.

Ce concours aura lieu au Conservatoire de Dole, courant décembre 1981. Entrée en fonction le 1^{er} janvier 1982.

Les dossiers de candidatures devront parvenir à M. le Maire de Dole, avant décembre 1981.

Pour tous renseignements, écrire à : M. le Directeur du Conservatoire, 30, place Barberousse, 39100 Dole.

DIVERS

Vends 70 blazers, toutes tailles, 24 flammes, clairons et tambours. Raison changement de tenue. Ecrire : M. BOURASSE M., 7, rue Camille-Breton, Nazelles-Negrin, 37400 AMBOISE.

Hauboisistes : Pour conserver à votre anche toutes ses qualités ou, en cas de faiblesse, lui redonner vigueur et sonorité, équipez-la d'un régulateur micro-métrique B.G. « LE CRABE ». Rens. compl. par enveloppe timbrée à votre adresse envoyée à : G. BOUCHE, 36, rue Carnot, 69190 SAINT-FONS.

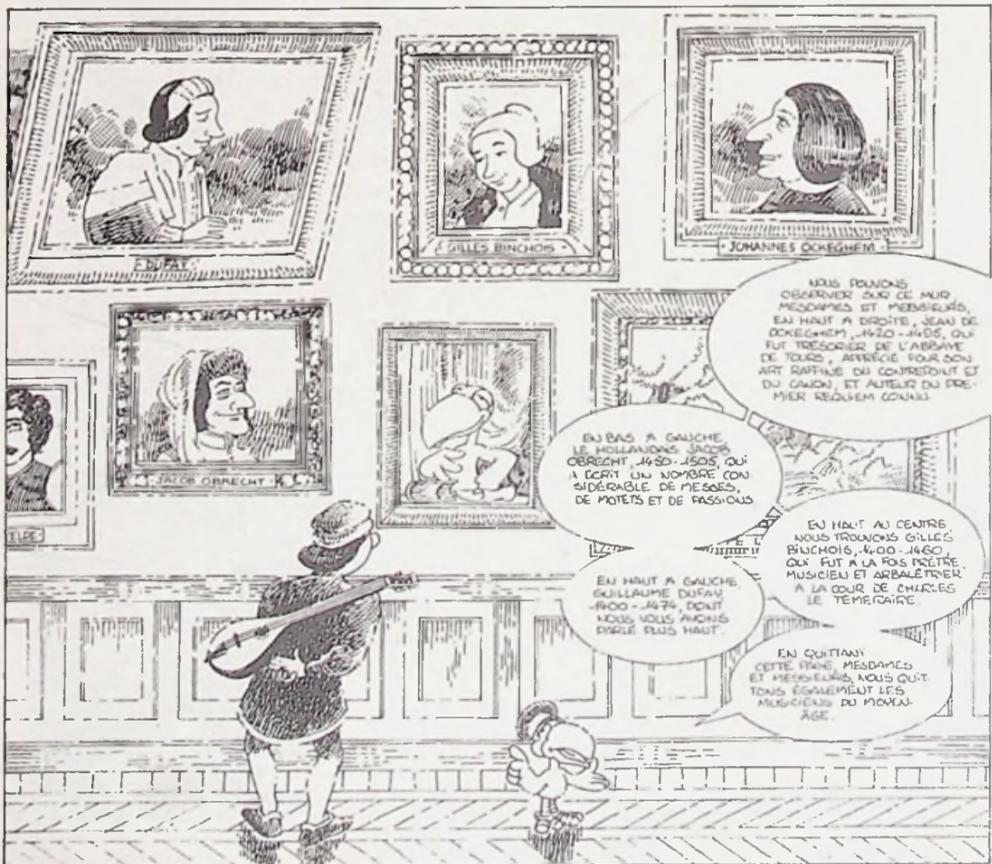
RÉPARATIONS

REMISE A NEUF DE TOUS INSTRUMENTS CUIVRE BOIS Nickelage - Argenture - Vernis Fabrication - Occasions ARTISAN SPÉCIALISE R. MAZERAU 39, rue N.-D.-de-Lorette PARIS-9^e Fournisseur de la Garde Républicaine

OCCASIONS

Vendons 10 clairons nickelés, usagés. Ecrire à L. BLANC, Directeur de la Fanfare, 07130 SAINT-PÉRAY.

Histoire de la musique en bandes dessinées... 18



La Musique en B.D!... Ils sont fous ces musiciens



3 volumes 85F.

FRANCIS VAN DE VELDE PRÉSENTE L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE EN BANDES DESSINÉES. TROIS VOLUMES DE 48 PAGES EN COULEURS CHACUN, FORMAT 290 x 220 MM.

Cette B.D. pour les enfants à partir de 7 ans ou les adultes, retrace avec humour et clarté l'évolution des formes musicales depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Devenus héros de B.D., quelque deux cents compositeurs participent à cette aventure.

PRIX SPÉCIAL POUR LES LECTEURS DU

JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

LES 3 VOLUMES. 85 F FRANCO DE PORT

BON DE COMMANDE

à retourner à : Editions F. Van de Velde 12, rue Jacob 75006 Paris.

Je désire recevoir les 3 volumes de l'Histoire de la Musique en bandes dessinées pour la somme de 85,00 F franco de port.

M. Mme _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Seules les commandes accompagnées d'un règlement libellé au nom des Editions F. Van de Velde seront honorées.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

ARDENNES

Examens individuels

Si la décentralisation est politiquement à l'ordre du jour, elle l'est déjà à la F.M.A., puisque du fait de problèmes de salles disponibles au chef-lieu du département, les répétitions de l'Harmonie des juniors ont eu lieu en 1980-1981, à nouveau, à Nouzonville ; et les examens individuels de solfège et d'instrument, pour Harmonie et Batterie-fanfare, à Sedan. Les locaux nécessaires y ont été mis gracieusement à la disposition de la F.M.A. par la municipalité et l'Harmonie de Nouzonville, les autorités scolaires et l'Harmonie de Sedan, respectivement. La secrétaire F. Harbulot les ayant impeccablement organisés.

Harmonie

Sous la présidence de M. Pihet, président, assisté de ses deux vice-présidents Harbulot et Chartogne, le jury comprenait à Sedan le samedi 20 juin, après-midi, au Groupe scolaire de l'Esplanade : MM. Henon (Haybes-sur-Meuse), Cortillot, Gallierin, Dubois, et Mme Catherine Robert (U.M.N. Nouzonville), Chartogne (Crescendo), Kownacki, Hourbette (S.N.C.F.

Charleville), Demay, Vincent et Paradzinski (Sedan), Harbulot et Hayot (Carignan), Capelle, Deroche, Godart et Bretze (Vouziers).

En solfège, se sont présentés : 1 candidat en DM 1, 6 en DE 2, 34 en DE 1, venant des Sociétés de Sedan, Vouziers, Nouzonville, Carignan.

En instrument se sont présentés 2 candidats en DM 2 ; 4 en DM 1 ; 8 en DE 2 ; 15 en DE 1 ; 5 en DP 2 ; soit au total 24 garçons et 17 filles qui ont obtenu des résultats satisfaisants.

Batteries-fanfars

Sous la Présidence de Jacques Harbulot, Vice-Président, ils ont réuni dans les salles de l'Harmonie de Sedan, le samedi 27 juin, 6 tambours jugés par MM. Lefer (Sedan), Gallet (Nouzonville), Hayiot (Carignan) et Lamotte (Vivier-au-Court) venant des Sociétés de Sedan, Nouzonville et Vivier-au-Court.

Ils ont réuni également au même lieu, 17 clairons jugés par MM. Harbulot (Carignan), Lefevre et Gallerin (Nouzonville), Vandembroucke (Charleville) ces candidats venant des Sociétés de Carignan, Charleville et Nouzonville remportaient de brillants résultats.

Ajoutons que des examens de solfège et d'instrument de DP 2, sous contrôle fé-

déral, on eu lieu à Sedan, Vouziers et Carignan.

La médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales pour 20 ans a été décernée aux musiciens : Coupaye W., J. Guerdoy, P. Hanus, L. Lefarge, B. Tassot (Charleville), H. Felot, J.-P. Manquillet, N. Masson et L. Yol (Hautes-Rivières), P. Poncin (Carignan) et J.-P. Stassiaux (Laifour) auxquels la C.M.F. et la F.M.A. adressent leurs chaleureuses félicitations.

AUBE HAUTE-MARNE

La vie de la Fédération

Les nombreuses fêtes qui sont organisées chaque année par les sociétés de musique se déroulent avec plus ou moins de « bonheur » (nos deux départements en fournissent la preuve surtout les dimanches d'été). Il y a tellement de « facteurs » qui jouent ! Les dirigeants sont tenaces et ce qu'ils ont manqué une année, ils essayent de le modifier... l'année suivante — de toute façon ils « tiennent » — qu'ils sachent que nous les approuvons. Combien de fois ai-je entendu dire le regrette président Emile Logé : « Faites quelque chose ; le grand mal c'est de ne rien faire ! »

Je me permettrai d'ajouter que le succès c'est de se relever une fois de plus que l'on ne tombe ! Donc, chefs de musique, persévérez, ne lâchez jamais.

Deux anniversaires

Le même jour, c'est-à-dire le dimanche 5 juillet, deux sociétés marquaient leurs années d'existence. A Plancy-l'Abbaye, c'était le centenaire de l'Harmonie ; ce fut à l'image de celui qui en assume la direction depuis de nombreuses années, notre

ami Hubert Richard, une fois de plus, il mit sur pied une journée dont il a le secret, le temps le favorisa et la musique, dans ce coin du département de l'Aube, je dirai... fut à sa merci.

Il n'avait pas « lésiné » sur les « moyens » : musique d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, musiques militaires françaises (150^e R.I. de Verdun et Fanfare du 1^{er} S.C. de Reims) et enfin, l'excellente Harmonie de Bar-sur-Aube, sous la baguette de notre ami Georges Fernandes. Que fallait-il de plus ? Tout simplement la veille un bal avec André Verchuren, faut-il entrer dans le « détail » ? C'est inutile ; je dirais simplement « il faut le faire ».

Je me suis dit que la Fédération Musicale Aube - Haute-Marne avait bien de la chance d'avoir Hubert Richard dans son comité.

Le même jour, donc, mais à l'opposé... géographiquement, c'est à Chalindrey — environ dix kilomètres de Langres — à l'extrême sud de la Haute-Marne « la Lyre cheminote et Fanfare Municipale » marquait ses cinquante ans d'existence. Les moyens étaient beaucoup plus modestes, et il a fallu la foi de son nouveau Président, M. Serge Malbrun, pour que cette journée se réalisât, il faut connaître Chalindrey pour savoir que le « chemin de fer » domine, dans tous les domaines, y compris celui de la musique, à tel point que, pour le visiteur on en arrive à se demander si à Chalindrey on sait qu'il existe d'autres moyens de transports que... la S.N.C.F.

M. Malbrun, qui a pris une situation, difficile, n'est pas homme à s'en laisser conter — c'est un musicien — je n'en dirai pas plus. Avec lui, il est sûr que la Société de Chalindrey a pris la bonne direction, en tout cas ce qu'il a fait jusqu'à présent, y compris la célébration du cinquantenaire, est bénéfique pour sa société et pour sa ville, qu'il en soit félicité.

Précisons — pour la petite histoire — qu'à Plancy comme à Chalindrey, la Fédé-

• Suite page 18

Manifestations 1981

CONGRES

26-27 septembre	PLOBSHEIM (Bas-Rhin)	Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 COLMAR
4 octobre	BOURG-SAINT-MAURICE (Savoie)	Congrès de l'Union départementale de la Savoie	M. Maurice ADAM - l'Eden - 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-les-BAINS
4 octobre	VICHY (03)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre	M. André RELIN 2, rue Salignat, 03200 VICHY
4 octobre	ST-GERMAIN-DU-PUY (Cher)	Congrès constitutif de l'UD des Sociétés Musicales et Artistiques du Cher	M. André GUILLEMAIN, 47, rue de Bellevue, 18000 BOURGES
11 octobre	BEAUNE-LA-ROLANDE (Loiret)	Congrès constitutif de l'UD des Sociétés Musicales et Artistiques du Loiret	M. Luc MALET, 122, rue des Fossés, 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
11 octobre	BOURG-DE-PEAGE (Drôme)	Congrès de l'Union départementale de la Drôme	M. André BRUNET, 20210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE
18 octobre	SALBRIS (Loir-et-Cher)	Congrès constitutif de l'UD des Sociétés Musicales et Artistiques du Loir-et-Cher	M. Gilbert ROUSSEAU 4, rue des Vergers, 41350 VINEUIL CEDEX
18 octobre	COUTANCES (Manche)	Congrès de la Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir	M. André PETIT, 100 ter, bd Herbet-Fournet, 14100 LISIEUX
24 octobre	VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (Rhône)	A.G. de l'UD du Rhône	M. A. VETTARD, Président, 284, rue Vendôme, 69003 LYON
25 octobre	BONNEVILLE (Haute-Savoie)	Congrès de l'Union départementale de la Haute-Savoie	M. Paul DELZANT, 53, rue Carnot, 74000 ANNECY
25 octobre	FORBACH (Moselle)	Congrès de la Fédération de Moselle et Meurthe-et-Moselle	M. René BELLION, Conservatoire, 28, rue des Américains, 57500 SAINT-AVOLD

CONCOURS

6 juin 1982	ARPAION (Essonne)	Concours National de Musique	M. Patrick HERBERT, 29, route d'Egry, 91240 ARPAION Tel. (6) 083-15-79
13 juin 1982	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours International de Musique et de Chant	M. JEANNIER, président de l'Harmonie, 87, Résidence du Palais, 85100 LES SABLES-D'OLONNE
27 juin 1982	AUZONCHE (Haute-Loire)	Concours National	M. Robert ESTIC, 11, place Saint-Jean, 43100 BRIOUDE

STAGES

10-11 octobre	SAINTE-CROIX-AUX-MINES (Haut-Rhin) Maison Régionale de la Musique	Direction Animation Chant Choral	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux Muhlbach, 68000 COLMAR
---------------	--	----------------------------------	---

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose

— un séjour à Paris de deux jours au prix de 177 F par personne (groupe de 40 personnes minimum) comprenant : une nuit à l'hôtel avec le petit déjeuner, deux repas boisson comprise, guide pour deux demi-journées de visite de Paris et du château de Versailles, promenade sur les bateaux-mouches.

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. A 183 — Tél. : 563-83-37

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 17

ration y était représentée, c'est elle qui compte... pour nous... musiciens !

Coup dur pour la Batterie-Fanfare de Louvemont

C'est un coup du sort, mais l'accident du car qui, dans la nuit du 13 au 14 juillet, ramenait d'Arc-en-Barrois, où ils avaient joué, les membres de la Batterie-Fanfare de Louvemont aurait pu être une terrible catastrophe.

En effet, à Provenchères-sur-Marne, la fatalité fit qu'un motocycliste vint percuter le car de plein fouet, la moto s'encastra littéralement sous le car et prit feu, le car brûla et l'incendie détruisit le système de commande des portes et des vitres, emprisonnant tous les musiciens.

C'est en brisant les vitres qu'ils réussirent à sortir, seuls quelques-uns d'entre eux furent blessés.

On devine la tragédie, s'ils n'avaient pu se libérer.

Les trente instruments ainsi que les tenues furent calcinés... Sains et saufs, mais revenant de loin, les membres de la société ne sont pas près d'oublier une telle nuit !

La batterie fanfare de Louvemont — petite bourgade non loin de Wassy, Haute-Marne — est dirigée depuis déjà pas mal d'années par M. Michel Massénat, ce ne sont pas les difficultés qui lui ont manqué depuis qu'il en assume la direction — secondé notamment par son épouse — il a dû faire face à bien des problèmes, celui qui vient de se produire n'a pas entamé son idéal ni sa foi en sa Société, mais il faut reconnaître que reparti à zéro après tant d'années de dévouement, cela mérite un grand coup de chapeau.

Je vous donne son adresse : Michel Massénat, chef de la Batterie-Fanfare, Louvemont, 52130 Wassy. Tél. : (25) 04-14-07. Et je l'assure de toute la sympathie des membres de la Fédération Musicale Aube - Haute-Marne dans la terrible épreuve qu'il traverse.

Denis BORNOT.

CENTRE

ALLIER

Lapalisse

Dimanche 5 juillet, Fête départementale de la musique

Le beau temps a favorisé le Festival départemental des Sociétés musicales de l'Allier qui s'est déroulé à Lapalisse, le dimanche 5 juillet.

Quatre sociétés seulement avaient répondu à l'appel de l'Union Musicale de Lapalisse mais il nous a été donné, néanmoins, d'assister à une très belle fête.

Le Festival était placé sous le patronage de l'Union départementale de l'Allier et de la Fédération du Centre, qui lui ont apporté une aide financière, de même que le conseil général de l'Allier.

La journée commença par un concert donné par l'Union musicale de Lapalisse, à 10 heures, dans le parc de l'hôpital. Ce concert fut très apprécié par tous les pensionnaires de l'établissement.

A 14 h 30, les Sociétés musicales de Bellerive, Saint-Gerand-le-Puy, Saint-Pourçain-sur-Sioule et Saint-Yorre venaient se joindre à la Société locale et se rendaient au Jardin public, en défilant d'une façon impeccable, précédées des Majorettes et des Minirettes de Lapalisse.

Les personnalités devant constituer le jury se rassemblaient alors autour de M. Cherasse, adjoint au maire, représentant le docteur Greze, maire de Lapalisse. Il s'agissait de M. André Relin, président de la Fédération musicale du Centre et vice-président de la Confédération musicale de France, M. Philippe Murat, président de l'Union des Sociétés musicales de l'Allier, M. Daumur, conseiller général du canton de Lapalisse, M. Louis Depeyre, président de l'Union musicale de Lapalisse, M. Liard, ancien chef de l'Union musicale de Lapalisse et Mlle Giraud, du Comité des fêtes.

Le festival coïncidait avec la fête champêtre qui se tenait dans le cadre du Jardin public, ce qui apportait une atmosphère de liesse supplémentaire.

Le cadre est d'ailleurs idéal. Au milieu des pelouses et des parterres fleuris, un kiosque a été érigé sous les frais ombrages. Les sociétés y prirent place tour à tour, après avoir exécuté le morceau d'ensemble : « Simple et Fier », de J.-M. Champel, sous la direction de M. Jean

Bardon, chef de l'Union musicale de Lapalisse.

Le concert se déroula comme suit :

1) SOCIÉTÉ MUSICALE DE BELLE-RIVE-SUR-ALLIER (directeur : M. Daniel Chauvet ; sous-directeur : M. Marcel Gérard) :

— Ouverture de Rosamonde de F. Schubert.
— Porgy and Bess de G. Gershwin.
— Lille-Brest de Philibert.

2) SOCIÉTÉ MUSICALE DE SAINT-GERAND-LE-PUY (directeur : M. Louis Demonet).

— Louis XIV de Millot.
— Le Soissonnais de De Nattes.
— Musikfest Marsch de R. Martin.
— La Marche des Alpes et Concordia.

3) HARMONIE MUNICIPALE DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE (directeur : M. Robert Virlogeux).

— Suite Huit Het Anwerps Dansboek de H. Linschooten.
— Bugler's Holiday de Anderson.
— Arendsnesk de Bisselink.

4) UNION MUSICALE DE SAINT-YORRE (directeur : M. Gérard Laporte).

— Marche des Mousquetaires noirs de J.-B. Lully.
— Granada de A. Lara.
— Refrains de Paris de L. Delbecq.
— Police de France de R. Jacquet.

5) UNION MUSICALE DE LAPALISSE (directeur : M. Jean Bardon).

— Sambre et Meuse de Planquette-Rauski.
— Finta Gardiniera de Mozart.
— Variety Magazine de J. Darling.
— Sur le Rhin de E. Bourbie.

L'entracte était animé par les Majorettes de Lapalisse.

Après l'attribution des récompenses (voir ci-après) une vibrante « Marseillaise » exécutée par toutes les sociétés, sous la direction énergique de M. Philippe Murat, président départemental, clôtura solennellement et brillamment cette agréable après-midi.

Il convient de féliciter l'Union musicale de Lapalisse, en la personne de son président M. Louis Depeyre et tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette magnifique journée, notamment la ville de Lapalisse et son Comité des fêtes. A. R.

RECOMPENSES

— Coupe de l'Union départementale des Sociétés musicales de l'Allier : SOCIÉTÉ MUSICALE DE BELLERIVE-SUR-ALLIER.

— Coupe de la ville de Lapalisse : HARMONIE MUNICIPALE DE SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE.

— Coupe de la Caisse d'épargne et coupe des Editions R. Martin attribuée à la Société comptant le plus grand nombre de jeunes : UNION MUSICALE DE SAINT-YORRE.

— Coupe du Crédit agricole : SOCIÉTÉ MUSICALE DE SAINT-GERAND-LE-PUY.

Toutes les sociétés reçurent, par ailleurs, des primes en argent provenant des subventions allouées par l'Union départementale des Sociétés musicales de l'Allier, de la Fédération musicale du Centre et du Conseil général de l'Allier.

NIEVRE

Société des concerts nivernais

La Société des Concerts Nivernais offrait une soirée musicale, le mercredi 17 juin 1981, en la cathédrale Saint-Cyr de Nevers. Répondant à cette invitation, désormais traditionnelle, un public nombreux et attentif, où l'on remarquait plusieurs personnalités, garnissait la nef.

L'affiche réunissait, outre l'orchestre de la société, conduit par Jean Beauregard, directeur du Conservatoire, la Chorale de cet établissement, la Chorale mixte de Nevers, la Chorale de Chorzon, ainsi que deux solistes de valeur, Tibère Raffali, ténor, et Bernard Deletre, basse. « L'Offrande musicale » de Jean-Sébastien Bach et la « Messa di Gloria » de Giacomo Puccini figuraient au programme.

En fait, nous devions entendre cinq extraits de l'« Offrande » naguère adaptés pour orchestre par Jean Beauregard à la demande d'un chorégraphe. Dans cette partition, élaborée avec une déférente maîtrise, c'est bien le « Vieux Bach » qui s'exprime, omniprésent dans la diversité des pupitres. Bien mené, l'orchestre enleva tous ces canons géniaux avec une précision allégresse et obtint un vif succès.

Puis le chœur imposant, egayé d'élégance féminine, prit place sur ses gradins. La « Missa di Gloria » — précise le présentateur Maurice Bertin-Denis — fut assez récemment découverte en son intégralité. Mais Puccini en avait utilisé des passages entiers dans ses opéras. De fait, malgré quelques pages d'une belle religio-

sité, cette œuvre de jeunesse semble célébrer surtout le culte de Verdi. Par ailleurs, c'est une partition somptueuse, digne du grand Puccini. Sous l'exacte impulsion de Jean Beauregard, chœur et orchestre y excellèrent avec l'ampleur et le lyrisme qui convenaient. Pour le compte, Tibère Raffali et Bernard Deletre, vaillant ténor et basse chaleureuse, magnifièrent les soli de la perfection de leur talent. Finalement repris en bis, le vibrant « Gloria » prolongea encore l'enthousiasme de l'auditoire.

La parfaite réussite de cette soirée honore la Société des Concerts Nivernais et son chef d'orchestre, mais si les cent vingt exécutants de la « Messe de Gloire » ont droit à bien des compliments, une bonne part doit en revenir aux chanteurs venus d'ailleurs, les sympathiques choristes de Vierzon et à leurs dévoués animateurs, M. Balichon et Hélène Tat.

COTE-D'OR

Vitteaux

« Musiques » en fête pour la 57^e fois en Côte-d'Or

Depuis des années, la fête fédérale des sociétés musicales de Côte-d'Or avait lieu en mai, voire au début de juin. Cette année, pour être assuré du beau temps et du maximum de participation, il fut décidé d'attendre juillet. Heureuse idée qui s'est vérifiée ce dimanche, à Vitteaux, ville élue pour 1981 où l'on a vu se réunir plus de six cents musiciens sous les ombrages du joli parc de la Beaussière (obligamment mis à la disposition des organisateurs par le docteur Vincent et l'hôpital de la ville). En revanche, les vacances ont retenu chez elles plusieurs « musiques » qui eussent pu figurer dans le programme.

Rassemblement annuel unique en son genre, la fête fédérale (c'était la cinquante-septième) demeure exemplaire : la musique qu'on dit « populaire » affirme haut, clair et... sonore la part qu'elle prend dans la vie culturelle, pédagogique et rurale du département. Une fois de plus, il a été démontré hier qu'il n'y aurait pas de vie musicale dans ce pays (surtout au plus haut niveau) sans cet humus de base, ces musiciens populaires, ces écoles marginales et entêtées qui font encore vivre la musique au premier plan social dans les villages et les cantons. Certes, de fête fédérale en fête fédérale, on mesure la désertification artistique des cantons : de moins en moins de formations, de moins en moins de public. La fête, même hier à Vitteaux, a tendance à devenir confidentielle et à concerner de moins en moins la population locale : seuls un pâtisseries-confiseur et le président de l'Union vitteillienne avaient décoré (de clefs de sol et d'hommages) leurs « vitrines ».

L'ELAN D'ANDRÉ AMELLER

Pessimisme ne veut pas dire renoncement. C'est dans ce sens que le président fédéral (également président de la Confédération Musicale de France) a précisé, hier, son désir de maintenir la pression au niveau des demandes financières. André Ameller, fidèle à sa passion « populaire », a été très fêté à Vitteaux : le député-maire local, M^r Mathieu, lui a rendu publiquement un juste hommage, évoquant la « grande action » menée tant au conservatoire régional de Dijon qu'au sein d'une fédération qui a reçu de lui, depuis plus de trente ans, « un élan exceptionnel ». Après une messe merveilleusement animée par la « Campanelle » (chorale « A Cœur Joie » des Laumes qu'anime Daniel Roy), après un dépôt de gerbe au monument aux morts et après la remise du fanion fédéral de la fanfare d'Ahuy à l'Union vitteillienne, la réception officielle vit la remise des diplômes aux élèves méritants de Vitteaux, la remise des médailles C.M.F. et du ministère de la Culture, l'hommage au vétéran vitteillien, M. Jules Naboltz, 93 ans, et les applaudissements des personnalités présentes : outre MM. Ameller et Mathieu, citons MM. Dugniat, le président de l'Union vitteillienne ; Barbier, sénateur-maire de Nuits-Saint-Georges ; Mlle Laure Marcel, déléguée régionale à la musique ; MM. Roche et Widiez, de la Fédération de Côte-d'Or, etc.

DE PARTOUT

Après le long défilé des quinze musiques et fanfares du département, les deux podiums installés sous les balcons du foyer de la Beaussière ont fait résonner ce que la fédération compte de formations vedettes : de Meursault, Volnay, Beaune, Comblanchien, Nuits-Saint-Georges, Saint-Apollinaire, Ahuy, Plombières, Arnay, Bligny, Fleurey, Sombornon, Les

Laumes et Pouilly sont venus des accents différents mais passionnants, toujours applaudis et qui révèlent surtout l'évolution des musiques populaires vers un répertoire riche et nouveau ou les succès de variétés tiennent tête aux plus belles pages classiques.

En dirigeant la « Sans-Peur » de Wattle, André Ameller a pu une nouvelle fois mesurer l'impact musical et fraternel de la Fédération côte-d'orientale qu'il préside. Allons, s'est-il dit, l'avenir est encore possible à envisager. La preuve : Pouilly a promis de faire, en 1982, aussi bien que Vitteaux cette année. Ce n'est pas peu dire.

Michel HUVET.

ILE-DE-FRANCE

Bilan d'activité : Société Symphonique et Chorale des P.T.T.

A l'assemblée générale, le président retrace les activités de l'année musicale écoulée.

Tout d'abord, la rentrée musicale de septembre a été fructueuse par une arrivée massive de musiciens tant à l'Ensemble Vocal « Diaphonie » qu'à l'Orchestre Symphonique. Elle se compose actuellement de 70 choristes et 55 musiciens qui font parler d'eux.

Cette année musicale a été très écoutée par un public nombreux. L'Eglise des Blancs Manteaux (premier concert en décembre), fut remplie malgré le temps peu encourageant. Purcell et M. A. Charpentier y furent très appréciés et applaudis, ce qui entrainera un grand public à nos autres concerts.

Un grand concert s'est déroulé comme tous les ans Salle Gaveau où nous avons présenté un Festival Beethoven. Daniel Cadé, notre pianiste s'est montré comme d'habitude, grand virtuose du clavier dans le 4^e Concerto, précédé de l'Ouverture de Coriolan. Après l'entracte, l'orchestre a terminé avec la Romance en Fa et la 2^e Symphonie.

« Diaphonie » elle, a présenté à l'Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois la Messe des Morts de M. A. Charpentier et la Theresien Messe de Haydn pour soli chœurs et orchestres, qui furent fort applaudies.

En complément à ces activités, des groupes de musique de chambre se produisent régulièrement.

Chaque mois, René Andréani, notre directeur musical, chef d'orchestre, directeur du Conservatoire de Saint-Germain-en-Laye, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, nous propose un « Moment Musicale » au cours duquel il nous commente une œuvre, ceci pour faire aimer et découvrir la musique aux profanes.

A noter au passage les déplacements de la Société :

1979 : Maison de la Culture d'Amiens — 1980 : Théâtre de Dijon — 1981 : Maison Pour Tous à Elancourt — 1982 : Rencontre franco-belge à Paris et à Liège. En 1978 participation à l'Emission des Musiciens du Soir. La liste serait un peu longue, aussi ami lecteur, je ne vous en dis pas plus. Nous vous attendons à la chorale ou à l'orchestre. Venez chanter ou jouer avec nous. L'ambiance y est toujours agréable, et c'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons tous ensemble pour trinquer à la longue vie de cette noble dame créée en 1900.

La Société Symphonique et Chorale des P.T.T. Secrétariat : 24, rue Général-Bertrand, 75700 Paris, C.C.P. 699-94 L. Tél. : 566-39-23.

Le Perray-en-Yvelines

La Société Musicale du Perray a fêté ses 80 ans

La musique a été à l'honneur au Perray-en-Yvelines les 23 et 14 mai dernier. Malgré un temps maussade, Perrotins et Perrotins ont pu assister à différentes manifestations musicales de genre très varié.

Tout a commencé le samedi 23 mai dès 21 heures lors du concert donné en l'église Saint-Eloi.

La chorale des Bréviaires et la chorale de l'Association « Arts et Loisirs » interprétaient successivement :

Au clair de la lune, de G.-F. Haendel.

Le murmure du vent, folklore norvégien.

Le chant de l'alouette, folklore canadien.

O ma belle aurore, ballade anglaise du XVII^e siècle.

L'enfant au tambour, la célèbre chanson de Nana Mouskouri.

Pavane, de Thoinot-Arbeau.

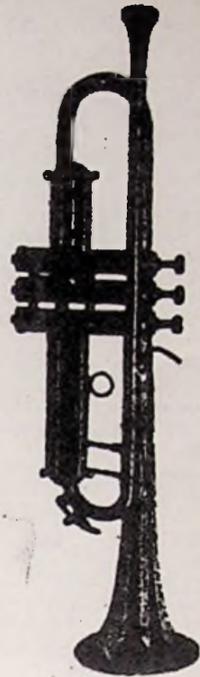
CHEFS DE MUSIQUE !

des prix

INSTRUMENTS DE QUALITÉ « ROYAL ARTIST »

EXCEPTIONNELS

avec
GARANTIE



	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b.....	715	945
CORNET, si b.....	850	1.125
BUGLE, si b.....	985	1.280
ALTO, mi b.....	1.420	1.945
BARYTON, si b.....	1.975	2.590
BASSE, si b à 4 pistons.....	2.655	3.510
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable.....	7.800	9.900
TROMBONE à coulisse.....	950	1.280
TROMBONE à pistons.....	2.290	3.200
	LAQUÉS OR	CLÉS CHROMÉES
SAXO SOPRANO, si b.....	2.700	
SAXO ALTO, mi b.....	2.750	
SAXO TENOR, si b.....	3.010	
SAXO BARYTON, mi b.....	5.500	
CLARINETTE, si b super ébène.....	1.090	
GRAND-FLUTE argentée plateaux pleins.....	1.150	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance. POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON

Tél. : (7) 828-44-22

ATELIERS MODERNES DE RÉPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITÉ INCOMPARABLE
CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

Le secret du ruisseau.
Ce moy de may, de Clément Jannequin.
Marche des Soldats de Turenne.
Ces deux ensembles étaient placés respectivement sous la direction de Bruno Restéghini et Michel Calot.

Mme Berger nous a fait apprécier sa guitare en interprétant :

Etude n° 3, de Carcassi.

Etude n° 5, de Sor.

Aubade, de Bartoli.

Les flûtes à bec de la Société Musicale nous ont fait entendre des airs du folklore français extraits du « Cantilège », de J.-M. Déhan et J. Grindel.

Les trois plus jeunes trompettes de la Société Musicale ont joué ensembles « Intrada », de A.-M. Lagorce et L. Malilé, morceau qui leur était imposé lors des examens de la Confédération Musicale de France.

En alternance avec le programme ci-dessus, les musiciens de la Société Musicale exécutaient sous la direction de Camille Maugin :

Les Dragons de Noailles, arrangé par J. Semler-Collery.

Polaris, marche américaine, de Richard Fote.

Marche cathare, de Félix-Pierre Loup.

Marche des ruines d'Athènes, de L. van Beethoven.

La berceuse de Jocelyn, de Benjamin Godard (saxophone alto solo : Daniel Prévost).

Chachabat, cha-cha-cha écrit par Jean-Robert Lamy, pour l'ensemble de percussion de la Société musicale du Perray.

Le souvenir, de Charles H... (basse-tuba solo : René Mauguin).

Aida, extraits, de Giuseppe Verdi.

Hymne à la musique, de Serge Lancel.

Après une nuit passée dans la fièvre du lendemain, nous nous sommes retrouvés le dimanche matin au stand de la société de tir « l'Espérance du Perray » qui fête également ses 80 ans. Après une cérémonie à la mémoire de son président Xavier Barbé récemment disparu, avait lieu l'ouverture d'un concours qui devait durer toute la journée.

Au cours de l'après-midi de ce dimanche, trois défilés partaient simultanément de différents points de la localité ; les participants à ces défilés étaient :

La société musicale de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, dirigée par Jean Doucet.

La fanfare des enfants de troupe de l'Ecole Herriot, de La Boissière-Ecole, dirigée par M. Dupuis.

La Société musicale de Montfort-l'Amaury, dirigée par Francis Cuillerie.

La fanfare « Le Trait d'Union », d'Auffargis, dirigée par Raoul Bée.

La Société musicale « Le Réveil de Bonnelles », et les majorettes de Bonnelles, dirigées par Stéphan Chojnovski.

La Société musicale de Rambouillet, dirigée par M. Pecourrier.

La Société musicale de Dourdan, dirigée par M. Romens.

Les trois groupes se sont rassemblés sur le champ de foire où chaque société de musique interprétait un morceau de son répertoire. Le programme devait être écourté à cause de la pluie qui n'arrêtait pas depuis le début de l'après-midi.

La partie musicale se terminait par « La Marche des Apprentis-Marins », de J. Farigoul, par les sept associations musicales présentes. L'exécution de ce morceau d'ensemble était placée sous la direction de M. Guy Meissonier, président de l'Union départementale des Associations Musicales des Yvelines et président de la Fédération musicale de l'Île-de-France.

Après la remise des prix aux lauréats du concours organisé par la Société de tir, une réception avait lieu dans la salle d'honneur de la mairie.

Nous avons noté la présence à cette réception de M. le Député, M. le Conseiller Général, M. le Maire des Bréviaires, M. le Maire du Perray et Mmes et MM. les Conseillers Municipaux, M. le Président de la Fédération Musicale de l'Île-de-France, MM. les Présidents des associations locales, Mme et MM. les Présidents des Sociétés ayant participé aux défilés, tous les membres de la Société musicale, tous les membres de la Société de tir.

M. le Maire du Perray retraçait la vie de chacune des deux sociétés à l'honneur, puis après une allocution de M. le Député, il remettait au président de la Société musicale, M. Pierre Baillon, et au président de la Société de tir, M. Daniel Prévost, une médaille commémorant ce quatre-vingtième anniversaire.

Un vin d'honneur clôturait ces différentes festivités.

NORMANDIE

Le congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de Normandie se tiendra le 18 octobre à Coutances (Manche). Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au président de la Fédération : M. André Petit, 100 ter, boulevard Herbet-Fournet, 14100 Lisieux.

CALVADOS

Cabourg

Concert du 4 avril

La Musique Municipale de Cabourg, sous la direction de M. Jacques Lecornu a exécuté dans l'Eglise Saint-Michel son traditionnel concert de printemps.

Les mélomanes venus nombreux ont été comblés. Ils ont pu entendre un programme très varié comportant les œuvres suivantes :

« dixieland Balthazar », marche de J. Cower dirigée par le sous-chef Pierre Jean.

« Symphonietta » de Thiry (hautbois solo M. Cl. Dousse, ancien chef de musique de Vire).

« Ouverture de Mai » de Robert Clérissé, morceau imposé au concours de Vire.

« Sélection sur les Cloches de Cornerville » de R. Plaquette.

Après l'entracte les musiciens ont interprété en deuxième partie le programme suivant :

« Airbus » marche de L. Delbecq.

« Ouverture provençale » de Tournel.

« Le Beau Danubé bleu » de Johann Strauss.

« L'Ouverture des Saltimbanques » de Louis Ganne.

Enfin la « Marche des Femmes » extraite de l'opérette « La Veuve Joyeuse » de Franz Lehár.

Le public applaudit vivement cette excellente prestation des musiciens cabourgeois avant leur déplacement au concours National de Musique de Vire le samedi 2 mai.

Concert du 29 mai

A l'occasion de la venue à Cabourg de la « Stradtmusik Chur » de Coire (Suisse) ville jumelée avec Cabourg, un grand concert du jumelage a été offert à la population cabourgeoise.

Ce concert franco-suisse se déroula dans l'église Saint-Michel, toujours aimablement prêtée par le Père Mazot, curé de Cabourg, devant un public extrêmement nombreux.

En première partie, on entendit l'harmonie de Cabourg jouer les morceaux suivants :

« Del Remo » paso doble de Moncelle, « Ouverture de Mai » de Clérissé, « Petite suite zornée » de J. Camiot, « Symphonietta » de Thiry, « Les Cloches de Cornerville » de R. Plaquette, « Concordia » marche de A. Moncelle.

Cette première partie était dirigée avec le brio qu'on lui connaît par M. Jacques Lecornu, directeur de la Musique de Cabourg depuis 1972.

La « Stradtmusik » de Coire sous la direction de M. Arnold Sepscha prit la suite de l'harmonie Cabourgeoise dans le chœur de l'Eglise. Revêtus de leur bel uniforme de parade rouge et noir, les 70 musiciens suisses interprétaient les œuvres suivantes :

« Klingende-Grusse » marche de Leemann, « Der Alie Brummar » avec solo de saxo baryton de Fucik, « Kaukasischer Tanz » de W. Löffler, « Der Alte Desauer » variation pour trompette de F.J. Bruer, « Tambours Steffksburger » variations par le groupe des tambours de H. Kohadi, « Overt and Out » marche de R. Beck, « Fiesta mexicaine » de W. Löffler, « American Kaleidoscope » de W. Boos et pour terminer « Bombasto » marche de R. Farrar.

Ce concert de haute tenue se termina en apothéose par l'union des deux sociétés (120 exécutants) qui interpréta sous la direction alternée des deux directeurs : MM. Sepscha et Lecornu « Churer March » de O. Tschuur, « La Marche des Femmes de la Veuve Joyeuse » de F. Lehár et « Le Père la Victoire » de Louis Ganne.

MANCHE

Orchestre d'accordéon de Saint-Lo

Le Samedi 16 Mai, s'est déroulé au « Théâtre Roger-Derdinané » le concert annuel de l'Orchestre d'Accordeons de Saint-Lo sous la direction de Mme Marie Lebesnerais, prix de virtuosité et de pédagogie de la Schola Cantorum de Paris.

Le public nombreux a été particulièrement attentif et séduit par ces jeunes interprètes.

En première partie, nous avons entendus quelques duos.

- La Grenouille verte R. Bui.
- La Locomotive F. Prost.
- La Chauve-Souris J. Strauss.
- Les Etoiles polka de Olsen.
- Iphigénie en Aulide L. Lemoine et A. Blanc.
- L'Horloge joyeuse polka de Chalaor.

En soliste, Danièle Hebert a joué le troisième Mouvement du Concerto italien de J.S. Bach. Notons que cette jeune accordéoniste a obtenu un Premier Prix au Prix Emile Clérissé à Lisieux en février dernier et a été sélectionnée pour le Prix d'Excellence à Paris.

Après cette œuvre de haut niveau, les trois meilleurs élèves de cette classe d'accordéon ont accompagné Mme Marie Lebesnerais dans :

- La Danza de G. Rossini.
- Le Concerto en la mineur de A. Vivaldi.
- La Danse du Sabre de A. Khachaturian.

La deuxième partie fut consacrée d'abord à l'Orchestre des juniors qui joua trois morceaux empruntés au folklore et le Grand Orchestre prit place pour interpréter :

- La symphonie des jouets de Haydn.
- La pie voleuse de G. Rossini, et pour conclure avec brio.
- 3 swings de R. Bui.

SEINE-MARITIME

ELBEUF

5 Juin 1981, Grand concert annuel de l'orchestre symphonique au Gymnase de la Cerisaie.

C'est toujours la grande foule pour assister au concert annuel de l'O.S.A.E., il n'est même plus possible de le donner dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, alors Jean Letellier est obligé de se réfugier dans le Gymnase de la Cerisaie.

Il est vrai que, chaque année, le chef d'orchestre nous réserve une nouvelle surprise : voici deux ans, c'était la collaboration des chœurs pour la fameuse exécution de Finlandia la puissante évocation de Sibélius, l'an dernier, c'était le concerto pour piano de Mendelssohn, avec le grand pianiste Philippe Davenet, cette année, la grande attraction était l'apparition bien rare d'un contrebassiste virtuose : Philippe Guingouin.

Si l'approche du premier tour des élections a retenu de M. Laurent Fabius, Député et Ministre du Budget ainsi que M. Youinou, Conseiller Général et Maire d'Elbeuf, l'éducation nationale était représentée par MM. Liénard et Alioli, Proviseurs des Lycées d'Elbeuf ; MM. Tran et Nascimento, Principaux des Collèges de Saint-Pierre et du Mont-Vallot, M. Grelon et Mme Girardin de l'Ecole de Musique et M. Filet de la Régie Renault.

Ce concert débutait donc par une délicate exécution de l'Ouverture d'Egmont de

• Suite page 20

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 19

Beethoven, suivie par la non moins délicate Symphonie n° 101 de Haydn.

Elle fut enlevée dans un style léger et rapide, témoignant d'un long travail des violons.

Philippe Gingouin, et Michel Robert au piano, nous donna une idée de ce que l'on pouvait tirer d'une contrebasse, instrument qui semble réservé à l'accompagnement. Il fit chanter son instrument comme un violoncelle sachant filer les sons et atteindre une virtuosité qui laisse l'auditeur échanté car les écarts digitaux demandés sont d'une rare difficulté. La deuxième partie était réservée à la musique folklorique des Pays de l'Est, Russie, Roumanie, Yougoslavie et Hongrie. L'une des pages nous donna l'occasion d'entendre Michel Demarest, au sûr talent de clarinettiste.

C'est avec un groupe de 150 choristes, composé des chorales de la Saussaye et du Collège du Mont-Vallot, dirigés respectivement par l'Abbé Boissel, Mme Alioli que devait se terminer cette audition, avec le Chant des Partisans, des Bateliers de la Volga et Kalinka fut bissé ainsi que Mazédonischa Konzert.

Rappelons que Philippe Guingouin est premier prix du Conservatoire de Paris, de la classe de virtuosité du Conservatoire de Genève, Professeur à celui de Grenoble, après avoir appartenu à l'Orchestre de Strasbourg. Que va nous réserver Jean Letellier pour l'an prochain ?

LOIRE HAUTE-LOIRE

Concours de batterie fanfare de l'Indépendante de Chirassimont des 20 et 21 juin 1981

C'est par un temps incertain mais heureusement sans pluie que s'est déroulé le concours Festival du Cinquantenaire de l'Indépendante.

Samedi soir, un très nombreux public est venu assister au concert donné par la Jeunesse Bourguignone de Dijon et ce n'est que vers minuit que fut tirée la salve d'honneur.

Résultat du concours de Batterie Fanfares du dimanche matin

— Batterie des Sapeurs-Pompier des mines de Potasse d'Alsace, Excellence B, 1^{er} Prix à l'unanimité. Coupe de l'Indépendante et 1 clairon de la Maison Guillard Bize.

— Batterie Fanfare de Beaumont (63), 1^{re} Division, 1^{er} section, 1^{er} Prix. Coupe des Etablissements Pizay-Garnier.

— Union musicale de Saint-Julien-Molin-Molette (42), 2^e Division, 2^e section, 2^e Prix. Coupe de la Société Lyonnaise.

— Cercle Musical d'Aurec (43), 3^e Division, 1^{re} section, 2^e Prix. Coupe des transports Guillermin.

— Batterie Fanfare des pays d'Urfé (42). Classée en 3^e Division, 1^{re} section. Coupe de la Mairie.

— Batterie Fanfare de Riorges (42), classée en 3^e Division, 2^e section. Coupe de la Maison Crétollier.

Récompenses du Festival

— Coupe de la Municipalité à la Jeunesse Bourguignone de Dijon.

— Coupe de la Banque Populaire à la Vaillante de Juliéas (69).

— Coupe des Etablissements Robert Martin à l'Harmonie de Feurs (42).

— Coupe des Etablissements Steviss à l'Harmonie du Coteau (42).

— Coupe Vignon à la Batterie de la Vaillante de Juliéas (69).

A l'issue du Festival, M. Rouchon, Président de la Fédération Loire et Haute-Loire, après avoir fait une allocution remettait solennellement la Médaille du Cinquantenaire au drapeau de l'Indépendante et la Médaille du dévouement au Président : Joseph Jusselme.

Une autre cérémonie émouvante fut la remise de la Médaille du Cinquantenaire à M. Henri Guillaume, chef fondateur de la Société, qui effectua son premier défilé avec 5 clairons et 1 tambour, le 11 novembre 1931. M. Guillaume est le seul membre fondateur vivant et fut aussi président pendant de nombreuses années. Il mérite bien cette récompense pour les services rendus à la musique.

Harmonie de Saint-Genest-Lerpt au concours de Montluçon

L'Union Musicale de Saint-Genest-Lerpt s'est distinguée le 24 mai dernier au concours organisé par l'Harmonie batterie municipale de Montluçon, à l'occasion de son cinquantenaire.

La participation à une telle manifestation est toujours une aventure. Dès le mois de janvier, à l'assemblée générale, la décision était prise, et tous les musiciens s'engageaient non seulement à participer, mais aussi à mettre tout en œuvre pour la réussite de cette entreprise.

Tout n'était pas réglé pour autant.

La modification de la liste des morceaux à interpréter au choix n'a pas permis d'obtenir les partitions dans les délais escomptés.

La recherche des hôtels et restaurants a donné quelques sueurs froides aux organisateurs.

Pourtant la préparation progresse : « Tryptique 51 » de Boutry et « Music aus Bohmen » de Zdenek Jonak sont retenus au choix, « Interlude symphonique sur un thème breton » de J. Semler-Colleury est étudié comme morceau imposé.

Pour l'hébergement, une aide précieuse est apportée par des amis, une famille appelouse, transplantée à Montluçon depuis quelques années. Grâce à M. et Mme Fayolle Charly, hôtels et restaurants sont retenus à Nérès-les-Bains.

Les dernières répétitions sont fébriles. Peu d'abstentions de dernières minutes. L'absence de M. Chappa, Président d'honneur, qu'une crise de rhumatismes retient à Saint-Genest est fort regrettée.

Le départ a lieu le samedi à 13 h 30 précises. Après un voyage sans incident et l'installation de chacun dans son hôtel, la soirée libre permet à certains d'assister au gala offert par l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P. La nuit sera courte car dimanche matin il faut être à 8 heures au théâtre pour affronter le jury n° 1 composé de :

M. Serge LANCEN, compositeur, grand prix de Rome ;

M. Jacques MAS, directeur de l'Harmonie de la R.A.T.P. ;

M. Roger TARDIEU, directeur de l'École de Musique de Montluçon.

L'organisation parfaite, l'acoustique excellente du théâtre, la sérénité du directeur Serge Debièvre, décontractent un peu les musiciens et l'exécution se déroule dans de très bonnes conditions.

Puis l'attente commence en écoutant successivement « l'Avenir du Bois Verne - Montceau-les-Mines », fanfare classée en division supérieure et « l'Alliance Musicale de Montargis », harmonie classée en excellence, pour les uns ; par une visite du vieux Montluçon, commentée par M. Matonière, notre accompagnateur pour les autres.

Mais très vite, la musique reprend ses droits, et à 10 heures, une aubade est donnée au quartier Saint-Jean.

Le repas correct, mais rapide, est pris à Nérès-les-Bains car, à 14 h 20, la société lerptienne ouvre le défilé regroupant les 27 sociétés qui ont concouru.

Après un concert de l'Harmonie de la R.A.T.P., la proclamation des résultats voyait couronnés les efforts lerptiens « premier prix ascendant avec félicitations au Directeur ».

Cette nouvelle distinction classe l'Union Musicale en excellence, soit à la tête des sociétés adhérentes à la Fédération Loire et Haute-Loire.

Inutile de décrire la joie de tous et la bonne humeur qui présida au repas du soir.

Le concours prenait fin en apothéose par l'exécution d'ensemble du « Défilé fédéral » sous la direction du compositeur A. Relin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre et de la « Marseillaise », dirigée par A. Ameler, Président du concours, compositeur, Président de la Confédération musicale de France.

Ce concours marquera d'une pierre blanche la vie de l'Union Musicale de Saint-Genest-Lerpt qui remercie tous les organisateurs de cette manifestation en tous points exemplaire.

CARNET à l'Harmonie de Saint-Genest-Lerpt

Le 11 juillet, à l'Eglise de Sorbiers a été célébré le mariage de Mlle Denise Gratalou et de M. Serge Debièvre, Directeur de l'Harmonie de Saint-Genest-Lerpt.

L'ensemble d'anches et quelques cuivres ont participé musicalement à cette cérémonie.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

SUITE DESAGREABLE D'HYMENEÉ

Ce même jour, des malfaiteurs, après effraction, ont dérobé dans la voiture du Président de l'Harmonie, une basse si bémol 4 pistons, Couesnon N° 14779.

Pour toute information, s'adresser à M. Barret, tél. : (77) 74-50-61. Merci.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Dieulouard

16, 22, 23 et 24 mai 1981 Journées consacrées au Centenaire de la fondation de la société de musique.

« La Scarponaise » de Dieulouard (près de Nancy) a été fondée en 1881 par M. Lagappe. En cette fin du 19^e siècle, la naissance de cette petite phalange, composée d'éléments courageux et avides de s'initier aux secrets de l'art musical, n'a cessé de progresser, en passant par toutes les péripéties du moment, guerres, etc.

En 1902 ce fut le premier concours où l'Harmonie Scarponaise s'engagea (Bar-le-Duc). En 1908 elle devint une association musicale. Le 1^{er} août 1914 la mobilisation stoppa sa marche, en septembre 1919 elle reprit son activité. Différents chefs se succédèrent, MM. A. Favier ; Ch. Jolibois. M. Fred Gouvy sera son président de 1921 à 1975. Actuellement l'Harmonie Scarponaise compte 60 musiciens (Harmonie et Batterie Fanfare) dont M. Durteste et le Président et M. Lucien Friderich le Chef de Musique.

Ainsi depuis Cent ans avec des hauts et des bas, l'Harmonie Scarponaise n'a cessé de se produire. Cet événement fut célèbre avec faste les 16, 22, 23 et 24 mai derniers. Le samedi 16 mai l'Harmonie Scarponaise ouvre les festivités du Centenaire par un concert donné en 1^{re} partie au centre socioculturel de Dieulouard, suivi en 2^e partie par l'Harmonie de Pagny-Moselle.

MIDI

AUDE

Coursan

M. André Sarzi et la Musique, une grande étape dans un éternel Mariage d'Amour.

Notre Ami et compatriote André Sarzi ne dirigera plus désormais l'Harmonie Républicaine et l'École Municipale de Musique. Même si la décision d'abandonner des fonctions auxquelles il a sans cesse donné le meilleur de lui-même, doit certainement en coûter, notre excellent concitoyen, à 78 ans, aspire à freiner ses activités. Tous les Coursannais le regretteront mais ils se consoleront en sachant que M. Sarzi, même s'il quitte le premier rang, reste toujours disponible pour aider et conseiller ses successeurs.

En cette belle soirée d'été du 8 juillet dès 21 heures, dans la salle des repé-

Le vendredi 22 mai un concert est offert à la population dans cette même salle par l'Harmonie de Pompey (direction R. Jolibois) au programme :

L'enlèvement au Sérail de Mozart ;
Messidor, de Bruno ;
Le Roi s'amuse, de Léo Delibes etc.

Le samedi 23 mai c'est l'Harmonie Sainte-Cécile de Bouzonville (57) (direction J.-M. Georjgin) qui offre le concert de gala.

Au programme :
Cavalerie légère de Cuppé.
La Veuve Joyeuse de Fr. Lehár.
Our Naval History Jef Pendery etc.

Le dimanche 24, jour du festival, ce fut l'apothéose de ces journées musicales : à 9 h 30 cérémonie du souvenir au cimetière, 10 h 45 messe en musique avec le concours de la Vaillante Saint-Fiacre de Nancy.

C'est à 15 heures que débute le Festival de Musique avec la participation de 12 sociétés soit environ 600 musiciens.

Au programme défilé dans toutes les artères de la cité (qui comprend environ 5.000 habitants) et concerts par toutes les sociétés participantes au stade municipal.

Y participèrent les harmonies :
Oberkord (Grand Duché de Luxembourg).

Pompey
Bouzonville
Commercy
Pagny/Moselle
Pont-à-Mousson
Frouard
Nancy (la Vaillante Saint Fiacre).

Les batteries fanfares :
Saint-Dizier
Neuves-Maisons
Lunéville
et les Majorettes de Dieulouard.

Le Grenadier du Caucasse, pas redoublé, morceau d'ensemble a été interprété par toutes les sociétés.

Un cadeau souvenir fut offert aux chefs de musique ou-présidents (assiette gravée aux armes de la localité), ainsi que des coupes argentées.

Un vin d'honneur clôtura cette magnifique journée musicale.

Ce festival du Centenaire de la création de la Scarponaise restera certainement gravé dans la mémoire des participants et de toute la population de Dieulouard.



l'Honneur d'ouvrir les allocutions. Après avoir retracé la carrière musicale de M. Sarzi, M. Gianet lui souhaila une bonne retraite musicale. M. Portes, secrétaire général de la Fédération du Midi, après avoir évoqué l'œuvre d'André Sarzi, lui remettait la médaille d'or de la Confédération Musicale de France pour quarante années de Direction, réservée aux chefs de Musique. La parole revint au Maire, ancien élève de l'École de Musique, en précisant que la municipalité Coursannaise fêterait à son tour ce départ dans la première quinzaine de septembre. Au nom de toute l'Harmonie, M. Gianet remit au retraité une belle lampe de salon et une belle photo prise lors d'un dernier concert alors que M. Sarzi, dirigeait une œuvre musicale. Poster que M. Sarzi admira non sans émotion.

Très ému, on le conçoit, celui-ci remercia en termes chaleureux et afin de marquer son indéfectible attachement à l'Harmonie et à l'École de Musique, il offrit lui-même une superbe photographie superbement encadrée 50/60, précieux document qui trouvera immédiatement sa place dans la salle des répétitions. La soirée se termina très tard après les « bises » habituelles aux épouses et mères, dans une chaude ambiance autour de maintes friandises et d'un immense gâteau sous forme de violoncelle arrosé de bonnes cuvées de blanquette de Limoux, tout cela fit la joie des grands et des petits qui s'en donnèrent à cœur joie jusqu'aux derniers coups de minuit.

Nous publions ci-dessous l'article que M. Portes, Secrétaire Général de la Fédération du Midi nous adresse, concernant le départ à la retraite du Président André Sarzi.

Vous y trouverez peut-être des redites par rapport à l'article précédent, mais nous savons que M. Portes l'a écrit avec son cœur, et sommes persuadés de lui faire plaisir, ainsi qu'au Président Sarzi, en le publiant.

M. André Sarzi, Directeur de l'Harmonie Républicaine et de l'École de Musique de Coursan, prend sa retraite.

Le mercredi 9 juillet, à 21 heures, tous les musiciens et leurs épouses étaient réunis dans la salle de répétition de l'Harmonie pour rendre un hommage à M. André Sarzi qui, pendant plus de trente-cinq ans, a dirigé l'Harmonie Républicaine de Coursan.

La Fédération du Midi était représentée par Mme et M. R. Portes, secrétaire général ; Mme et M. L. Miéchamp, Trésorier Général ; M. A. Galy, Vice-Président de l'Hérault zone B et ami de l'Harmonie Républicaine à laquelle il prête souvent son concours.

M. André Sarzi était entouré de son épouse et de sa fille, Professeur de piano.

C'est M. R. Gianet, Secrétaire de l'Harmonie, qui prit la parole pour retracer la carrière musicale d'André Sarzi et rappeler tout ce qu'il a fait pour la bonne marche de la Société et de l'École de Musique. M. Gilbert Pla, Maire et Conseiller Général, s'associa aux paroles du Secrétaire Général de l'Harmonie. Il remercia M. A. Sarzi pour tout ce qu'il avait fait pour la musique à Coursan et il indiqua que la Municipalité lui rendrait un hommage particulier en septembre. Ce fut ensuite la remise des cadeaux souvenirs : une lampe de salon ainsi qu'une photo en couleurs d'André Sarzi dirigeant l'Harmonie.

M. R. Portes, Secrétaire Général de la Fédération, prit la parole pour remercier les organisateurs de les avoir invités à cette réception. Il rappela tous les services qu'André Sarzi rend à la Musique Populaire et en particulier cet Amour de la musique qu'il veut communiquer aux autres et en particulier aux jeunes afin qu'un jour ils assurent la relève des anciens. Afin de le remercier de tous ces efforts, au nom du Président de la Confédération Musicale de France il épingla sur sa poitrine la Médaille d'Or de Direction. Très ému, André Sarzi remercia tous ceux qui avaient organisé cette soirée. Il rendit hommage à son épouse et à sa fille pour les encouragements qu'il trouve auprès d'elles. Il rappela les noms des anciens aujourd'hui disparus et qui avaient travaillé avec lui pour la bonne marche de la Société. Il souhaila que l'Harmonie à laquelle il reste très attaché continue dans l'amitié pour que vive la musique. Désirant laisser un souvenir à la Société, il offrit sa photographie de Direc-

teur, qui prendra place à côté de son prédécesseur, M. Colombiers.

La soirée se termina autour d'un magnifique gâteau représentant une guitare offerte par M. Daniel.

Bonne retraite, André Sarzi, qui, malgré vos 78 ans, veillez encore à la bonne marche de la Fédération Musicale du Midi dont vous êtes le Président Fédéral depuis quatorze ans.

R. PORTES.

Distribution des Prix à l'École municipale de Musique

Les Coursannais ont répondu présent à l'appel du Directeur et des professeurs de l'École de Musique, et ils ne devaient pas le regretter tant le spectacle de choix par sa diversité et par sa qualité devait leur donner de nombreuses occasions d'applaudir les musiciens en herbe, mais aussi leurs aînés.

Cette soirée s'est déroulée en présence de M. Gilbert Pla, musicien, maire et Conseiller général, et de madame, sous la présidence de laquelle fut placée cette soirée, de nombreux conseillers municipaux accompagnés de leurs épouses et des parents des enfants, sans oublier les nombreux mélomanes coursannais qui ne manquent jamais l'occasion de venir applaudir les élèves et les musiciens de l'Harmonie.

Présenté par Henri Huillet, le talentueux clarinetiste aussi habile à manier le verbe que l'instrument, le spectacle se déroulait en deux parties. Au cours de chaque partie, les jeunes de l'École jouaient une

œuvre accompagnés par Mlle Angéline Sarzi, professeur de piano à l'École de Musique. C'est ainsi que nous eûmes le plaisir d'entendre « Tristesse », de Chopin, interprété par le jeune Daniel Gras au saxophone alto ; « Chant hindou », de Rimsky-Korsakoff, joué admirablement bien par Marc Gianet ; « Sérénade à Corinne », de R. Martin, jouée par le jeune Stève Delsalle. Ces jeunes interprètes, âgés à peine de 11 ans, qui furent présentés par leur professeur, Vitalis Fraisse, reçurent tous de nombreux applaudissements. Ce fut ensuite le tour du jeune Frédéric Mira dont le saxophone est plus grand que sa personne qui joua « Sérénade », de J.-C. Amio ; Christophe Soumies interpréta sans trembler le célèbre Largo de Haendel sur la clarinette. Six flûtistes tinrent ensuite la scène avec des œuvres allant de Mozart à Pessard. La jeune Fraisse Laurence interpréta sur ce bel instrument les variations de « Malbouroug s'en va-t-en guerre » ; âgée de 12 ans seulement, elle obtint un immense succès. Christian Gras joua une œuvre de J. Toulon sur le trombone à coulisse. Cl. Bonnafous et F. Sune furent les virtuoses de la trompette.

M. Sarzi, Directeur de l'École de Musique, fit chanter par tous les élèves « l'Enfant au tambour », « Vendanges », paroles et musique d'André Sarzi ; « les Baladins », de G. Bécaud, tandis que l'Harmonie Républicaine interprétait un joli concert où le jeune trompettiste âgé de 13 ans, Hervé Barthe, se fit remarquer dans la célèbre fantaisie pour cornet à pistons, « Oh ! Bellos Mountagnos », de Petit. Belle soirée pour la musique, d'où les mélomanes coursannais se retirèrent enchantés de voir que les jeunes de notre village aiment aussi la musique.



Port-la-Nouvelle

Echos du Réveil Nouvellois

Premier concert d'été pour l'ensemble Harmonie-Réveil. Premiers pas pour la nouvelle harmonie. Soirée parfaitement réussie parfaitement auditionnée à nos vacanciers et aux nombreux Nouvellois présents dans le jardin de la Plage. Le programme, divers et varié, fut fortement applaudi.

Harmonie deuxième prestation.

Invité le mardi 7 juillet par la chorale A Cœur Joie de Narbonne qui se produisait dans la salle des Synodes du Palais des Archevêques de Narbonne, la jeune harmonie passa en intermède. Ce fut un grand moment pour ces jeunes musiciens de se produire pour la première fois devant ce public de connaisseurs, et surtout dans cette salle célèbre où tant de grands orchestres se sont manifestés. M. Gherpe, directeur, premier prix de basson du Conservatoire de Lyon, avait choisi des œuvres variées et agréables, et les musiciens, motivés, firent vibrer l'assistance.

M. André Sarzi, président fédéral, présent dans la salle, vint à la fin du concert féliciter le Directeur et les Musiciens pour leur belle prestation.

Nous avons également remarqué, dans la salle, la présence de M. Maurice Blondel, ténor retraité de l'Opéra de Paris, et madame, qui ont tenu, par leur présence, à rendre un hommage en tant que Nouvellois, à cette pléiade de jeunes musiciens qui, après quelques années, formeront une belle harmonie à Port-la-Nouvelle. Nous le souhailons de tout notre cœur.

• Suite page 22

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 21

AVEYRON

Rodez

70^e anniversaire de la « Diane Rouergate », Rodez

Crée en 1911, la Diane Rouergate Batterie Fanfare du chef-lieu de l'Aveyron, a fêté, et en musique comme il se doit, son 70^e anniversaire.

Étaient associées à cette manifestation musicale : la Batterie Fanfare de Villefranche-de-Rouergue ; l'Espérance Rignacoise ; l'Echo de la vallée d'Espalion ; l'Élan Millavois ; Le Réveil de Pont-de-Salars ; la Batterie Fanfare de Viviez ; l'Avenir Decazeillois.

Désirant marquer tout particulièrement cette journée, la Diane Rouergate avait invité la Musique principale de la Légion étrangère, qui, sous la direction du Commandant Coudier, fut magistrale.

Les Sociétés du département de l'Aveyron donnèrent le meilleur d'elles-mêmes. A cette sympathique manifestation, dont le Président Départemental, M. Robin, et le Président de la Diane Rouergate, M. Lavabre, en furent ravis.

Un magnifique Fanion Souvenir fut remis à chaque formation par M. Boscardy Monservin, Maire de Rodez.

Dès la fin de cette manifestation, les musiciens de la Diane Rouergate se rendait à Salon-de-Provence pour participer au 7^e Festival-Concours de Batterie Fanfare.

Apothéose dans ce 70^e Anniversaire de la Diane Rouergate où elle obtenait successivement : le Premier Prix d'exécution ; le Premier Prix de défilé ; le Premier Prix de Présentation et de Tenue.

M. Granier, chef de Musique de la Diane Rouergate, se vit confier la Direction des Deux morceaux d'ensemble exécutés par l'ensemble des musiciens (les Enfants de Troupes, et la Marche des Fédérations de l'Union).

Fatigués par deux nuits successives passées sans sommeil, les Musiciens de la Diane Rouergate regagnaient Rodez très heureux de leur succès.

Viviez

9^e Festival départemental des Sociétés Musicales de l'Aveyron

Le 9^e Festival départemental des Sociétés Musicales de l'Aveyron s'est tenu cette année à Viviez.

Afin de permettre aux sociétés de pouvoir s'exprimer pleinement et satisfaire au maximum le public, le Festival 1981 s'est tenu sur deux jours, le samedi 13 et le dimanche 14 juin. Ce projet ayant été adopté en assemblée générale dont le Président Départemental est M. Robin de la Lyre Decazeilloise.

Sous l'aire couvert aménagée et décorée à cet effet, un programme varié a été présenté à un très nombreux public, venu de tous les coins de l'Aveyron.

Ont participé à cette magnifique soirée :

1. Batterie Fanfare de Villefranche-de-Rouergue.
2. Accordéon Club Millavois.
3. Les Amis de la Musique Espalion.
4. Les Troubadours (Rodez).
5. L'Accordéon Club d'Espalion.
6. Élan Millavois.
7. La Pastourelle (Rodez).
8. Rodez Accordéon.
9. Batterie Fanfare Viviez.

Chaque société donnant le meilleur d'elle-même, recueillit de nombreux applaudissements pour cette magnifique soirée, qui n'était qu'un prélude musical à la journée du dimanche qui attendait 10 autres Sociétés Musicales du Département de l'Aveyron.

DIMANCHE 14 JUIN

Après les aubades faites dans les divers quartiers de Viviez par les Sociétés, la répétition des 2 morceaux d'ensemble se tint sous la baguette du Président Départemental M. Robin Raymond.

Morceaux d'ensemble : Sans Peur et Roncevaux.

Suite à cette répétition un dépôt de gerbe eut lieu au monument aux morts, avec la participation de toutes les sociétés.

Les honneurs furent rendus par la batterie fanfare de Viviez, organisatrice de ce 9^e Festival, tandis que la Lyre Decazeilloise interprétait une vibrante « Marseillaise ».

A 15 heures début du festival avec passage sur podium d'un public très nombreux malgré un soleil ardent.

1. Batterie Fanfare Viviez.
2. Avenir Decazeillois.
3. Harmonie du Nord Aveyron (Lyre Decazeilloise - Harmonie Marcillac).
4. Lyre Naucelloise.
5. Réveil de Pont-de-Salars.
6. Chorale d'Emma-Calve-Maillau.
7. Echo de la Vallée Espalion.
8. Diane Rouergat.
9. Espérance Rignacoise.
10. Harmonie Sud Aveyron (Harmonie Millavois - Harmonie Saint-Affricaine - Union Musicale de Villefranche-de-Rouergue).

Une récompense fut offerte à tous les présidents des sociétés participantes par M. Teulier, maire de Viviez.

M. Robin Raymond dirigea en maestro les 500 musiciens pour les deux morceaux d'ensemble, clôturant en apothéose ce 9^e Festival Départemental qui connaît d'année en année un succès sans cesse grandissant et qui démontre, vu le nombre de sociétés participantes, que le département de l'Aveyron est très riche en culture musicale.

GARD

Salindres

Les impressions de M. Renard, directeur de l'Harmonie

Qui ne connaît François Renard, ce gars du Nord, installé dans les Cévennes depuis un peu plus de quarante ans ?

Un chef de musique qui se dévoue avec amour pour son école de musique et son harmonie de Salindres ; de lui, émane une chaleur communicative, faite de gentillesse et auréolée d'une exquise sensibilité musicale.

Né dans les premières années de ce siècle et issu d'une modeste famille, François Renard se consacre tout jeune à l'étude du solfège et du cornet à pistons. D'abord dans son pays natal, à Hélesmes, puis à Herre où il est instrumentiste soliste, avant de se fixer, en 1937, dans cette terre cévenole qu'il ne quittera plus.

On le retrouvera à Alès dans diverses fonctions : à l'école de musique, à la direction de la fanfare des pompiers et à l'Harmonie Municipale, avant qu'il ne prenne en responsabilité l'École et l'Harmonie de Salindres.

Bref une carrière bien remplie et pas encore terminée, qui trouvera en 1980 une consécration, avec l'attribution du grade de Chevalier des Palmes Académiques, au titre de l'Éducation.

« Je suis, dit-il, pour ainsi dire le fondateur de cette école.

Elle a été créée pour produire des jeunes musiciens destinés à grossir les rangs de l'Harmonie Municipale de Salindres. Actuellement, l'École compte une cinquantaine d'élèves, répartis dans différents niveaux du solfège et d'instrument, elle est contrôlée par la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et par la Confédération Musicale de France qui impose tous les ans des examens dits « Fédéraux ».

La musique a toujours été mon violon d'Ingres. Je suis venu à Alès en 1937, comme ajusteur aux Houillères de Rochebelle. A cette époque, un musicien professionnel ne pouvait pas se suffire avec ce qu'il gagnait d'autant que j'étais issu d'un milieu modeste et que mon père avait été tué dès les premiers combats de 1914. Donc, parallèlement à mon travail, j'étais à cette époque trompette solo à l'Harmonie municipale d'Alès, ainsi qu'à celle des houillères. J'ai connu d'ailleurs Maurice André, à la musique de Rochebelle où il était souvent à mes côtés. Un garçon d'une gentillesse extrême, en lui, aucun orgueil, à chaque répétition je constatais qu'il faisait des progrès alors qu'il n'avait que quatorze ans ?

La direction d'orchestre, cela s'apprend, mais en fait, dans la direction, tout doit venir de l'intérieur de vous-même. Un chef d'orchestre doit sentir l'arrivée des phrases de l'orchestre, veiller aux attaques et mettre en activité le bon pupitre au bon moment. J'ai bien appris durant ma jeunesse, en regardant et en écoutant les conseils des grands chefs sous la direction desquels j'ai travaillé dans le Nord.

Je pense notamment à M. Dubois, M. Guillemot ou M. Arbonier, que j'ai bien connus. Ils donnaient toujours des prestations impeccables avec une direction merveilleuse qui m'a beaucoup appris à aimer la musique. La mesure... on sentait qu'ils ne la battaient pas pour eux-mêmes, mais qu'elle venait du fond du cœur.

(Entretien réalisé par
Thierry Martin de « Midi-Libre »)

PYRENEES-ORIENTALES

Saint-Laurent-de-Cerdans :

Capitale d'un jour de la musique populaire

Il n'y a pas, comme s'est plu à le souligner M. Raynaud, maire de Saint-Laurent-de-Cerdans, hier, de « sous » ou de « sur » musique ; il n'y a que de la musique.

Et c'est tellement vrai que de très nombreuses personnes se sont pressées sur les gradins du stade municipal de la localité pour applaudir et encourager près de huit cents musiciens et majorettes qui participaient au congrès départemental des sociétés de musique qui s'est tenu, samedi et dimanche, en Haut-Vallespir.

Ils étaient venus de tous les coins du département de Vinça, à Elne et de Salses à... Saint-Laurent pour participer à cette grande fête de la musique, aux accents des grosses caisses, des tambours, des clairons et autres trompettes.

Deux journées de liesse populaire, mais aussi de concerts de qualité qui ont fait de la petite localité vallespirienne, la capitale d'un jour de la musique populaire.

Le congrès des Sociétés musicales et des majorettes à Saint-Laurent-de-Cerdans Une symphonie de couleurs

Elles sont magnifiques ces petites, faisait remarquer, hier, une vieille Catalane, perdue au milieu de la foule qui s'était massée autour du stade de Saint-Laurent-de-Cerdans pour y admirer la prestation d'une dizaine de formations de majorettes venues de tout le département.

On a l'habitude de voir les majorettes et la fanfare qui les accompagne ouvrir des manifestations diverses, des matches ou des courses cyclistes. Bref, elles jouent toujours en première partie d'un spectacle dont le « clou » est formé par d'autres acteurs. Aussi, pour une fois, ont-elles décidé d'être des vedettes à part entière d'un spectacle qui leur serait entièrement réservé. C'est pourquoi ce premier congrès des Sociétés musicales et majorettes a été créé.

Organisé avec la collaboration de la municipalité de Saint-Laurent-de-Cerdans, qui avait prêté pour la circonstance la superbe pelouse de son stade de rugby, ce congrès a rassemblé près de 700 participants (musiciens et majorettes) et un bon millier de spectateurs qui n'avaient pas hésité à monter jusqu'à Saint-Laurent. Le cadre naturel, qui sert d'écrin à cette petite ville du Vallespir, justifiait à lui seul le déplacement. Mais le spectacle ne manquait pas d'élégance non plus, d'autant plus que chaque groupe de majorettes se sachant jugé par ses homologues (et leur regard était des plus critiques, croyez-le) a donné le maximum de son savoir-faire.

MALGRE LE TEMPS

Seul le soleil manquait au rendez-vous, au grand dam des organisateurs qui ont craint un moment l'ondée. Il faut saluer ici l'exploit de ces mêmes organisateurs qui ont réussi le tour de force de faire un spectacle qui, rappelons-le, était entièrement gratuit.

Signe du ciel, peut-être, le soleil n'a fait qu'une brève apparition au moment-même où les majorettes et le Réveil laurentin faisaient leur entrée sur leur terrain. Leurs uniformes verts rappelaient discrètement qu'en Vallespir, la nature est reine. Et le premier mouvement de la symphonie des couleurs, souligné par ce rayon de soleil, a enchaîné avec maestria sur le mauve des Illibériennes, les Émeraudes d'Ille-sur-Têt, les Dauphines stéphanoises en rose, le violet et blanc des majorettes de Ceret, le sang et or de celles de Rivesaltes (très remarquées), le Jovent del Monastir de Saint-Estève, les majorettes de Vinça et enfin le bleu et blanc des majorettes de Saint-Laurent-de-la-Salanque.

Toutes étaient accompagnées par leur clique ou leur fanfare dont certaines avaient quelques consonances de jazz au fond des saxos, ce qui laisse présager d'un avenir brillant pour certains jeunes musiciens.

PROCHAIN CONGRES A ILLE-SUR-TET

Avant ce spectacle, tout en couleurs, une cérémonie plus solennelle avait eu lieu au monument aux morts, où le maire de Saint-Laurent, après un discours de bienvenue, avait déposé une gerbe en compagnie des officiels et organisateurs, avant de les accueillir en sa mairie autour d'un apéritif d'honneur.

Le matin même, les organisateurs s'étaient réunis en assemblée, afin de mettre les derniers détails au point, et surtout de déterminer le lieu du prochain congrès. Il a ainsi été décidé que ce serait Ille-sur-Têt qui aurait la lourde charge d'accueillir les participants l'an prochain.

Mais la fête n'était pas seulement sur le stade. Ainsi, l'Estudiantina illoise a improvisé un « bœuf » (concert rapide) dans l'un des cafés de la ville et les vieux Laurentinois médusés ont pu constater que les chansons traditionnelles catalanes sont loin de se perdre !

Les musiciens, la veille, avaient eu eux aussi leur heure de gloire. En effet, au cours d'un concert donné en la salle de l'Avenir, on a pu auditionner tour à tour l'harmonie municipale de Perpignan, l'Estudiantina illoise (qui se paie le luxe de chanter en canon !), le Réveil et l'école de musique laurentine. Son président, M. Jean-Pierre Roig, a d'ailleurs reçu dimanche la médaille de la Confédération Musicale de France qui honore, à travers lui, toute l'équipe dont il a la charge.

Détail piquant qui devait clore cette journée par une note d'humour : la douane volante s'était portée peu après La Forge-Mitg pour contrôler les petits malins qui ne seraient pas seulement montés pour admirer les prestations des majorettes.

« Eh oui ! affirmaient les gabelous débouillonnés, après Saint-Laurent, il y a Coustouges et après Coustouges... les auberges espagnoles ! »

G.G.

En avant la musique !

Notre village a vécu le week-end dernier au rythme endiablé de la fête de la musique, c'est vrai, mais aussi à celui, non moins important de l'amitié.

En effet, le congrès départemental des Sociétés musicales a été, dans un premier temps, prétexte à écouter de l'excellente musique, en particulier le samedi soir, à la salle de l'Avenir, lors de l'excellent concert donné, jusqu'à une heure très avancée de la nuit : l'Harmonie municipale de Perpignan, placée sous la direction de Michel Peus ; l'Estudiantina illoise de Charles Lafon et de Louis Catala, avec sa guitare hawaïenne ; l'École laurentine de musique de nos amis Mme Borrat et MM. Costa et Dabouzi, et enfin la batterie-fanfare du Réveil laurentin de Jean-Pierre Roig, l'homme-protée de cette association, celui sans qui la musique à Saint-Laurent n'aurait pas une aussi belle santé et qui a été, ce n'est que justice, à l'honneur durant ces deux journées.

Mais un congrès, même celui des Sociétés musicales du département, c'est avant tout... des choses sérieuses, des discussions autour d'une table ronde, des projets, mais aussi des chiffres, des bilans, des rapports moraux et financiers.

La matinée de dimanche a été consacrée une partie à cela, en présence de nombreuses personnalités départementales et régionales, parmi lesquelles MM. Pierre Raynaud, maire de Saint-Laurent ; Joseph Albert, conseiller général du canton de Prats-de-Mollo ; Reznikoff, délégué régional des Affaires culturelles ; Sarzi, président fédéral, etc.

En fin de matinée, la fanfare et les majorettes du Réveil laurentin en tête, les congressistes et une bonne partie de la population ont déposé une gerbe au monument aux morts de Saint-Laurent-de-Cerdans, au pied de la chapelle de Notre-Dame de la Sort, sainte patronne des Laurentins. Un moment d'émotion, devant tous ces jeunes et ces moins jeunes, tout un village et ses nombreux amis réunis aux accents de la fanfare pour rendre hommage à leurs anciens.

Le repas de midi réunit plus d'une centaine d'amis de la musique, repas au cours duquel, comme le montrent nos photos, les élus n'ont pas été les derniers à « y aller de leur petite chansonnette ».

Le coup d'envoi des réjouissances était alors donné et convergeant des deux extrémités de la ville, près de huit cents musiciens et majorettes défilaient dans les rues pour le plus grand plaisir de la population avant de rallier le stade municipal pour le Grand Festival de la Musique populaire.

Le Réveil laurentin, comme de bien entendu, fermait la marche aux accents des tambours et des cuivres (en particulier des huit trompettes de l'école de musique) précédés par les majorettes du village qui n'ont jamais été (entendait-on murmurer dans les tribunes) aussi gracieuses et aussi « dans le rythme ». A tel point d'ailleurs qu'elles ne tardèrent pas à susciter des admiratrices, telle la petite Christine Costa (un petit bout de chou de deux ans et demi) qui n'hésita pas à « envahir » toute seule la pelouse pour voir de plus près ces fées et ces reines d'un jour... Une nouvelle vocation venait de se révéler !

Deux jours durant, donc, en Haut-Vallespir, la musique populaire, celle de nos villages et de nos hameaux, celle, comme devait le dire M. Raynaud, « qui puise ses racines profondes dans notre terre » a été fêtée, honorée et a eu de nombreux avants : les jeunes des fanfares et leurs aînés du public.

Et dès dimanche matin, Jean-Pierre Roig arborait un sourire radieux à la vue des nombreux visiteurs qui se pressaient sur la place du village. Il savait déjà que, en dépit d'un temps qui demeura longtemps incertain, lui et ses amis avaient gagné leur pari : la démonstration était faite qu'en Roussillon tout commence et tout finit en fanfare. En avant la musique !

J.-P. QUINTANE.

HERAULT

Béziers

Union des Sociétés Musicales de l'Hérault

Stage des jeunes musiciens de l'Hérault 1981

Comme les années précédentes le Stage des Jeunes Musiciens du Département de l'Hérault s'est déroulé à Béziers au Château de La Devèze. Commencé en 1979 par UN jour, en 1980 DEUX jours et en 1981 TROIS jours. C'est M. A. Galy Vice-Président de l'Hérault qui avait accepté cette année encore la responsabilité de l'organisation matérielle du Stage qui groupait 110 Jeunes des diverses localités du Département. M. Cl. Linon Professeur de trompette à l'école de Musique avait la responsabilité de la partie musicale. Il était secondé par M. Colombier professeur de flûte, M. Gabaudan Vice-Président de l'Hérault et MM. Gallier, Marchal et Azéma.

Dès le mercredi 15 Juillet à 9 heures les Jeunes Musiciens par un temps splendide commençaient l'étude des morceaux qui avaient été choisis pour les concerts à Béziers et à Valras Plage.

Le 16 Juillet à 21 h 30 au terme du second jour du stage, l'ensemble des Jeunes Musiciens donnait un concert de qualité au Théâtre de Verdure ou près de 500 personnes bénéficiant d'une belle soirée ont pris plaisir à écouter ces Jeunes Musiciens sous la Direction de M. Cl. Linon. Le 17 Juillet les stagiaires reprenaient dès 9 heures l'étude du programme musical pour le concert qu'ils devaient exécuter à Valras-Plage en vue de l'inauguration du nouveau Théâtre de la Mer. Malheureusement le mauvais temps n'a pas permis que le concert ait lieu à l'extérieur. Grâce à l'amabilité de Monsieur le Curé, le concert a eu lieu en l'Eglise. C'est en présence de M. E. Turco et Mme. M. Reznikoff et Mme Délégué Régional de la Musique pour le Languedoc Roussillon, M. R. Portes et Mme. M. L. Miechamp et Mme. M. A. Galy Vice-Président et cheville ouvrière du Stage 1981, le Capitaine Azas Chef de Musique, M. J. Gabaudan et Mme Vice-Président de l'Hérault, M. André Sarzi Président Fédéral s'était excusé, que M. Guy Minotte comme il l'avait fait la veille présentait le programme.

La batterie Fanfare se fit appréciée dans le premier morceau : La Marche des Dragons de Noailles de Semler-Collery. Puis l'Harmonie exécuta : La Maladie d'Amour Grand succès de Michel Sardou sur une musique de Jacques Revaux. Ensuite : Le Prélude et La Marche Triomphale de Lully et la ravissante polka : Les Deux Cousins de Bouchel avec la flûte : Melle Marie Hélène Armand ; et Martine Guillout à la trompette MM. : Philippe Pigasou et Alain Fontes. Cette polka fut très applaudie ainsi que les quatre solistes. Ce fut ensuite le : Modern Story Fantaisie Jazz de J.A. Daigneux morceau très goûté des jeunes. Dans un arrangement de Beauregard l'Harmonie interpréta le GLORIA de Vivaldi. Avec les deux trombones et les deux trompettes en solistes le morceau : The Beatles In Concert de Leonard Carney dut être bissé. En fin la plaisante mélodie du Film de Nono Rota : LA STRADA avec Alains Fontes à la trompette.

Avant que ne se termine ce concert avec l'ensemble Harmonie Fanfare, M. R. Portes Président des Sociétés Musicales de l'Hérault, entouré de ses collaborateurs Messieurs Gabaudan, Miechamp et CL Linon remercia Monsieur Emile Turco Maire et Conseiller Général de la réception qui avait été organisée pour recevoir les Jeunes Musiciens du Stage 1981. Il dit aussi toute la reconnaissance des Sociétés de l'Hérault pour l'aide qu'il leur apporte au sein du Conseil Général. Pour marquer la première venue de la formation des Jeunes Musiciens de l'Hérault à Valras Plage, M. R. Portes offrit à M. E. Turco la médaille de Bronze du 75^{ème} Anniversaire de la Fondation de la Confédération Musicale de France. Les

responsables du Stage ont voulu marquer également leur reconnaissance envers M. J. Reznikoff Délégué Régional de la Musique pour le Languedoc Roussillon, qui durant TROIS années n'a cessé de les encourager à poursuivre cette initiative en faveur des Jeunes mais aussi de les aider par une participation financière. Avec l'accord du Président Fédéral, MM. R. Portes épingla sur sa poitrine la Médaille d'Or de la Confédération MUSICALE de FRANCE. Afin de remercier de tout le dévouement qu'il apporte à recevoir les invités de la Municipalité et en particulier les Jeunes du Stage 1981, M. R. Portes au nom du Président Fédéral remit à M. L. Galibert Président du Comité des Fêtes de Valras Plage la Médaille d'Or de la Fédération du Midi.

En terminant le Président des Sociétés Musicales de l'Hérault félicita tous les Jeunes Musiciens pour leur tenue pendant ces trois jours, en souhaitant que l'an 1982 retrouve la même ambiance. Merci également à ceux qui durant deux jours ont veillé sur les Jeunes au Château de La Devèze. Merci à M. CL Linon responsable musical de tout ce qu'il a fait pour attirer ces 100 Jeunes vers la Musique. Merci à A. Galy pour l'organisation matérielle du Stage qui a été parfaite en tout point. Le concert se termina avec l'ensemble de l'Harmonie Fanfare par : La Marche des Enfants de Troupe.

M. J. Reznikoff Délégué à la Musique déclara à l'issue du concert que ce Stage 1981 avait été du bon travail et qu'il fallait encourager une telle initiative. Il adressa toutes ses félicitations à M. CL. Linon et à M. A. Galy.

Valras-Plage

Monsieur J. Reznikoff Délégué Régional de la Musique Languedoc Roussillon reçoit la Médaille d'Or de la Confédération de France

A l'occasion du Concert de clôture du Stage des Jeunes Musiciens du Département de l'Hérault, qui a eu lieu à Valras-Plage le vendredi 17 juillet à 21 h 30, M. R. Portes Président des Sociétés Musicales du Département de l'Hérault avait tenu avec ses collaborateurs à remercier ceux qui durant TROIS ans les avaient encouragés dans cette initiative.

Monsieur J. Reznikoff Délégué pour la Musique a toujours encouragé et aidé par une participation financière les stages qui se sont déroulés dans le Département de l'Hérault pendant TROIS ans et qui cette année étaient au nombre de 110 Jeunes.

L'engagement qu'avaient pris les dirigeants des Sociétés Musicales du Département de l'Hérault, ils l'ont tenu.

En signe de reconnaissance envers M. J. Reznikoff, avec l'accord du Président Fédéral André Sarzi, M. R. Portes épingla sur la poitrine de M. J. Reznikoff la Médaille d'Or de la Confédération Musicale de France au nom de Monsieur André Ameller Président Confédéral.

A la fin du concert qui en raison du mauvais temps avait dû se dérouler dans l'Eglise mise à la disposition de la Municipalité, M. J. Reznikoff ne cachait pas son émotion d'une telle distinction et sa joie de constater le bon travail qui s'était effectué durant ces TROIS jours du stage 1981.

Il félicita les organisateurs et en particulier M. CL. Linon qui a été le responsable musical durant ces trois années des stages.

R.P.

Capestang

Fin d'année à l'Ecole municipale de Musique

Vendredi 3 juillet à 21 h30, les élèves de l'Ecole Municipale de Musique recevaient dans la salle de la maison du peuple, leurs parents et amis qu'ils avaient invités à leur soirée musicale pour clôturer l'année scolaire 1980-81. Dans cette salle particulière remplie, nous avons eu la plaisir de compter la présence de Mme Mazet, déléguée régionale de la Musique, Mme Perez, présidente de l'Association des parents d'élèves du Conservatoire Municipal de Musique de Béziers, M. André Galy, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, M. Nayral, maire de Capestang, Conseiller Général.

L'Harmonie Municipale de Capestang donnait le feu vert avec « El Chevilla », paso doble de Philibert ; elle nous proposait ensuite une fantaisie sur « Le Pays du Sourire » de F. Léhar, avec au trombone solo, son président, M. Georges Gimie ; un swing de James Coover « Rusches » et enfin une très belle page musicale de Johan Strauss « La Marche de Radetzky ».

La partition lyrique quant à elle restait bien servie par M. Jean-Luc Tisseyre avec un brillant « Mayerling », extrait de Gipsy,



De gauche à droite : M. Bernard Nayral, maire de Capestang, conseiller général ; M. Georges Gimie, président de l'Harmonie municipale ; M. André Galy, vice-président des sociétés musicales du Midi ; M. Joseph Garcia, professeur de l'école municipale de musique de Capestang, et l'un de ses élèves.

opérette de F. Lopez, et par Mme Marie-Paule Tisseyre qui, après une très belle mélodie d'Henri Duparc « Soupir », se donnait tout entière dans « L'air de la Reine de la Nuit », extrait de la Flûte Enchantée de Mozart.

Après quelque-mots de M. le Maire, MM. A. Galy et G. Gimie remettaient aux élèves le diplôme de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.

La soirée reprenait aussitôt avec les jeunes élèves ; David Cauquil à l'Alto et ses camarades de classe aux percussions (grosse caisse, triangles, tambourins, cymbales, etc.), le tout soutenu par le piano, pour jouer « La Rafale ». Les percussions tenforcées, nous avons pu apprécier une scottiche « Le Bal des Vendanges ». « Se Canto » est un joli chant de chez nous par Muriel, Françoise, Valérie et Delphine nous ont chanté puis joué à la flûte à bec.

Quatre jeunes pianistes de l'école se sont succédés ; Anne Cabrol dans un « Menuet » puis une « Polka » ; Hugues Médina dans « Les yeux Noirs », mélodie tzigane, « Pour Elise », de Beethoven et le 7^{ème} prélude extrait du cahier des petits préludes de J.-S. Bach ; Claude Nayral dans « Danse Villageoise » de Beethoven, « Rondo » de Kuhlau et la « Marche Turque » de Mozart ; William Zaperà dans la « Célèbre Valse » de Brahms, la « Sonatine n° 1 en Sol » puis le « Scherzo » de Diabelli.

Tous les enfants des différentes classes se regroupaient ensuite pour un chant choral final. « Le Coucou » avec Anne Cabrol en soliste.

La direction de l'Harmonie Municipale, l'accompagnement des chants et des enfants étaient assurés par M. Joseph Garcia, professeur de l'Ecole Municipale de Musique.

« Nous regrettons qu'un grand nombre d'enfants aient cessé les cours pendant l'année. Que les plus courageux soient vivement félicités et récompensés, ils l'ont bien mérité.

— SOLFEGE - Palmarès 1980/1981

Abello Guillaume (1^{ère} mention), Amiel Sylvain (2^{ème} mention), Castell Philippe (1^{ère} mention), Pialot Véronique (1^{ère} mention).

Cabrol Anne (1^{ère} mention), Cauquil David (2^{ème} mention), Duffau Lionel (3^{ème} mention), Garcia Jérôme (2^{ème} mention), Pérard Eric (2^{ème} mention), Tempier Pascal (2^{ème} mention).

Cabrol Muriel (2^{ème} mention), Cantons Valérie (2^{ème} mention), Duffau Valérie (3^{ème} mention), Huc Delphine (2^{ème} mention), Huéso Christine (3^{ème} mention), Marty Charline (3^{ème} mention), Médina Hugues (1^{ère} mention), Nayral Claude (1^{ère} mention), Pastor Eric (1^{ère} mention), Pètesque Magalie (2^{ème} mention), Schlup Nicolas (2^{ème} mention), Thomas Françoise (2^{ème} mention), Zaperà William (1^{ère} mention).

Piano - Palmarès 1980-81

Cabrol Anne (1^{ère} mention).

Médina Hugues (1^{ère} mention), Nayral Claude (1^{ère} mention), Zaperà William (1^{ère} mention).

ORLEANAIS BERRY

Blois

harmonie municipale

Grande foule, samedi 21 mars, dans la salle de la SAMDA, pour entendre, reconnaître... et se réjouir des progrès de la centaine de musiciens que compte l'Harmonie Municipale de Blois. L'ensemble est de plus en plus homogène et dynamique. Le programme osé par Jean Dardenne, directeur, et son adjoint Yvon Bachy, demandait une grande maîtrise de chaque instrumentiste. Mais comme ils ont bien fait d'oser ! On sortait, cette fois, de nos habituels concerts de musique ancienne et classique, et les jeunes semblaient enchantés d'entendre des accords explosifs, pimentés de dissonances sur des rythmes aussi fulgurants qu'envoûtants.

Après une éclatante Fanfare d'ouverture, extraite de la Peri de Paul Dukas, et Coronation March de J. Williams, c'était l'heure du Concerto, choisi comme fil conducteur de ce programme.

Tout d'abord un concerto pour cor et orchestre de Mozart, transcrit pour tuba et harmonie. Jean Dardenne avait cédé la baguette à Yvon Bachy, lequel devait ressentir une double fierté puisque le soliste n'était autre que son propre fils, Samuel Bachy, âgé de 13 ans. Il joua sans faiblesse et fit preuve, avec cet instrument de taille qu'est le tuba, d'une maîtrise digne d'un vieux professionnel.

Sous la direction de Jean Dardenne, l'intéressant Concerto-Parade de Serge Lancel, premier prix de composition de Paris, nous valut une éblouissante interprétation de Dominique Lumet, professeur au Conservatoire, dans une partition de la plus haute difficulté. Nous entendimes ensuite le pétillant, joyeux ou nostalgique « Bœuf sur le toit », de Darius Milhaud, œuvre qui avait fait tant de bruit à son époque. Là encore, Dominique Lumet, accompagnée de Danielle Brion, également professeur au Conservatoire, démontrèrent tout leur talent en dominant à la perfection les nombreuses difficultés de la partition.

Vaxuosity de P. Field, écrite pour Formation d'Harmonie, permit de mettre en valeur les excellents solistes que sont Jean-Claude Dodin, saxophone, Daniel Legal, trompette, et Dominique Lumet, piano. La Marche de Fête d'Henri Busser, dans sa version intégrale, terminait la soirée en ne choquant plus personne après les dissonances de Darius Milhaud.

« Ça secoue les Blésois, une musique comme celle-là ! », s'écriait un jeune en sortant, tout heureux de sa soirée. Bravo aux musiciens de l'Harmonie Municipale, à leur chef Jean Dardenne, à son adjoint Yvon Bachy, tous longuement applaudis en cette fin de soirée.

• Suite page 24

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

SARTHE ET MAYENNE

Sillé-le-Guillaume

Premier disque de Michel Chebrou et Anne Andréanie

Sous le signe de l'amitié et de la complicité artistique, Michel Chebrou, clarinetiste, et Anne Andréanie, pianiste, ont enregistré leur premier disque, fruit d'une collaboration constante. Michel Chebrou, professeur d'éducation musicale dans un collège, Directeur de l'école de musique intercommunale de Sillé-le-Guillaume, est un fervent défenseur de la musique d'Harmonie et dirige la musique Municipale de cette même ville. Il fut l'élève de M. Claude Decugis au conservatoire du Havre où il obtint un Premier prix à l'unanimité, puis de M. Henri Dionet, ex-soliste à l'orchestre de l'Opéra de Paris, au conservatoire Régional de Versailles, où il obtint une médaille de vermeil en supérieur. Anne Andréanie est professeur d'éducation musicale dans un collège et professeur de piano au Havre. Spécialiste des méthodes actives, elle obtient ses premiers prix de musique au conservatoire d'Alger où son premier maître fut Y. Tardif (élève de Cortot), puis au conservatoire international de Paris en virtuosité et musique de chambre. Pour ce disque, les interprètes ont la joie de redécouvrir les belles sonorités romantiques à travers trois œuvres : Le grand duo concertant de Weber, Fantasiestücke de Schumann, et la sonate n° 2 de Brahms. C'est d'ailleurs l'audition du mouvement lent du Weber qui inspira le Plastique Daniel Bovero pour la création originale de la pochette. Ce disque a été enregistré par les Editions « Corelia ».

En vente par correspondance en écrivant à : Le Disque Michel Chebrou, 30, rue de Laval, 53600 Evron (tél. : (43) 01-31-54). Joindre 65 F, port compris.

M. Michel Chebrou, membre du Conseil d'Administration de la Fédération Musicale Sarthe et Mayenne, est directeur de la Musique Municipale de Sillé-le-Guillaume.

QUEST

CHARENTE-MARITIME

Saint-Germain-de-Lusignan : Stage de musique et de majorettes.

A la date indiquée dans notre précédent Bulletin, 125 jeunes assistaient à un stage départemental de musique et de majorettes, dans cette cité accueillante de la banlieue jonzacaise dans le cadre du Château de la Providence, 80 musiciens suivaient les cours de perfectionnement du lundi au vendredi et 45 majorettes de la région charentaise et girondine.

Pour les musiciens la matinée était employée aux cours de solfège, l'après-midi aux études instrumentales. La soirée se terminait par une répétition générale et cours de direction.

Les majorettes ont effectué beaucoup d'éducation corporelle de travail de bâton et d'évolutions diverses.

Le stage s'est terminé le vendredi par un concert.

Ce concert était dirigé par des stagiaires avec l'interprétation de morceaux divers pour Fanfare, Harmonie ou ensembles instrumentaux avec évolutions de majorettes.

VAUCLUSE

Avignon-Cavaillon

Notre ami, Henri Genevet, n'est plus.

Henri Genevet était né en 1900 avec ce siècle, il consacra sa vie à son métier, à son travail, aussi à son violon d'Ingres : la Musique, qu'il affectionnait par dessus tout.

Trésorier honoraire de notre Fédération, il était mon ami, il y a quelques années à peine, toutes les semaines, il venait de Cavaillon à Avignon pour parler de notre Fédération, de son rôle de Trésorier, de nos Sociétés Musicales.

Vagabond mélomane comme quelques-uns pour ne citer que : Gilbert Testeniere,

C'était l'occasion pour M. René Labbé, président de l'U.D. de prendre la parole afin de remercier toutes les personnes dévouées qui, au cours de ces quelques journées avaient donné leur temps pour assurer le succès de ce stage. Il nous faut nommer les cadres suivants : *En musique* : MM. Jean Grandmoursel, Claude Revolte, René Labbé et Mlle Christine Manka ; *Pour les majorettes*, citons Mlles Musseau et Sandreau, sans oublier de citer, avec les remerciements des organisateurs, les aides précieuses apportées par Mlles Diet-Hayes et Texier, MM. Alain et Bruno Revolte, Faber et Courfron.

Notre compte rendu, si succinct fût-il, serait incomplet si nous oublions de remercier de leur présence, au concert final, M. le Maire de Saint-Germain-de-Lusignan et M. Laroche, représentant la ville de Jonzac.

L'Assemblée générale du 5 avril, à Saint-Aigulin.

Le président René Labbé nous fait savoir que le compte rendu de cette assemblée générale sera publié au prochain bulletin. Cependant, il nous signale que par suite de la démission de M. Sauvanet en qualité de membre du Comité directeur de la F.S.M.O., M. Martin Jean-Louis, directeur de l'Harmonie Municipale de La Rochelle, professeur à l'École Nationale de Musique de cette ville a été élu au poste occupé par M. Sauvanet et cela, à l'unanimité.

Le Bureau de l'Union départementale de la Charente-Maritime est ainsi constitué : Président : René Labbé, Vice-Présidents : Arthur Machu, Claude Reévolte ; Secrétaire : René Landret ; Secrétaire adjointe : Jacqueline Musseau ; Trésorier : Léonce Thebaut ; Trésorier adjoint : Michel Arnaud ; Membres : Michel Bellion, Léon Bonnin, Georges Cruette, Rémy Julien, André Mimet, André Sauvanet.

M. André Sauvanet ayant démissionné également du poste de Président adjoint, ce poste sera pourvu lors de la prochaine réunion de la Commission administrative. Il est noté que M. Cruette a fait acte de candidature.

VENDEE

Rassemblement des Jeunes Musiciens.

Le rassemblement annuel des Ecoles de musique de Vendée patronné par la Commission départementale pour le développement musical, le Conseil général et l'Union départementale était organisé le 3 mai à l'Aiguillon-sur-Mer. Cette journée s'est déroulée hélas ! par un temps maussade et très frais pour la saison...

L'organisation impeccable était assurée par l'Harmonie Municipale Aiguillonnaise, aussi le programme s'est-il déroulé dans l'horaire prévu. La matinée était réservée aux répétitions de l'orchestre départemental junior. Après le repas en commun des élèves instrumentistes, les formations musicales étaient réunies, l'après-midi, pour l'audition de chacune d'elles, au camping municipal. Nous avons noté la présence de l'École intercommunale (L'Aiguillon, La Tranche, Sainte-Hermine) et des Ecoles de musique de Luçon, Nalliers, Fontenay-le-Comte, Benet, l'Île-d'Elle. Programme de choix.

La journée se terminait ensuite par un concert populaire donné par l'Harmonie Municipale Aiguillonnaise dirigée par M. Tessier Michel.

Félicitons chaudement exécutants et organisateurs pour le succès de cette journée.

ANGLES

Le centenaire de la Philharmonie

La commune d'Angles a fêté avec solennité, le 10 mai, les cent années d'existence de la société de musique.

Un renouveau musical a permis de former trente exécutants et la création récente d'une école de musique laisse bien augurer de l'avenir. Une cohésion entre les générations et le dévouement des amateurs ont contribué au brillant succès de cette journée. Faut-il ajouter la prestation impeccable de la Philharmonie, qui se produisait pour la première fois dans de fringants uniformes, et nous aurons exposé tous les gages du succès incomparable de cette fête.

La matinée était consacrée aux manifestations officielles avec la présence de MM. Forents, député, Aimée, conseiller général, Belleville, maire, et ses conseillers municipaux. La place réduite dont nous disposons pour cette chronique ne nous permet pas de détailler le programme.

C'était l'occasion, après les discours, de procéder à la remise de nombreuses récompenses. Ce rôle était dévolu au secrétaire général de la F.S.M.O., M. Allard, qui fut lui-même, pendant huit ans, secrétaire et membre exécutant de la Philharmonie d'Angles. Après que M. Belleville, maire, eût épinglé la médaille du Centenaire à la bannière de la société, quatorze médailles étaient décernées. Enfin, après un vin d'honneur, la société d'Angles interprétait une œuvre très applaudie par le public très nombreux.

Dans l'après-midi, un rassemblement très important de formations musicales et majorettes avait lieu aux divers points du bourg pour converger vers le lieu du festival-kermesse — Le temps était radieux et les concerts ou évolutions des groupes présents furent très appréciés — Citons : le Réveil Breton et les Majorettes de Mareuil, l'Abeille de Doix, la Philharmonie de Nalliers, l'Harmonie Municipale de l'Aiguillon-sur-Mer, l'Harmonie Municipale des Sables-d'Olonne.

Brillante journée dont on se souviendra longtemps à Angles. Félicitons très vivement les organisateurs.

Ensemble musical Maille - l'Île-d'Elle.

Cet ensemble a donné ses concerts de printemps le samedi 25 avril à Maille et le samedi 16 mai à l'Île-d'Elle en interprétant, sous la direction respective de MM. Paul Garreau et Thierry Robin, des œuvres de Moncelle, Vilette, Mozart, Darling, Ketelbey, Louis Ganne, Souza.

Nos sociétés du sud Vendée ont été les premières formations musicales à voir le jour à la fin du siècle dernier. Après Luçon (1975), Les Sables-d'Olonnes (1977), voici que Angles et l'Aiguillon-sur-Mer célèbrent en cette année 1981, à très peu de jours d'intervalle le centenaire de leur fondation...

Nous venons de relater ce que fut la journée du 10 mai à Angles. Les nécessités du planning prévu pour la parution de ce bulletin ne nous permettent pas de rendre compte des festivités organisées à l'Aiguillon-sur-Mer, les 23 et 24 mai. Le programme en a été détaillé au Bulletin n° 128.

Le compte rendu de ces journées fera l'objet de notre information dans la prochaine publication datée de septembre prochain. Que les organisateurs et nos lecteurs veuillent bien nous excuser de ce retard bien involontaire.

Les Sables

En dernière minute nous apprenons le brillant succès obtenu par Mlle Martine Thibaudeau, élève en cours supérieur de saxophone au Conservatoire national de région de Nantes, à qui vient d'être attribué un premier prix à l'unanimité.

Mlle Thibaudeau enseigne cette discipline au Conservatoire des Sables-d'Olonne qui a contribué à sa formation.

VIENNE

La réunion du Comité Directeur du 29 mars 1981

Le 29 mars 1981, à 15 heures, le Comité Directeur de l'Union Départementale des Sociétés Musicales et Chorales de la Vienne s'est réuni Salle des Fêtes de la cité des Castors à Buxerolles sous la présidence de M. Dhumeau.

Présents : MM. Dhumeau, Hélène, Videau, Sabourin, Braguier, De Cock, Vergniaud, Fourré, Nocquet.

M. Dazas assiste également à la réunion : l'École de Musique de Lencloître, dont il est le directeur, organisant le di-

manche 17 mai 1981 le festival départemental « juniors ».

L'ordre du jour appelle l'examen des différentes questions qui seront étudiées par l'Assemblée Générale de l'U.D. le dimanche 31 mai 1981 à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers. Notamment :

1° Compte rendu financier 1980 et projet de budget 1981 par M. Videau.

2° Le renouvellement du Comité Directeur ; les membres étant élus pour trois ans et la dernière désignation remontant au 11 juin 1978 ;

3° Le bilan du stage des jeunes au C.R.E.P.S. et les options à retenir pour 1982.

4° Les examens annuels de musique :

— Assureront la présidence des différents jurys : MM. Dhumeau, Hélène, Videau, Sabourin, Braguier, De Cock, Nocquet.

— Dans les différents centres suivants : Buxerolles, Beaumont, Naintré, Cenon, Pleumartin, Chasseneuil, « La Châtelleraudaise », Saint-Julien, Bonnes, Civray, Saint-Gervais, Scorbé, Lencloître, Mirebeau, Charroux, Latillé, Lusignan, Saint-Benoit, Dangé, Cherves, Thuré, Saint-Genest, Chauvigny, Couhé, Vivonne, Neuville.

Groupement régional Poitou-Charentes.

A l'attention des Sociétés de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

M. Sabourin fait connaître :

1° que le directeur régional des Affaires Culturelles avait adressée fin avril au Préfet de Région un « certificat administratif » attestant que les opérations d'achat d'instruments programmées au titre de 1980 avaient été effectuées et que rien ne s'opposait au versement de la subvention ; demandes de subventions à caractère culturel — dont la musique, bien entendu. Cette Commission n'est qu'en voie de constitution.

U.D. de la Vienne. Festival Junior

Pour la deuxième année a été organisé dans la Vienne un festival Junior. L'Union Départementale avait confié à l'École Municipale de Musique de Lencloître dirigée par J.-M. Dazas de mettre sur pied cette manifestation.

Le soleil ayant bien voulu accompagner nos jeunes musiciens tout l'après-midi du dimanche 17 mai, 24 formations se sont succédées sur les podiums, formations de nos écoles de musique venues des différents points du département : Bonnes, Buxerolles, Châtelleraudais (accordéon), Chauvigny, Civray, Couhé-Verac, Lencloître (Harmonie et Guitares), Lusignan, Saint-Benoit, Scorbé-Clairvaux, Majorettes d'Availles-en-Châtelleraudais, Lencloître, Saint-Genest-d'Ambière, Saint-Julien-Ars, Val-de-Creuse, et Ecole de danse de Lencloître. Nous avons eu l'agréable surprise d'accueillir la Batterie-Fanfare d'Ayré (17) et l'Orchestre Junior de l'Harmonie Municipale de Joue-les-Tours (37).

C'est l'Harmonie Junior de l'Union Départementale de la Vienne, 120 exécutants, qui avait le privilège de terminer cette superbe manifestation. Elle exécuta brillamment *Im Postroagen* (Allemand), *Carmen* (Bizet) et *Allo Standard* (Lerich). Sur cette finale au rythme moderne toutes les majorettes ont évolué « bissées » par un public enthousiaste.

Bravo les jeunes !

U.D. de la Vienne. Assemblée Générale du 30 mai 1981 à Saint-Germain-les-Trois-Clochers

L'Assemblée Générale s'est tenue dimanche matin 30 mai à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers. Après le mot d'accueil du Président de la Fanfare, Roger Baudoin, c'est Marcel Hélène, Président adjoint de l'U.D. qui excusait Robert Dhumeau, Président de la F.S.M.O. et de l'U.D. ainsi que tous les amis de Châtelleraudais et des environs, partis avec l'Harmonie en Allemagne dans leur ville jumelle. Assemblée donc peu nombreuse mais des débats très à l'aise et riches de propositions.

Le nombre des sociétés est en hausse (47) et la participation à nos réunions départementales sont très suivies : en octobre 80 pour la préparation du stage de février ; en mars 81 pour préparer le budget et le calendrier de cette saison. Deux manifestations importantes ont marqué le printemps : le stage de Boivre et le festival juniors de Lencloître — Concernant le stage un certain nombre de suggestions de jeunes (Sylvie, de Scorbé-Clairvaux et Anita, de Saint-Gervais) ont été retenues en particulier l'idée d'organiser une réunion mensuelle sur des thèmes précis ou le travail d'un instrument — Peut-être aborder aussi la pédagogie avec les

débutants du solfège et les débutants à l'instrument : moments très importants dans la formation des jeunes musiciens.

Concernant les examens, l'unanimité se fait pour constater que dans le nouveau barème une place trop importante est donnée aux questions. Un vœu sera adressé à la F.S.M.O.

DATES A RETENIR

Mini-festival à Charroux le 28 juin 1981 à l'occasion du centenaire de la société.

Festival juniors 82 à Lusignan le 9 mai.

Assemblée Générale et festival départemental 82 à Lésigny.

Congrès 81 F.S.M.O. à Pons le 27 septembre 81. Déplacement par car Châtellerauld - Poitiers - Lusignan, participation aux frais 20 F.

Deux orchestres juniors : Chauvigny et Lencloître participent au Concours de La Rochelle le 14 juin.

En 1982 Concours, à Saint-Junien (Haute-Vienne) les 30 et 31 mai.

Concours aux Sables-d'Olonne le 13 juin, et Lorient le 20 juin.

RENOUVELLEMENT DU COMITE

Le Comité départemental, 13 membres élus plus 2 délégués jeunes plus 1 déléguée majorettes et élu ou réélu comme suit : MM. et Mmes Dhumeau, Hélène, Sabourin, Videau, Braguier, De Cock, Migeon, Monnerneau, Fourré, Nocquet, Vergnault, Dazas, Beauvillain.

Jeunes : Antoine B., Françoise B., Sylvie S.

Majorettes : Anita G., Mme Rambault (Val-de-Creuse), à charge pour les jeunes et les majorettes d'inviter d'autres collègues aux réunions.

Le Comité réuni a reconduit le bureau sortant : Président : R. Dhumeau ; Présidents adjoints : M. Hélène et P. Videau ; Trésorier : G. Braguier ; Secrétaire général : P. Sabourin.

Pierre Sabourin, Président du groupement régional, précise que le mandatement des subventions pour achats d'instruments en 1980 est en cours et devrait parvenir aux destinataires fin juin.

La séance est levée à 11 h 30 et la musique des P.T.T. de Paris conduit alors les congressistes à la mairie où ils seront reçus par M. Goubault, maire de Saint-Gervais qui, avec beaucoup d'humour, souhaite à tous la bienvenue et une bonne journée musicale.

M. Hélène remercie et lève son verre à la prospérité des sociétés musicales.

Vingt-quatre sociétés musicales et majorettes se sont présentées au festival de l'après-midi, 2.000 personnes y assistaient et ce fut un succès brillamment orchestré par MM. Gaston Braguier, directeur de la fanfare de Saint-Gervais, Baudoin, président, Grollier, secrétaire, et tous les musiciens et leurs familles qui doivent être remerciés chaleureusement. Le festival a reçu la visite d'un ancien ministre : M. Monory et d'un nouveau ministre, Mme Edith Cresson, ainsi que d'anciens et futurs parlementaires.

SUD-EST



De droite à gauche : MM. André Amellér, Maurice Adam et Paul Delzant, Président de l'Union départementale de la Haute-Savoie.

HAUTE-SAVOIE

Annecy

65^e Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est le samedi 4 juillet 1981.

Le Congrès s'est déroulé, Salle des Clarisses, la manufacture, Vieille Ville, sous la Présidence de M. Maurice Adam, président de la Fédération et la présence de M. André Amellér, président de la Confédération Musicale de France.

COMPTE RENDU

Présents : La plupart des Membres du Conseil d'Administration de la Fédération, du Comité Technique et les invités du Groupement Rhône-Alpes : MM. Malfait (Isère), Rouchon et Bailly (Loire).

Maurice Adam, Président de la Fédération, ouvre la séance et prend la parole :

C'est avec joie que je déclare ouvert le 65^e Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, et je suis heureux de souhaiter la bienvenue dans le département de la Haute-Savoie, en sa belle ville d'Annecy, à tous les responsables de nos 7 Unions Départementales, et à ceux des 2 Fédérations de l'Isère et de la Loire.

Je regrette beaucoup, mais excuse l'absence de ceux qui n'ont pu assister au Congrès, retenus par leur état de santé, ou des raisons majeures familiales ou musicales :

Notre cher Président Honoraire Gabriel Rolando et Madame.

André Robert, Directeur Honoraire du Comité Technique, dont il lit son amicale

lettre, MM. Paul Coudurier (Haute-Savoie, Henri Goral (Ain), René Henrion (Drôme), Georges Boisson, malade, à qui il souhaite un prompt rétablissement, et les membres absents du Comité Technique, enseignants retenus par leurs examens. Puis il s'adresse à M. André Amellér en ces termes :

Mon cher Président, Notre Fédération se réjouit de votre présence, avec Madame, à notre Congrès en la ville d'Annecy, et je profite de cette circonstance pour vous témoigner notre sympathie.

Nous connaissons votre enthousiasme et votre compétence pour animer notre Fédération. Nous savons que les problèmes à étudier sont multiples et complexes, mais nous comptons sur vos qualités et votre détermination pour les résoudre, et vous en remercions.

J'exprime ma reconnaissance à toute la sympathique équipe du Conseil d'Administration et du Comité Technique de notre Fédération qui se dévoue et me seconde en toutes circonstances dans ma tâche. Sa collaboration est pour moi précieuse et encourageante.

Je remercie Marcel, Paul et Léon Delzant, trinité familiale et profondément musicienne, assurant les postes-clés de l'Union Départementale de la Haute-Savoie, d'avoir accepté et organisé, avec les membres de leur U.D. et l'appui de la Municipalité d'Annecy, le 65^e Congrès de la Fédération en la capitale de la Haute-Savoie.

Le capitaine Henri Serres, Chef de la Musique Régionale de la 5^e Région Militaire, et membre du Comité Technique de la Fédération.

Nos invités du Groupement Rhône-Alpes : Jean-Pierre Malfait (Isère), Jean Rouchon et Paul Bailly (Loire).

Ce 65^e Congrès de notre Fédération s'est surtout voulu un Congrès de réflexion, avec seulement la présence des membres de la grande famille de notre Fédération du Sud-Est, et de ceux de l'Isère et de la Loire.

Les séances de Commissions du matin (Conseil d'Administration et Comité Technique) ont été très intéressantes, et ont dégagé les informations et les décisions présentées à la réunion plénière de l'après-midi.

Depuis plusieurs années notre Fédération s'est donné une politique libérale. Chaque Union Départementale conserve une autonomie en fonction de son caractère local, un travail en profondeur s'accomplit, notamment dans le domaine de l'enseignement, et porte aujourd'hui ses fruits.

Il n'en demeure pas moins que nous devons être de plus en plus vigilants et solidaires.

Nous allons assister dans les prochains mois à un courant de décentralisation et notre Fédération doit être présente et écoutée par les instances régionales.

Je compte sur votre amitié, votre compréhension, votre dévouement, pour que notre Fédération reste forte et efficace.

RAPPORT MORAL PAR LE SECRETAIRE GENERAL

Au cours de l'exercice actuel, les 7 Unions Départementales de l'Ain, Hautes-Alpes, Ardèche, Drôme, Savoie et Haute-Savoie, ont tenu régulièrement leurs Assemblées Générales dans leurs départements respectifs avec succès. Le

Conseil d'administration et le Comité Technique ont tenu 3 réunions d'études des problèmes à résoudre et ont pris les décisions aptes à améliorer le fonctionnement de l'Ensemble de la Fédération.

Je ne peux malheureusement informer l'Assemblée des nombreux festivals, concerts manifestations importants des Unions Départementales et de leurs Sociétés Musicales, très appréciés par les municipalités et un nombreux public.

Nous avons poursuivi la mise au point du nouvel organisme représentant la région Rhône-Alpes dont notre Président Maurice Adam vous entretiendra dans quelques instants, en y joignant l'exposé de nos relations avec l'A.R.D.I.M., les A.D.D.I.M. et les Conseils Régionaux et Départementaux.

COMITE TECHNIQUE

Chaque année, le Comité Technique épaulé par le Conseil d'Administration, a sur le plan de l'Enseignement Musical (Ecoles de Musique, Stages Départementaux et Fédéral, examens, etc.), une activité de plus en plus importante qui porte ses fruits sous l'impulsion de Marius Butard.

ETAT COMPARATIF DES SOCIETES COTISANTES

Peu d'évolution ces dernières années dans l'effectif des Sociétés ayant cotisé. En 1979 : 436 sociétés, en 1980 : 446, en 1981 fin juin : 435, mais une dizaine n'ont pas encore réglé leur cotisation et vont probablement le faire sur notre réclamation. Les Sociétés disparues sont souvent remplacées par de nouvelles.

Ce chiffre de 435 de fin Juin 1981 se ventile ainsi : Harmonies 120, Fanfares 162, Batteries Fanfares 73, Chœurs 28, Accordéons 14, Trompettes 3, Trompes de chasse 11, Symphonies 8, Orchestres à plectre 4, Ecoles de musique 10, Philharmonique 1, Ensemble Musical 1.

ASSURANCES

Depuis que nous adressons à toutes les sociétés, un dossier de trois feuilles assurances, le nombre des sociétés assurées a beaucoup augmenté.

Le nombre des Sociétés assurées pour 1981 est de 210, chiffre considérable qui se ventile ainsi :

Ain 51, Hautes-Alpes 5, Ardèche 19, Drôme 31, Rhône 63, Savoie 24, Haute-Savoie 17.

J'ai le plaisir de remercier les membres du Conseil d'Administration qui m'assistent au Secrétariat : MM. Louis Bouissou et Céléstin Philibert, Secrétaires ; Ernest Germain et Joseph Lenfant, Trésorier et Trésorier Adjoint, et Léon Abram (Médailles). Et comment ne pourrais-je pas avoir pour notre cher Président Maurice Adam, un sentiment de gratitude pour son activité si féconde pour notre fédération et pour lequel tous ses membres ont une grande amitié.

COMPTE RENDU FINANCIER PAR LE TRESORIER GENERAL (ERNEST GERMAIN)

Adressé une quinzaine de jours avant le Congrès au Président de la Fédération et aux Présidents des U.D. pour leur permettre d'en faire l'analyse, il est lu par le Trésorier Général et témoigne de l'excellente tenue de la Comptabilité de la Fédération. Aucune critique ne s'élève des membres de l'Assemblée et il est approuvé à l'unanimité avec compliments à Ernest Germain et à Joseph Lenfant, Trésorier Adjoint.

RAPPORT DE LA COMMISSION DE CONTROLE

Roger Michal prend la parole au nom des trois membres de cette Commission et certifie que tous les documents justificatifs leur ont été présentés. Il conclut en soulignant l'excellente présentation du bilan comparatif 1979-1980 et complimente, ainsi que Maurice Adam, ceux qui l'ont rédigé.

GROS SOUS ORPHEONIQUE (G.S.O.)

Joseph Lenfant présentera à la prochaine réunion du Conseil d'Administration de la Fédération (12 septembre 1981) le bilan 1980 pour décision à prendre pour le chiffre de la cotisation (actuel 200 F) et le montant du secours (actuel 600 F).

Fin juin 1981, 13 secours ont été réglés : (5 à 500 F, 7 à 600 F, 1 exceptionnel de 350 F) représentant une dépense de 7.050 F.

GROUPEMENT DES FEDERATIONS MUSICALES DE LA REGION RHONE-ALPES

Le problème des subventions au niveau régional concernant la politique d'aide à l'acquisition d'instruments de musique,

• Suite page 26

RECHERCHES...

- BARBOT, S.A.C.M., 14, rue Thurot, 21000 DIJON.
- Daniel CHATELAIN, 8, allée de l'Etoile-du-Nord, 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE.
- DECOESTECKER, 4, rue du Moulin-à-Vent, 28110 LUCE.
- Micheline DEFAUX, rue de Saint-Wast, 59410 ANZIN.
- Nadine DELBREIL, 171, rue Blaise-Dourmen, 82000 MONTAUBAN.
- Jean-Pierre GENOBRON, Le May, bât. B, 3, rue du Faton, 38500 VOIRON.
- Jacqueline HENAY, 2/209, avenue de Lyon, 57040 METZ.
- Alain HERMETTET, bât. 1, Les Bruyères, 71130 GUEUGNON.
- JUHEL-GIBOURY, 73, boulevard Kennedy, TRELISSAC, 24000 PERIGUEUX.
- Bruno KELLER, 252, rue A.-Bonte, Résidence Le Carnoy, 59130 LAMBERSART.
- Laure LARRIEU, 22710 PENVENAN.
- LEBEL, Majorettes Vigilantes de Lussac, 33570 LUSSAC.
- Jean LOUVETON, 15, rue Cardinal, 84000 AVIGNON.
- Augustin MAILLARD, 12, rue du Bois-Chevalier, 28800 BONNEVAL.
- MEYRE, Manufacture de Sèvres, 4, Grande-Rue, 92310 SEVRES.
- Claude MULLER, 29, rue des Pêcheurs, 77360 VAIRES-SUR-MARNE.
- Jean MUNSCH, 37, rue de la Croix-du-Tilleul, 90000 BELFORT.
- PARCHARIDIS, 50, rue des Minimes, 42300 ROANNE.
- André ROUHAUD, 5, rue du Maire-de-Carel, 14000 CAEN.
- Pascal ROUQUETTE, Lotissement de Sercloise, 81100 CASTRES.
- Dominique ROUSSEL, 17, rue J.-B.-Saint, 80420 FLIXECOURT.
- Edouard SAHUT, 1, rue Raymond-Poincaré, 76880 SAINT-SAENS.
- SCOLA CANTORUM, 5 bis, rue Devosge, 21000 DIJON.
- Antoine STRUPOWSKI, 18, place de l'Hôtel-de-Ville, 73400 UGINE.
- TABAIZE, 46, rue des Chalets, MARMAGNE, 18500 MEHUN-SUR-YEVRE.
- THOMANNI, Salles des Répétitions, 61230 GACE.
- André TISSOT, 3, impasse du Pavé, 74150 RUMILLY.
- Maurice TOUZARD, 21, rue du Four-des-Raines, 77160 PROVINS.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 25

mise en place par l'Établissement Public Régional (E.P.R.) pour les années 1981, 1982, 1983, donne lieu à un échange de vues animé, qui fait ressortir les difficultés qu'éprouvent nos Sociétés Musicales pour percevoir cette aide, votée le 5 Février, et dont le mandatement n'a pas encore été fait aux Conseils Généraux des 8 départements du Groupement, qui sont les organismes par lesquels doit transiter cette subvention.

Chaque Union Départementale fait part de ses propres difficultés à résoudre les problèmes de l'administration auxquels elle est confrontée et après discussion, le vœu suivant, destiné au Conseil Régional, a été voté à l'unanimité :

Chacun étant conscient du fait que, pour les années à venir, des problèmes risquent de se poser à nouveau, il y a lieu de mener une action constructive, mais vigoureuse, afin que :

1. Soit conservé le critère initial de cette subvention au profit des Sociétés Musicales.

2. Simplifier la procédure administrative, permettant à nos Associations de percevoir, dans des délais raisonnables, la subvention accordée.

Les Conseils Généraux qui ont, en définitive, la maîtrise de cette opération, seront sensibilisés par nos Unions Départementales avec lesquelles, jusqu' alors ils ont pu œuvrer utilement pour la musique populaire.

Les Unions Départementales souhaitent vivement que cet acquis continue à se manifester au travers d'une collaboration directe et confiante.

Une réunion très importante du Groupement Rhône-Alpes se tiendra en septembre dans l'Isère.

MUSIQUES MILITAIRES

Le Capitaine Henri Serres, chef de la Musique Régionale de la 5^e Région Militaire, et membre du Comité Technique de la Fédération confirme les renseignements concernant les demandes à établir par les jeunes appelés, musiciens, désirant être incorporés dans une musique militaire. Ces renseignements apparaissent à la page 8 de la circulaire annuelle 1981 de la Fédération, adressée en 2 exemplaires à toutes les Sociétés de la Fédération, à laquelle il convient donc de se reporter.

Il ajoute :

1. La demande est plus importante que les postes à pourvoir. Exemple, à ce jour : 63 places disponibles. Demande : 80. Il insiste donc : que les jeunes musiciens n'attendent pas les tout derniers jours pour établir leurs demandes et passer leur examen.

2. Le chiffre des places disponibles concerne les 7 Musiques Militaires de Lyon, Clermont-Ferrand, Béziers, Fréjus, Grenoble, Gap, Annecy. Il est obligé d'en tenir compte, ainsi que de l'instrument joué, et ne peut donc promettre l'incorporation dans une Musique Militaire proche du domicile du demandeur.

Vœu : Il conviendrait donc d'augmenter l'effectif des Musiques Militaires, ou le nombre de celles-ci. Ce vœu est transmis à M. Charles Hernu, Ministre de la Défense.

Maurice Adam remercie le Capitaine Serres, de ses excellentes relations avec notre Fédération, et de la contribution bienveillante aux jeunes Musiciens, d'un niveau suffisant sanctionné par un examen, qui désire leur incorporation dans une Musique Militaire.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tiers sortants 1981 : MM. Abram (Rhône), Boisson (Savoie), Bouissou (Rhône), Delzant (Haute-Savoie, Goral (Ain), Philibert (Rhône), Vial (Ain) Vuilin (Ain).

Sur ces 8 sortants, un seul a demandé la non-reconduction de son mandat : Philibert, pour des raisons de santé et de son éloignement de Lyon plusieurs mois par an.

CANDIDATURES NOUVELLES

Une, celle de M. Falcoz, proposée par l'U.D. du Rhône, habitant une commune très proche de Lyon, et qui pourra ainsi participer aux travaux du Secrétariat de la Fédération.

COMITE TECHNIQUE

Compte rendu de la réunion du matin, par Marius Buttard, son Directeur :

Mesdames, Messieurs,

J'essayerai d'être bref, tant l'aridité d'un compte rendu technique peut paraître indigeste auprès des autres sujets traités par ailleurs au cours de ce Congrès.

1. EXAMENS

Ils ont été largement suivis à tous les niveaux et dans toutes les disciplines. Leur disparité dans le domaine géographique peut-être poser des problèmes de recrutement de membres du jury disponibles et compétents. Je pense, et nous avons ébauché le problème ce matin, qu'un recensement de toutes les bonnes volontés disponibles deviendra nécessaire. Nous demanderons à nos instances départementales et fédérales de nous y aider.

Tous ces examens se sont passés dans de très bonnes conditions et nous espérons bien, cette année 1 ou 2 candidats à l'excellence. Bien sûr, nous retrouvons toujours les mêmes critiques, notamment les morceaux imposés sont trop faciles ou trop difficiles, quelquefois le même morceau est catalogué trop facile par les uns et trop difficile pour d'autres mais je reprendrai la formule du Président Amellér quand il dit que, comme dans le vin, il y a des crus et des années meilleurs que d'autres, ce qui ne nous empêche nullement de goûter à tout. Et puis, pour être sérieux, si nous devons imposer au candidat une œuvre qu'il connaît déjà par cœur ou qu'il n'a aucune difficulté à vaincre, où sont les risques de progrès et la raison même d'être des examens. La facilité n'a jamais rien apporté à personne.

2. STAGES

Nous ne pouvons que nous réjouir de la vitalité et de l'ampleur qu'ont pris nos stages départementaux. Dans tous les départements ils ont fait le plein. Dans le domaine matériel également, petit à petit les installations s'améliorent rendant ainsi plus aisée la partie technique. C'est ainsi que les stages de la Savoie, de la Haute-Savoie et du Rhône ont été une parfaite réussite. Quant à la Drôme et l'Ain, ils se sont permis de faire deux stages chacun, de disciplines et de niveaux différents, bien entendu. Là encore la difficulté, mais qui a été résolue, est de trouver l'encadrement suffisant et compétent. La bonne volonté et le désintéressement de tous nous ont grandement aidés dans ce domaine.

Quant au stage fédéral, il a été magnifiquement reçu à Toucy par le président Amellér et madame, dans des locaux qui devraient faire rêver tous les organisateurs de rencontres. Nous avons eu la joie d'y voir collaborer des stagiaires en provenance d'autres fédérations avec qui les stagiaires du Sud-Est ont grandement sympathisé.

Je voudrais cependant, une fois de plus, insister sur le fait que le Stage Fédéral n'est pas nécessairement un stage d'un niveau supérieur aux stages départementaux, mais une complémentarité qui n'aborde exclusivement que deux disciplines bien précises, la pédagogie et la direction, alors que les stages départementaux n'ont, entre autres disciplines, qu'une simple approche destinée à les motiver, à suivre éventuellement le Stage Fédéral. Nous serions particulièrement heureux si certains chefs déjà en place trouvaient une motivation suffisante pour venir s'y recycler.

Nous avons, pour 1981, réussi à réaliser notre rêve déjà ancien, scinder en deux le Stage Fédéral, d'une part le stage de Direction qui se tiendra à Arches où les stagiaires ayant opté pour cette discipline trouveront un excellent outil sous la forme du Stage de la Savoie.

D'autre part, les stagiaires en pédagogie auront également un excellent instrument de travail avec un stage de jeunes Musiciens débutants en provenance de la Drôme.

En conclusion :

Est-ce à dire que tout va très bien, certainement pas et c'est tant mieux, car nous aurions tous une velléité de sommeil dont nous devons nous garder, alors messieurs les techniciens, mettez vos réveils à l'heure et faites-les sonner. Merci d'avance...

Maurice Adam remercie MM. Buttard, Nicque et de façon plus générale, tous les membres du Comité Technique, dont plusieurs ont été formés dans nos Ecoles et Stages de Musique, et qui lui apportent une contribution efficace en techniciens et enseignants.

CALENDRIER

Fixation de la ville et de la date où se tiendra le 66^e Congrès 1982 de la Fédération.

Le roulement habituel entre les 7 départements désigne l'Ain pour 1982.

Le représentant de l'U.D. de ce département demande de reculer leur désignation en 1983, pour permettre que le Congrès coïncide avec le Centenaire de l'une des Sociétés de l'Ain. C'est l'Ardèche qui devrait prendre en 1983 le Congrès, mais son représentant veut bien l'avancer en 1982, à la condition de l'accord de l'U.D.



Pendant la réception à l'hôtel de ville, les personnalités autour de M. André Fumex, conseiller général et maire d'Annecy.

de ce département, et des prises de contact pour la désignation de la date, de la ville, avec l'accord de la municipalité. Décision probablement prise au cours de l'Assemblée Générale de l'U.D. de l'Ardèche, le 18 octobre 1981.

Ville : probablement Vals-les-Bains.

Assemblées générales des Unions Départementales (dans l'ordre chronologique) :

— Dimanche 4 octobre 1981 : Savoie à Bourg-Saint-Maurice, 9 h 30.

— Dimanche 11 octobre 1981 : Drôme à Bourg-de-Peage, 9 heures.

— Dimanche 18 octobre 1981 : Ardèche à Saint-Peray, 9 h 30.

— Mercredi 21 octobre 1981 : Hautes-Alpes à Embrun, 18 heures.

— Samedi 24 octobre 1981 : Rhône à Villefranche-sur-Saône, 9 et 14 heures.

— Dimanche 25 octobre 1981 : Haute-Savoie à Bonneville, 15 heures.

— Dimanche 27 juin 1982 : Ain à Saint-André-sur-Vieux-Jonc.

GROUPEMENT RHONE-ALPES

Au cours d'une brève réunion de ce groupement, tenue à l'issue de la séance plénière, Jean-Pierre Mallait (Isère) propose une réunion très importante, à Tullins ou Voiron, le samedi 26 Septembre à 9 h 30, qui est adoptée. Indépendamment des problèmes de subventions déjà traités au cours du Congrès et mentionnés dans ce compte rendu, elle aura un caractère technique, concernant l'enseignement. Les convocations seront adressées par le Secrétariat de la Fédération de l'Isère, aux personnes Rhône-Alpes intéressées, et aux Directeurs des Conservatoires Régionaux.

COTISATION ET JOURNAL C.M.F.

Au cours de l'Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France, tenue en mars dernier, une décision a été prise concernant le montant de la cotisation C.M.F. et le prix de l'abonnement au journal :

La cotisation qui, en 1981 est de 60 F, passera à 75 F pour 1982.

Le prix de l'abonnement au journal qui, en 1981 est de 30 F, passera à 40 F pour 1982.

M. André Amellér estime que cette augmentation est inévitable, étant donné les hausses continues subies.

Il doute que le nouveau prix de 40 F de l'abonnement au journal équilibre sa gestion. Pour cela, il faudrait augmenter très sensiblement le tirage, facilitant les annonces, et il fait un pressant appel à toutes les Sociétés pour qu'elles obtiennent, de leurs membres, et même de personnes sensibilisées par la Musique, de prendre des abonnements supplémentaires au journal « C.M.F. ».

BATTERIES-FANFARES DE FRANCE

Pendant longtemps, cet organisme et les nôtres (Fédérations, U.D., Sociétés) tenaient à s'ignorer. Une amélioration de nos rapports s'engage, raisonnable, puisque le but final est le même : aider les Sociétés d'Amateurs. M. Amellér indique qu'un projet d'accord avec les Batteries-Fanfars de France est engagé, orienté vers l'enseignement.

MEDAILLES MINIATURES

M. Ryckebusch (Comité Technique Ardèche) a préconisé à plusieurs reprises, soit à M. Amellér, soit à M. Adam, la frappe de médailles miniatures, beaucoup de nos musiciens décorés hésitant à porter les grosses médailles qui leur sont attri-

buées. Ce problème reste entre les mains de la C.M.F.

CONCERT DONNE PAR L'ORCHESTRE D'HARMONIE DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAVOIE

Au Théâtre d'Annecy, samedi 4 juillet, à 21 heures.

Cet orchestre de 85 musiciens, choisis parmi les 3 Fédérations de la Haute-Savoie (Annecy-Saint-Julien, Chablais, Faucigny), sous la direction des Directeurs Techniques du département, a donné un concert magnifique, dont la qualité exceptionnelle a surpris et enchanté nos Congressistes et le nombreux public d'Annecy qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

En voici le programme :

— L'Etendard de saint Georges, de Kenneth Alford ; Evergreen de Guy Luy-paerts ; Gammatique de Gérard Boedijn. Direction : Joseph Lanovaz, Fédération du Chablais.

— Ouverture du Freischut, de Weber ; Marche Hongroise de la Damnation de Faust, de Hector Berlioz. Direction : Jean-Michel Porporato, Fédération du Faucigny.

— Ballet de Faust « La Nuit de Valpurgis », de Charles Gounod ; Manhattan-Symphony, de Serge Lancelin. Direction : Léon Delzant, Fédération Annecy-Saint-Julien.

On ne peut mieux terminer ce compte rendu que par celui du Vin d'honneur offert à 11 h 30 par la Municipalité d'Annecy dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, où notre cher Président, Maurice Adam, va être décoré. Reconnus dans l'assistance : M. Vionnet, Conseiller Général, les Maires Adjoints, Conseillers Municipaux et les représentants du Comité des Fêtes, ainsi que ceux des 3 Fédérations de la Haute-Savoie.

M. André Fumex, Maire d'Annecy et Conseiller Municipal remercie la Fédération et l'Union Départementale de la Haute-Savoie d'avoir choisi la ville d'Annecy pour les assises du 65^e Congrès du Congrès Fédéral, et de l'avoir si bien organisé. Il fait un tour d'horizon sur les problèmes spécifiques de la Ville et souligne les efforts importants consentis par la municipalité dans le domaine culturel, et tout particulièrement dans celui de la Musique.

Je suis heureux, répond Maurice Adam, de me faire l'interprète des représentants des Unions Départementales groupées au sein de notre Fédération régionale, pour vous remercier, monsieur le Maire, de votre accueil si chaleureux. Tous les congressistes ont apprécié votre ville si agréable, si fleurie et restaurée avec tant de goût.

Je veux aussi, monsieur le Maire, vous féliciter pour l'aide efficace et vitale que vous manifestez pour toutes les activités culturelles de votre Ville et, en particulier pour la Musique.

Je salue toutes les personnalités qui ont bien voulu honorer de leur présence cette journée, nous apportant ainsi avec leur sympathie, réconfort et encouragement dans notre œuvre.

Nous sommes reconnaissants à M. Amellér, Président de la Confédération Musicale de France, d'avoir bien voulu, malgré ses nombreuses et importantes charges, assister à notre Congrès en compagnie de Mme Amellér.

J'assure de toute ma gratitude le Conseil d'Administration de Haute-Savoie pour avoir accepté l'organisation de notre Congrès 1981.

Je profite de cette occasion pour rendre hommage à une famille annécienne qui se dépense depuis de nombreuses années

avec tant de foi et de dévouement pour la cause musicale.

Je veux citer Paul Delzant, Président Départementale de la Haute-Savoie et Vice-Président Fédéral, son père Marcel Delzant, cheville ouvrière de l'U.D. de Haute-Savoie ; Léon Delzant, Directeur de l'Harmonie Municipale d'Annecy, Professeur au Conservatoire et Membre apprécié au sein du Comité technique de la Fédération.

Chers Amis Delzant, c'est grâce à des hommes comme vous que nos Sociétés d'Amateurs existent encore.

Je souhaite que ce Congrès soit constructif et utile pour l'avenir de notre Fédération. Dans cette époque en pleine mutation, nous devons rester vigilants et continuer tous ensemble à développer la vie associative.

Ce 65^e Congrès d'Annecy sera pour notre Fédération un nouveau test de notre solidarité et nous permettra de constater une nouvelle fois que la Musique est le langage du cœur qui devient celui de la fraternité quand le chant en est collectif.

Puis André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, retrace la brillante carrière de Maurice Adam, qui maintenant occupe les fonctions importantes de : Président de la Fédération du Sud-Est, Président du Groupement Régional « Rhône-Alpes », Président de l'U.D. de la Savoie et de l'A.D.D.I.M., Trésorier Adjoint de la Confédération Musicale de France, Maire Adjoint à la Ville d'Aix-les-Bains et sous les applaudissements de l'Assemblée, accroche sur sa poitrine la Croix de Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres, puis offre à sa chère épouse une très belle gerbe de fleurs.

André Vettard, à son tour, remet à Maurice Adam un très joli tableau offert par l'ensemble des 7 Unions Départementales de la Fédération, la Fédération Dauphinoise et celle de la Loire.

Maurice Adam, avec beaucoup d'émotion, prend la parole :

Je viens de recevoir la Croix de Chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres, distinction qui me comble et je veux remercier le Président Ameller de m'avoir fait l'honneur de me remettre cette récompense.

Je ne veux pas garder pour moi seul cette distinction, mais je veux la partager avec vous tous, mes Amis Musiciens, car l'œuvre accomplie est un travail collectif, sans votre aide, je n'aurais rien pu mener à bien.

Aussi soyez remerciés, dirigeants de Sociétés, Membres de notre Fédération du Sud-Est, de notre Union Départementale de la Savoie.

Grâce à votre dévouement, votre foi, votre talent et votre magnifique enthousiasme vous m'avez aidé dans ma tâche, vous m'avez soutenu dans les moments difficiles.

Ensemble nous avons pu entreprendre un véritable programme d'enseignement musical.

Permettez-moi, en cet instant, d'avoir une pensée pour ceux qui avant nous ont travaillé dans ce même but et en particulier, je veux citer mon prédécesseur à la fédération notre cher président Gabriel Rolando.

Je veux aussi associer à cette récompense mon épouse qui, avec compréhension et patience, m'aide dans ma tâche.

Merci à vous tous, chers Amis, et que vivent encore longtemps nos Sociétés Musicales d'Amateurs.

SUD-OUEST

Mimizan

Centenaire de la Sirène de l'Océan avec le concours de l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine, 13 et 14 juin 1981

Mimizan s'était paré de ses plus beaux atours pour célébrer avec éclat le Centenaire de l'Harmonie Municipale : la Sirène de l'Océan, et recevoir dignement le prestigieux Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine. Un ciel d'un bleu éclatant, inondé de soleil et un océan bien sage, déployant à l'infini la séduction de ses plages dorées et le charme des flots berceurs.

Le Sud-Ouest a, comme chacun sait, une réputation à défendre, celle de la gastronomie et la coutume veut que tout invité de marque soit reçu autour d'une bonne table. Pour la Garde, Mimizan n'a pas failli à la tradition et a su offrir à ces athlètes de la musique que sont les musiciens de la Garde, un repas sportif quatre étoiles, représentatif de l'Aquitaine. En dépit de ce

copieux banquet, auquel tous firent honneur, les musiciens de la Garde affichèrent une forme éblouissante lors « des raccords » qu'ils effectuèrent au Théâtre, en guise de digestif. Il n'y a pas de doute, une idylle s'est nouée entre les musiciens de la Garde et Mimizan. Il y a beaucoup de raisons à cela et nous y reviendrons, mais, dès l'abord, c'est par un échange de médailles et de cadeaux que fut marqué le premier tête à tête. A l'issue du banquet, MM. Dugrand, Maire, et Michel, Maire Adjoint et Président de la Sirène de l'Océan, remirent au Colonel Boutry et à chacun de ses musiciens, ainsi qu'à tous les invités présents, une médaille de la Ville gravée en l'honneur du Centenaire de la Sirène. Pour les musiciens s'ajoutaient un médaillon de foie gras et un flacon d'Armagnac. En retour, le Colonel Boutry offrit à la Sirène une très jolie assiette aux armes de l'Harmonie de la Garde, le n° 2 dans une série restreinte, réservée aux amis intimes.

La fin de cet excellent banquet était favorable aux discours et aux échanges de bons procédés. Profitant des circonstances, MM. Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, et Ciran, Président de la Fédération du Sud-Ouest, et Vice-Président National, remirent successivement : la Médaille d'Argent à Serge Donis, pour trente années d'activité musicale, et la Médaille d'Or avec étoile au vétéran de la Sirène, le sympathique et toujours jeune André Gramontin, qui en totalise lui, soixante-trois. Un record difficile à battre. M. Michel, pour ses trente ans de présidence, fut fait Médaille d'Or, et M. Clavier Marceau, directeur de la Sirène, reçut la Médaille d'Or du 75^e Anniversaire de la Confédération. La Médaille du Centenaire de la Sirène fut remise à M. Dugrand, Maire.

Cette réunion de personnalités fut l'occasion pour les orateurs de déclarer chacun à leur façon, leur amour de la musique. Après avoir dit sa joie d'être au milieu des musiciens qu'il aime, le Président Ameller exprime ses regrets au sujet de la disparition des programmes de la télévision de l'émission populaire « Les Musiciens du Soir », qui concernait les 650.000 instrumentalistes de la C.M.F. et même 800.000, si l'on compte les musiciens des batteries et fanfares.

Quant au Président Ciran, qui a toujours une anecdote savoureuse à servir, il prit un malin plaisir à raconter, à l'adresse des musiciens de la Garde, comment en 1927, à Paris, il fut un membre très temporaire de leur glorieuse phalange.

Au Colonel Boutry, chef de l'Harmonie de la Garde Républicaine, revient le mot de la fin, avec ses impressions sur son séjour à Mimizan : « Exceptionnel ! » Et je ne dis pas cela pour vous flatter. Partout où nous allons en France, comme à l'étranger, nous sommes toujours très bien reçus. Mais, ici à Mimizan, vraiment, ce fut tout à fait différent. Votre accueil a été à la fois plein de simplicité et de chaleur. Tous mes musiciens comme moi-même l'ont ressenti. A la vérité, nulle part ailleurs, nous n'avons été reçu de cette façon et nous ne l'oublierons jamais. Il y avait ici, à Mimizan, la chaleur humaine en plus. Et, sur le plan musical, ajouta-t-il, vous avez une excellente salle de concert et un public merveilleux, comme nous l'aimons.

Ceux qui n'ont pas suivi de bout en bout les manifestations du Centenaire pourraient penser que la Sirène de l'Océan, en tant que telle, a été « L'Arlésienne » de ces fêtes. En responsables de l'organisation, tous les musiciens étaient présents, mais sans leurs instruments et ils n'ont pas ménagé leur peine afin que tout se passe le mieux du monde, ils ne se sont pas produits avec les harmonies venues participer au festival du dimanche après-midi. Pour les entendre dans leurs œuvres musicales, il fallait être à la messe de 10 h 30, dimanche, à Notre-Dame de Mimizan. Et c'est avec infiniment de plaisir que les fidèles ont pu écouter au cours de l'office, quatre morceaux très réussis : Carillon, extrait de l'Arlésienne de Bizet ; Ave Verum Corpus de Camille Saint-Saëns ; la Prière de Rienzi de Richard Wagner et la Marche Solennelle de Sigurd Jorsalfar de Grieg.

C'est par une chaleur accablante que les dix harmonies invitées ont participé au festival organisé au stade municipal. Tour à tour, les harmonies de Escource, Ychoux, Lesperon, Biscarrosse, Cocumont, Meilhan-sur-Garonne, Parentis-en-Born, Rion-des-Landes, Mont-de-Marsan, Morcenx, prirent place sur le podium et interprétèrent des morceaux de choix. Le nombreux public ne ménagea pas ses applaudissements et ses encouragements. A l'issue du festival, un buffet campagnard réunit quelque 400 personnes. Au cours de ce repas champêtre, l'excellente banda « Les Armagnacs d'Eauze », sous la direction de son chef Roger Esperon, se fit entendre dans un répertoire très varié et qui eut un franc succès auprès du public.

Les concerts de la Garde : un véritable enchantement.

Il est indéniable que le concert entendu en cette première soirée des fêtes du Centenaire de la Sirène de l'Océan se situe à un niveau de qualité musicale jamais atteint à Mimizan. Nous avons eu, en effet, l'insigne privilège d'accueillir, à l'égal de New York, Moscou, Londres, Berlin, Tokio, et tant d'autres capitales, la formation que la critique musicale internationale désigne comme étant le meilleur Orchestre d'Harmonie du Monde. Les qualités instrumentales des 70 musiciens de la Garde, tous Premiers Prix du Conservatoire National de Musique de Paris, sont véritablement exceptionnelles, et cette juxtaposition de talents donne sous la baguette de son chef prestigieux, Maître Roger Boutry, Premier Grand Prix de Rome, l'image d'une cohésion et d'une unité qui ne peut déboucher que sur la perfection technique.

Perfection ! Ce mot revenait sans cesse sur les lèvres des auditeurs, et le Roy d'Ys de Lalo, qui ouvrait le concert du samedi, apparut pleinement l'illustrer dans l'alliance tout en finesse de l'exécution par les pupitres des bois, avec les puissantes sonorités des cuivres et percussions. Après Only One Earth de Takanobu Saitoh, qui, par instant, rappelait les accords tumultueux de la Symphonie du Nouveau Monde, ce fut l'aventure sidérale que Cap Kennedy de Serge Lancel fit vivre à l'auditoire, transporté comme en état d'apesanteur par les sonorités suggestives de l'Orchestre. Du Grand Art ! L'Ouverture en fa pour instruments à vent de François Devienne, interprétée avec une virtuosité incomparable, introduisait, en quelque sorte, le final attendu : Les Préludes de Liszt, dont les pages colorées et brillantes, que soulignaient, dans une orchestration rarissime, les accords mélodieux de la harpe et le tempo des contrebasses furent d'un suprême raffinement et salués par un tonnerre d'applaudissements et trois rappels de Roger Boutry, Grand Seigneur de la Musique, en étroite communion avec son public. Le Maître gratifia celui-ci du meilleur final imaginable : une resplendissante Farandole de l'Arlésienne de Bizet, que suivit à la demande insistante d'un public insatiable, le gracieux Menuet, extrait de la même composition. Derniers accords et derniers bravos. Le rêve est passé l'espace d'un instant, trop court au gré d'un auditoire conquis, subjugué par des artistes musiciens en état de grâce. Un rêve que quelques-uns purent revivre le dimanche soir, à l'écoute du second concert, donné cette fois sous la direction de Robert Truillard : Rusland et Ludmilla de Glinka ; Extraits du Ballet de Casse-Noisette, de Tchaïkovsky ; Orphée aux Enfers, de Jacques Offenbach ; le Barbier de Séville, de Rossini ; le Tango de Sanzogni et Capriccio Espagnol, de Rimsky-Korsakov, eut le même succès que la veille. Le public insistant à nouveau eut droit à deux bis. Ce dernier concert révéla, au travers de l'exécution de ce programme éclectique, toutes les facilités de l'immense talent de l'Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine, lequel restera, pour avoir été l'événement dans l'événement indéfectiblement attaché au souvenir des fêtes du Centenaire de la Sirène de l'Océan.

Pour accueillir l'Harmonie de la Garde et célébrer le Centenaire de la Sirène, nombre de personnalités ont fait à Mimizan, à sa municipalité et à ses musiciens l'honneur de leur présence : MM. Ameller, Président de C.M.F., et Madame ; Ciran, Président de la F.S.M.S.O. ; Fondriest, Vice-Président, et Ambroise, Trésorier ; M^e Sarradet et Madame ; Simon, Docteur aux Papeteries de Gascogne ; le Capitaine Puzies, Commandant la Compagnie de Gendarmerie, et Madame ; Léo Dupis, Duvignau, Fourcade et Lamothe, Maires des Communes de Bias, Aureilhan et Saint-Paul-en-Born ; le Docteur Picard, Président de l'Union des Sociétés Musicales des Landes, et Pallex, Secrétaire Général ; Lummeaux, Délégué Régional à la Musique ; Larriba et Armaingau, Délégués Départementaux pour la Gironde et les Landes ; Serret, Président de l'ADAM-Landes, etc.

Saint-Médard-en-Jalles

Harmonie Sainte-Cécile

Le samedi 23 mai, à 21 heures, dans la grande salle de spectacles du Centre Culturel, devant une assistance un peu clairsemée (due à la concurrence de plusieurs manifestations) mais surtout de mélomanes avertis (ce qui compte avant tout), s'est déroulée la première soirée donnée par l'Harmonie Sainte-Cécile, nouvellement reconstituée (ce qui nous fait grand plaisir de la voir revenir à sa place dans la cité).

M. le Maire, excusé pour maladie, était représenté par M. Ouriet, adjoint aux affaires culturelles. Quelques conseillers muni-

cipaux avaient tenu d'honorer de leur présence cette manifestation. M. Ciran, Président Fédéral, était également excusé.

Un programme bien choisi pour la circonstance a été interprété par les trente-cinq exécutants qui composent notre Société et dirigé de main de Maître par son chef de musique, Jean Rosée.

En effet, après une audition d'une heure et demie, tout le monde se retira très surpris mais enchanté par la qualité de ce concert, surtout pour la justesse d'ensemble.

Il faut souligner la bonne installation du centre culturel au point de vue acoustique.

Pour clôturer cette réunion, tous les musiciens et les représentants de la municipalité se sont retrouvés dans les grands foyers du Centre Culturel où le Président de l'Harmonie Sainte-Cécile, M. Marcel Fleurant, prononça quelques mots pour remercier l'assistance et convier les personnes présentes à lever leur verre pour souhaiter une bonne continuité à la Société dont il assure la présidence.

GIRONDE

Vayres

Concert de l'harmonie

L'Harmonie a donné un concert en l'Eglise Saint-Jean le 21 mars dernier, devant plus de deux cents personnes.

MM. Henri Ciran (Président de la Fédération du Sud-Ouest) et Henri Lesne (Maire) assurèrent la présidence de cette soirée. M. Daniel Malville (Vice-Président de l'Harmonie) présenta et commenta les œuvres inscrites au programme.

Trois formations participaient à ce concert :

— L'Harmonie de Vayres qui, sous la baguette de M. Gilbert Boissou, a exécuté :

« Lugdunum » (G. Allier) ; « Concerto pour une voix » (Saint-Preux) ; « La Belle Hélène » (Offenbach) ; « Sur un marché Persan » (Kétebey) ; « Violettes impériales » (V. Scotto) ; « American Patrol » (Marche) ; « Harlem ! Harlem ! » (J. Darling) ; « Solitude » (Duke Ellington) ; « Porgy and Bess » (G. Gershwin).

— L'Accordéon-club de Saint-Sulpice et Cameyrac qui, sous la direction de Mme Maryse Brun, a joué :

« Praeludium » (marche) ; « Ave Maria » (Gounod) ; « Bonbons de Vienne » (Strauss) ; « Toccata » (J.S. Bach) ; accordéon solo : Mme Brun.

— La chorale « Cantare » de Saint-Loubes qui, dirigée par Mme F. Sapis, a présenté :

« Ce mois de mai » (Jannequin) ; « Faisons le dire mensonger » (Anonyme XV^e) ; « Din Dirin Din » (Anonyme XVI^e) ; « l'Amour de moy » (Anonyme XV^e) ; « Fie la laine » (Darap) ; « Sur les marches du palais » ; « Sakura » (Folklore japonais) ; « Freedom » (Negro spiritual) ; « la Part à Dieu » (Chanson de Quête) ; « In Vino Veritas ».

Pour terminer cette soirée, l'Harmonie et la Chorale interprétèrent « l'Hymne à la nature », de Beethoven. Un final majestueux pour un concert très apprécié.

A la suite du succès de cette soirée, l'Harmonie a eu la joie d'être invitée le 24 mai à Montcarret (Dordogne) pour donner un concert à l'Eglise. Elle joua les morceaux exécutés le 21 mars et complétait son programme par : « Musique à la carte » (Hautvast) et « Hymne à la musique » (Lancel).

Le public, ravi, lui faisait une ovation.

Union des Sociétés Musicales de la Dordogne

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris par un décret paru récemment au « Journal Officiel » la nomination au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite de M. Jean Blanchard, président honoraire Fondateur de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne. Tous les Musiciens de la Dordogne se rejoignent de cette haute distinction et adressent à notre Ami Blanchard toutes leurs plus sincères félicitations.

Nous savons l'attachement que J. Blanchard a pour les Sociétés de Musique et pour notre Art populaire et le travail qu'il a fait pour la Musique en Dordogne et qu'il continue d'ailleurs à propager.

Récemment, le dimanche 14 juin, il a animé et présenté le Festival de la Dordogne à Treilissac et le samedi 27 et le dimanche 28 juin il fut l'animateur incomparable du Deuxième Festival de l'Union des Sociétés Musicales de Lot-et-Garonne à Agen.

Encore, Ami Blanchard, toutes nos félicitations.

EDITIONS ROBERT MARTIN

B.P. 502, 71009 MACON CEDEX

MUSIQUE INSTRUMENTALE — PETITS ENSEMBLES — ORCHESTRES D'ELEVÉS

81-82 — Nouveautés et rappels

Je passe commande de :
(quantités, titres)

	Prix TTC
ENSEIGNEMENT GENERAL	
<input type="checkbox"/> La musique à l'école (initiation à la musique par le chant et la flûte à bec à l'usage des écoles primaires), de B. Camporelli.....	27,00 F
<input type="checkbox"/> Initiation au déchiffrement instrumental (pour trompette, cor, saxophone, clarinette, flûte, hautbois), de M. Dijoux.....	27,00 F
<input type="checkbox"/> La technique du déchiffrement (pour trompette, cor, saxophone, clarinette, flûte, hautbois), de M. Dijoux.....	27,00 F
<input type="checkbox"/> Chansons à jouer (100 airs populaires pour saxophone ou flûte ou hautbois), par B. Guyennon.....	34,00 F
<input type="checkbox"/> 60 duos sur des airs populaires (pour 2 flûtes à bec, 2 flûtes, 2 hautbois, 2 cors, 2 trompettes, 2 saxophones, 2 clarinettes, solfège chanté), de M. Dijoux.....	34,00 F
FLUTE	
<input type="checkbox"/> Rythmes et déchiffrages, de M. Beuf.....	43,50 F
<input type="checkbox"/> 50 duos progressifs pour flûtes, par les grands maîtres de l'école française, présentés par A. Marion.....	43,50 F
<input type="checkbox"/> 10 pièces faciles pour trois flûtes, de R. Guiot (l'exemplaire complet, conducteur, 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e flûtes).....	95,00 F
<input type="checkbox"/> Rhapsodie pour flûte et piano, de R. Guiot.....	65,00 F
CLARINETTE	
<input type="checkbox"/> Six duos concertants pour deux clarinettes, de J. Haydn.....	62,00 F
<input type="checkbox"/> 10 divertissements pour clarinettes en duos, trios, quatuors, par Michel Delgiudice.....	37,00 F
<input type="checkbox"/> Air scandinave, pour 4 clarinettes sib, de J. Zemp.....	31,50 F
<input type="checkbox"/> Clarinettes en concert, pour 4 clarinettes sib, par R. Gilet (l'exemplaire complet, conducteur, 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e clarinettes).....	120,00 F
<input type="checkbox"/> 10 quatuors faciles pour clarinettes sib, par R. Gilet (l'exemplaire complet, conducteur, 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e clarinettes).....	74,50 F
SAXOPHONES	
<input type="checkbox"/> Rencontre à quatre, variations sur quatre chansons populaires françaises pour 4 saxos altos, de J. Bouvard.....	34,00 F
<input type="checkbox"/> L'art de la fugue, pour quatuor, Bach/Delgiudice, l'exemplaire complet.....	77,50 F
<input type="checkbox"/> Air scandinave pour quatuor, de J. Zemp, l'exemplaire complet.....	31,50 F
<input type="checkbox"/> Air scandinave pour quintette, de J. Zemp, l'exemplaire complet.....	33,50 F
<input type="checkbox"/> Prélude et fugue, pour quatuor, de J. Zemp, l'exemplaire complet.....	58,00 F
<input type="checkbox"/> Bagatelle, pour saxophone alto et piano, de J. Bouvard.....	31,50 F
<input type="checkbox"/> 12 nouvelles pour saxophone alto et piano, de J. Porret.....	42,00 F
TROMPETTE	
<input type="checkbox"/> 12 divertissements en duos, de J. Porret.....	29,50 F
<input type="checkbox"/> 6 trios faciles, de J. Porret.....	29,50 F
<input type="checkbox"/> Pour jouer à deux ou trois, de J.-L. Martin.....	35,00 F
<input type="checkbox"/> Deux pièces pour ensemble de trompettes multiple de quatre, de C.-H. Joubert.....	25,00 F
<input type="checkbox"/> Venise, pour quatre trompettes, de D. Leriche.....	25,00 F
<input type="checkbox"/> 12 nouvelles pour trompette sib ou ut et piano, de J. Porret.....	42,00 F
<input type="checkbox"/> La technique des lèvres, de F. Bodet.....	86,50 F
COR D'HARMONIE	
<input type="checkbox"/> 12 divertissements en duos, de J. Porret.....	29,50 F
<input type="checkbox"/> 6 trios faciles, de J. Porret.....	29,50 F
<input type="checkbox"/> Pour jouer à deux ou trois, de J.-L. Martin.....	35,00 F
<input type="checkbox"/> 24 études mélodiques et progressives, de J. Porret.....	58,00 F
TROMBONE	
<input type="checkbox"/> 10 quatuors sur des airs folkloriques, de M. Gourdeau, l'exemplaire complet.....	82,50 F
<input type="checkbox"/> Sur cinq positions, 5 récréations faciles pour trombone et piano, de J. Toulon et L. Mallié.....	45,00 F
<input type="checkbox"/> 12 nouvelles pour trombone et piano, de J. Porret.....	42,00 F
BASSE SIB/TUBA UT	
<input type="checkbox"/> 50 études progressives pour basse sib ou tuba ut, de G. Rys.....	38,00 F
<input type="checkbox"/> 12 divertissements en duos, de J. Porret.....	37,00 F
<input type="checkbox"/> Collection pour la jeunesse, 4 pièces progressives pour basse sib ou tuba ut et piano, de M. Delgiudice.....	70,00 F
QUINETTE DE CUIVRES	
<input type="checkbox"/> Fugue en la mineur Bach/Caens, l'exemplaire complet.....	51,00 F
<input type="checkbox"/> Merle et Pinson, Reynaud/Caens, l'exemplaire complet.....	51,00 F
<input type="checkbox"/> Le distrait, polka de C. Leroy, l'exemplaire complet.....	31,50 F
ORCHESTRE D'ELEVÉS	
<input type="checkbox"/> Mon premier concert, de J.-C. Amiot et Chris John, l'exemplaire complet pour formation d'instruments à vent (1 conducteur et 32 parties).....	210,00 F
Les cordes se commandent séparément. La partie.....	7,00 F
<input type="checkbox"/> Mon deuxième concert, de J.-C. Amiot et Chris John, l'exemplaire complet pour formation d'instruments à vent (1 conducteur et 32 parties).....	270,00 F
Les cordes se commandent séparément. La partie.....	9,00 F
<input type="checkbox"/> Le petit orchestre, Delalande, Mouret, Corelli, arrangement Fromin, l'exemplaire complet pour formation d'instruments à vent (1 conducteur et 25 parties).....	165,00 F
<input type="checkbox"/> Romance pour orchestre à cordes, de C.-H. Joubert, l'exemplaire complet.....	43,50 F

Signature :

Indiquer dans ce cadre :

A le 19.....

A expédier à :

M.....

Fonction.....

Adresse.....

Et n'oubliez pas que :



de la petite flûte au soubassophone
les instruments de toutes marques se trouvent aux :

EDITIONS ROBERT MARTIN

106, grande rue de la Coupée - 71009 MACON
☎ (85) 34-46-81

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

Stage de perfectionnement fédéral de l'Ile-de-France

• DIMANCHE 25 OCTOBRE 1981 DE 9 HEURES A 17 HEURES.

MENNECY (91). Ecole de Musique. Parc de Villeroy (près du C.E.S.).

Disciplines : Tambour. Clairon. Trompette d'harmonie. Trombone. Cor d'harmonie. Tuba. Basse. Baryton. Contrebasse si bémol, mi bémol.

• DIMANCHE 24 JANVIER 1982 DE 9 HEURES A 17 HEURES.

AUBERGENVILLE (78). Ecole de Musique. Rue du Bois-Tonnerre (près du C.E.S.).

Disciplines : Tambour. Clairon. Clarinette. Saxophone. Flûte. Chant choral.

• DIMANCHE 21 FEVRIER 1982 DE 9 HEURES A 17 HEURES.

AUBERGENVILLE.

Disciplines : Tambour. Clairon. Trompette d'harmonie. Trombone. Cor d'harmonie. Tuba. Basse. Baryton. Contrebasse si bémol, mi bémol. Chant choral.

Les inscriptions seront closes 8 jours avant les stages.

Le prix de journée du stage est de 75 F.

Le repas est pris en charge par la F.M.I.F.

Indiquer le niveau exact en solfège et instrument.

Les inscriptions sont à envoyer à M. LOUET, Vice-Président délégué chargé de la Commission Technique et Artistique, 5, rue du Puits-Massé, 91540 MENNECY, tél. : 457-01-51, ou à M. MEISSONIER, Président de la F.M.I.F., 7, chemin de Presle, 78410 FLINS-SUR-SEINE, tél. : 095-40-75, accompagnées obligatoirement du chèque.

Le Conseil d'Administration.

Le Président de la F.M.I.F. : MEISSONIER.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL MUSICIEN DE LA MARINE

1. La Direction du personnel militaire de la Marine envisage le recrutement pour la Musique Principale des Equipages de la Flotte de Brest de quatre musiciens mobiles :

- un Trombone ;
- un Clarinetiste ;
- un Hautbois ;
- un Flûtiste.

2. Peuvent faire acte de candidature :

2.1. Le personnel civil en contractant un engagement initial dans les conditions fixées par l'instruction relative aux engagements dans la Marine.

2.2. Le personnel en activité et de la réserve de la Marine, de l'armée de Terre, de l'Air et de la Gendarmerie qui réunit au 1^{er} janvier 1981 les conditions définies à l'article 2 de l'instruction citée en référence.

3. Composition et transmission des dossiers :

3.1. Les dossiers du personnel civil, candidat à un engagement initial, seront instruits par les bureaux de documentation sur les carrières dans la Marine conformément à l'instruction relative aux engagements dans la Marine.

3.2. Les dossiers des autres candidats, établis conformément au paragraphe 2.2. de l'instruction citée en référence, devront parvenir avant le 15 octobre 1981, à :

Monsieur le Chef de Musique des Armées, Commandant la Musique Principale des Equipages de la Flotte, Direction du Port, 29240 Brest Naval.

4. Les candidats seront convoqués le 29 octobre 1981 à la Musique de Brest pour y subir les épreuves musicales ci-après :

- théorie musicale ;
- déchiffrage ;
- concert (au choix du candidat, devra être du niveau du concours d'entrée au Conservatoire national supérieur de musique de Paris).

5. Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser au Chef de musique de Brest en joignant une enveloppe timbrée à leur nom et adresse.

Pour le Ministre de la Défense et par délégation.

Le Sous-Directeur du Personnel Militaire de la Marine.
C. PETIT.

Votre journal
est le journal
officiel de la
Confédération
Musicale de
France.

journal de la
**Confédération
Musicale de France**
Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre

Le numéro : 5 F
FRANCE..... 1 an 50 F
ETRANGER..... 1 an 100 F

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars
Mai, Juillet, Août
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86

Nous vous rappelons que vous pouvez vous procurer le journal de la Confédération Musicale de France au détail, en vous adressant au siège de la C.M.F., 121, rue La Fayette, 75010 PARIS. Le prix du numéro est de 5 F. Nous vous précisons que la réserve de journaux des mois de février 1980 et février-mars 1981 est épuisée.